

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

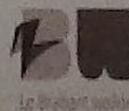
Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus

Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Le Brabant wallon

Avec le soutien de la
Province de
Brabant Wallon

11^e année n^o 61

Prix 10 fr.

**Bulletin du Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant**

**LE
FOLKLORE
BRABANÇON**

13 Vieille Halle au Blé Bruxelles

Le Folklore Brabançon

11^e année, nos 61 à 66
août 1931 - juin 1932

11^e année — N° 61

Août 1931

BULLETIN
DU SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES
DU BRABANT

Le Folklore Brabançon

BRUXELLES
12, VIEILLE HALLE AU BLÉ

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Emile van Heurck. — Le Cycle de Noël au Pays d'Ath. — Le Jeu du Drapeau et les interventions de la Société des Nations. — Menus Faits. — Congrès, Réunions, Expositions. — Bibliographie.

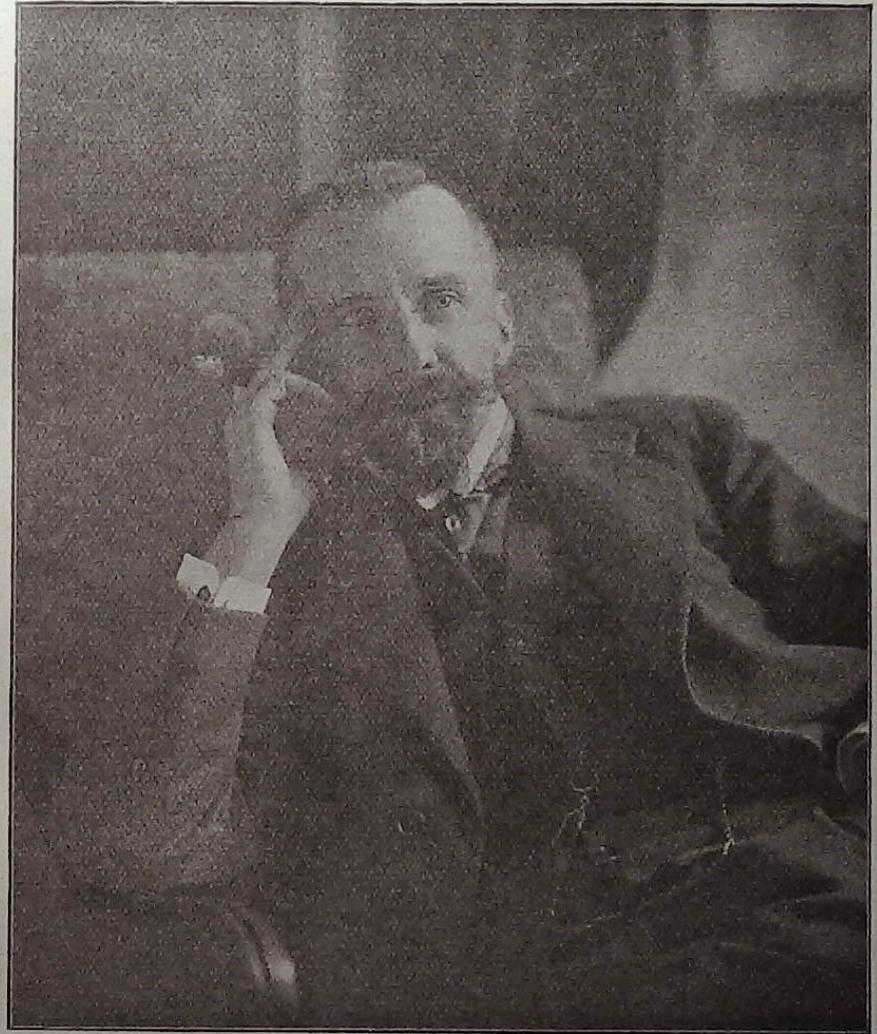
Emile van Heurck.

Le 30 juillet 1931, Emile van Heurck, âgé de 61 ans, est décédé à Anvers après avoir subi en deux mois trois interventions chirurgicales. En sa personne, le folklore belge fait une bien lourde perte. Chaque année notre science s'enrichissait de quelque travail nouveau du à son labeur incessant. Ayant à sa disposition de très riches collections, soucieux d'une très rigoureuse exactitude documentaire, ne donnant jamais le bon à tirer sans avoir lui même contrôlé toutes ses sources, un ouvrage portant sa signature acquerrait d'emblée une indiscutable valeur scientifique. Il était préoccupé du souci constant de réunir les collections complètes de pièces avant d'entamer le travail d'analyse. Ses livres faisaient donc autorité, on pouvait les consulter en toute confiance et comme il avait un art tout particulier pour les présenter et les illustrer abondamment, ceux-ci croissaient en intérêt non seulement pour le spécialiste mais encore pour l'amateur. Chacun de ses travaux constitue un répertoire qui longtemps encore s'imposeront aux folkloristes. Membre de l'Académie Royale d'Archéologie, ce corps savant ne manquera pas de consacrer à l'œuvre de celui qui tant d'années collabora à ses travaux, une analyse détaillée. Aussi nous contenterons nous, après avoir rappelé pour mémoire ses grands ouvrages : Histoire de l'Imagerie populaire (Bruxelles 1910, Paris 1930). Les drapelets de pèlerinage (Anvers 1922), Voyage autour de ma bibliothèque

(1927) Les Images de dévotion anversoises du XVI^e au XIX^e siècle (1930), tous travaux que doit connaître, posséder, et consulter constamment tout bon folkloriste, tiendrons-nous à dire spécialement ici ce que Emile van Heurck fut pour notre Service et notre Revue.

En 1921, nous reçûmes sa visite. Il tenait à venir prendre contact avec cet organisme nouveau qui apparaissait ; en homme prudent il tenait à s'assurer du programme de nos travaux, des buts que nous poursuivions ; il désirait voir de lui même si nous méritions d'être aidé. Ce fut notre impression d'alors et la suite de nos rapports nous prouva que nous ne nous étions pas trompés. A partir de ce moment il ne cessa jamais de nous encourager et bien souvent de nous faciliter notre tâche. Tout d'abord, honneur insigne, il tint à augmenter la valeur de la bibliothèque que nous constituions à la Province en lui faisant don d'une collection complète de ses travaux. De son Imagerie populaire, elle même dont il était alors déjà impossible de trouver des exemplaires dans le commerce sinon à des prix de collectionneur, il fit hommage à notre bibliothèque et de tout ouvrage nouveau de sa main, livre, brochure ou plaquette il enrichissait régulièrement nos archives. Nous lui en devons bien de la reconnaissance.

Nombreuses furent ensuite ses contributions à notre Revue qui ne faisait ainsi que gagner en valeur et en prestige car les Revues se disputaient sa signature. Devons-nous rappeler ici : Les drapelets de Montaigu (2^e année, p. 168), Le culte de saint Bernard à Steenockerzeel (3^e année, p. 37), La chapelle de l'Ermitage à Hekelgem (3^e année, p. 179), Thijl Ulenspiegel et Lamme Goedzak dans la littérature et l'imagerie populaire (7^e année, p. 15). Mais ce que les lecteurs ignorent c'est la quantité de services, petits en apparence mais combien précieux pour le renom d'une publication, que nous rendit le regretté défunt. Combien de fois n'avons nous pas fait appel à ses connaissances, à sa documentation, à ses riches collections pour obtenir l'un ou l'autre renseignement qui nous manquait, pour procéder à l'une ou l'autre vérification. Il était d'une inépuisable complaisance. Tandis que trop souvent le collectionneur tient à conserver pour lui seul la jouissance de



EMILE VAN HEURCK

son bien ; tandis que le chercheur garde jalousement pour lui seul le résultat de ses recherches ou les idées qu'elles lui ont suggérées, Emile van Heurck se mettait toujours entièrement à notre disposition et infinis sont les services qu'il nous rendit ainsi. Nous le considérons comme un maître auquel nous tenions toujours à demander conseil ou avis.

Il importe que nous insistions sur sa grande complaisance. Nous pouvions puiser sans compter dans ses collections pour les besoins de notre illustration. Combien d'articles n'ont pas paru ici dont une large part de leur attrait était due à l'illustration qui les accompagnait ! C'était lui qui nous prêtait les originaux, bien souvent les clichés eux-mêmes.

Quand nous organisons une Exposition ou que nous nous associons à une manifestation de ce genre, tous les objets qui pouvaient contribuer à l'éducation des visiteurs, à la réalisation d'un ensemble, nous était généreusement confiés. Faut-il que nous rappelions ici combien fut large sa contribution à l'Exposition des Arts Populaires du Palais de Beaux Arts en 1928 et à l'Exposition d'Anderlecht en 1930 ?

Il fut de suite acquis à notre programme de groupement de folkloristes du pays et tous les efforts faits, les uns avec plein succès, les autres malheureusement sans résultat, avaient toujours son approbation agissante. Il s'associa à nos démarches pour la création d'une section de folklore au sein du Congrès d'Archéologie. Sans doute ceux-ci ne furent jamais fermés aux folkloristes ; mais leurs travaux y étaient dispersés dans plusieurs sections. Souvent ils y étaient relégués à des endroits néfastes des horaires et comme de juste, les folkloristes ne tenaient plus à y présenter des travaux. La création d'une section spéciale eut pour résultat de regrouper nos forces et depuis lors, à Bruges, à Mons, à Anvers les sections de folklore témoignèrent d'une vitalité remarquable dont il était heureux. Il fut cependant toujours sceptique, doutant du succès, craignant l'échec d'un effort. A la veille d'un Congrès combien ne nous a-t-il pas souvent exprimé ses craintes. Il ne s'était pas encore fait au développement récent des recherches folkloriques. Habitué dans ses jeunes années à l'incompréhension, au dédain dont on entourait les travaux de cette espèce ; habitué aussi au caractère personnel, à l'esprit individualiste des folkloristes, il doutait toujours de leur bonne volonté, de l'expression chez eux d'une tendance collective. Il désirait leur union en vue d'une action concertée, se rendant compte de ses effets bienfaisants ; mais il restait toujours très pessimiste sur les résultats des efforts tentés à

cette fin. Et quand venait le jour du Congrès, quand le moment était venu pour chacun de se rendre dans les sections de son choix, il devenait nerveux dans l'appréhension de se trouver seul avec quelques amis, quelques fidèles. Sa physionomie s'épanouissait d'un large et franc sourire de joie en constatant alors que ses craintes étaient chimériques, que les auditeurs étaient nombreux, les discussions animées, les séances prolongées.

Toujours d'un tact parfait, malgré un certain accent tranchant, il était d'une grande bonté de cœur, mais d'un cœur instruit par les événements et ne s'ouvrant par conséquent qu'après inventaire.

Les effluves de la gloire n'auréolent les intellectuels, artistes, écrivains, savants, qu'après leur mort. Vivants ils ont à lutter contre leurs semblables tout comme n'importe quel être humain et leur originalité d'esprit est souvent considérée comme une nuisance, tout au moins comme une douce manie.

Un grand et bon Belge vient de s'éteindre. Bien peu de ses compatriotes, sauf évidemment ceux qui explorent le même domaine que lui, connaîtront aujourd'hui son nom. Dans quelques années on s'étonnera de l'importance de son œuvre et c'est alors seulement qu'on lui rendra l'hommage posthume mérité.

Emile van Heurck était membre de plusieurs sociétés savantes, chevalier de l'Ordre de Léopold et officier de l'Ordre de la Couronne.

Dans *La Renaissance d'Occident* (10^e année, vol. 29, pp. 212 et 370) M. Gessler a consacré à son œuvre et à son caractère une étude détaillée et enthousiaste à laquelle nous renvoyons le lecteur. On ne pourrait mieux dépeindre l'homme et le savant. Nous avons tenu à dire ici, simplement, combien est grande la perte que vient de faire notre Revue en la personne d'Emile van Heurck, dire notre reconnaissance et nos regrets. Quand à la pleine que nous en éprouvons personnellement elle est de celles avec lesquelles on vit sans chercher à les exprimer et à les faire partager. On n'y saurait arriver.

LA REDACTION.

Le Cycle de Noël au Pays d'Ath (1).

L'année chrétienne est formée de deux cycles évoluant l'un autour de la fête de Noël, l'autre autour de celle de Pâques.

C'est le premier de ces cycles qui va retenir notre attention. Notons que l'année populaire commence, comme l'année ecclésiastique, à la Noël et que, dans ces deux cas, cette fête ouvre une période sacrée.

NOËL.

Nous remarquerons tout d'abord que la date de la naissance de Jésus n'est pas connue et que l'Église s'est basée non sur des faits historiques mais bien sur des interprétations symboliques pour choisir le 25 décembre comme date de la Nativité.

L'on a émis à ce sujet plusieurs hypothèses; celle qui nous paraît la plus naturelle est que la naissance de Jésus qui est le soleil de Justice (2), la lumière des nations (3), devait être fêtée à l'époque de l'année où le soleil semble renaître.

L'assimilation du Sauveur au soleil est d'ailleurs fréquente: nous en pourrions citer de nombreux exemples (4).

Au surplus, remarquons avec M. P. Saintyves (5) qu'en fixant ainsi la Noël au 25 décembre, l'Église a fait un choix judicieux car « la véritable date de l'ouverture de

(1) Communication faite au Congrès archéologique de Mons 1928.

(2) Malach., IV, 2.

(3) Isaïe, XLIX, 6.

(4) On en trouvera plusieurs dans la brochure de Dom Idesb. Van Houtrive, *La Liturgie de Noël*, Abbaye du Mont César, Louvain (1921), pp. 9-10.

(5) *Les Liturgies populaires*, pp. 61-62, Paris, édit. du livre nuel, 1919.

l'année devait être le jour du solstice d'hiver, alors que les jours plus courts prennent fin et que le soleil va recommencer son ascension céleste ».

C'est seulement en 336 que l'on trouve la Noël mentionnée dans le calendrier romain, nous dit Philocalien (6). Elle fut d'abord une fête de l'Église latine; il fallut un décret de l'empereur Justin II (565-578) pour la faire adopter définitivement par l'Église de Jerusalem qui avait choisi la date du 6 janvier.

L'Église latine avait, sans doute aucun, substitué la Noël à des fêtes en l'honneur du soleil et les mœurs populaires ont conservé bien des traces de l'ancien culte.

Ces cérémonies païennes étaient, chez les Saxons, les fêtes du solstice d'hiver, le *joël* ou *midwinter*, et, chez les Romains, le *dies Natalis Invicti*.

Le *midwinter* commençait en la nuit du 24 au 25 décembre, qui était appelée la nuit mère, *modranecht*; il se poursuivait durant douze autres nuits pour aboutir à la fête suprême du soleil. Celle-ci correspondait à notre fête des rois. Le *midwinter* était célébré par la joie tumultueuse, les cris, les festins, les libations copieuses des populations (7). Le *Natalis Invicti*, c'est-à-dire *Mithra*, identifié avec le soleil reprenant sa course ascendante, était, chez les Romains, l'occasion de grandes fêtes (8).

Les douze jours qui vont de Noël aux Rois correspondent, dans l'esprit populaire, aux douze mois de l'année.

Il n'en reste, croyons-nous, dans le folklore du pays d'Ath qu'une seule trace, le rapport existant entre le premier janvier et le mois d'août.

A l'origine pourtant, il dut y avoir une prédiction pour chaque mois, comme cela se retrouve ailleurs (9).

(6) *Monumenta Germ. Auctores antiquissimi*, IX, vol. I fasc. I.

(7) GACHET, *Recherches sur les noms des mois et les grandes fêtes chrétiennes*, Bruxelles, Hayez, 1865, pp. 45-48.

(8) On a cru que l'Église avait substitué la Noël aux Saturnales romaines; mais celles-ci se célébraient du 17 au 23 décembre. Cfr. Dom Van Houtrive, *loc. cit.*, p. 11.

(9) Cfr. SAINTYVES, *loc. cit.*

Nous n'avons plus l'indication météorologique se rapportant au mois de janvier que le jour de Noël représenté; mais nous en avons une autre :

*Jour de l'an beau,
Mois d'août chaud.*

*Blanc Noël, vertès Pâques,
Vert Noël, blanquès Pâques.*

*Noël au balcon,
Pâques aux tisons.*

Ce dicton se présente aussi sous une autre forme.

La première messe de Noël se chantait jadis à minuit, en l'église de Saint-Julien; de nos jours, elle se chante à 5 heures 30; elle attire la grande foule, qui aime entendre le Noël d'Adam.

L'on dit, à Moulbaix, que dans la nuit de Noël, à minuit, les vaches et les moutons se lèvent dans les étables.

Le jour de Noël est cher aux enfants par la joie qu'il leur apporte: le matin en s'éveillant, ils trouvent à leur chevet une *couniole*.

Ces *counioles*, *couques de Jésus*, ou *Jésus* tout court, sont des gâteaux faits de farine et de lait, auxquels on ajoute parfois des œufs et du beurre. Ils ont la forme allongée, renflée au milieu, arrondie aux extrémités. Ils sont ornés d'un grand médaillon au centre, et d'un plus petit à chaque bout. Ces médaillons, appelés aussi des *Jésus*, représentent des sujets divers. Nos *counioles* ne sont pas particulières au pays d'Ath; elles sont connues en plusieurs régions. Voici ce qu'en dit Vermesse (10): *cogniolle*, *coquille*: « A Lille, gâteau que l'on donne aux enfants le jour de la Noël. Sa forme ressemble assez à celle d'un enfant emmailloté, ce qui se rapporte évidemment à la naissance du Sauveur. Du reste, cette *coquille* s'appelle aussi P'tit Jésus. A Valenciennes, *Kéniolle* et dans plusieurs villes de France, *quéniot*; montois *cogniolle* ».

(10) *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne*. Douai Crépin, 1867.

Et Hécart (11) définit la *Kéniolle*: « Sorte de gâteau que l'on fait à la Noël, composé de farine, de lait, d'œufs et de beurre; sa forme est conique aux deux bouts; on place au milieu une figure de terre d'enfant emmailloté. Ce nom vient du latin *cuneus*, coin; en Bourgogne, on l'appelle *quéniot* ».

Ducange, au mot *coniada* en donne la définition suivante: « C'étaient, si je ne me trompe, des gâteaux faits avec des œufs et du lait. Les Picards les nomment encore aujourd'hui *cuignets* et dans la Flandre française ou chez les wallons ils s'appellent *quenieux*. On a coutume de les distribuer aux petits enfants le jour de Noël ».

Au pays de Namur notre *couniole* s'appelle *cougnou* (12); à Tournai, elle a nom *coquille*.

Ces *counioles* rappelleraient les gâteaux des saturnales romaines, d'après Gachet; pour lui, ces présents du petit Jésus ne sont autre chose que les présents dont parle saint Jérôme sous le nom de *saturnalitiâ sportulam* (13). Il en est question dans le canon XXVI du concile de Lepines tenu en 743; ce canon est intitulé: *De simulacro de conspersa farina*.

L'usage de ces gâteaux était aussi connu dans le Nord: après avoir fêté le *Joël* durant la nuit, on faisait l'offrande d'un porc et d'un gâteau de pain (14).

Quant aux disques ou médaillons dont nous avons parlé, ils sont faits de terre plastique; nos pâtisseries se les procurent à Baudour, où ils sont fabriqués voici comment.

Il faut d'abord faire choix de la terre plastique, terre à pipe; pour cela des échantillons de terre sont prélevés lors de l'extraction et soumis à la cuisson; le fabricant retient la terre qui reste blanche; il rejette celle qui donne des teintes roses ou rouges à la sortie du four.

(11) *Dictionnaire rouchi-français*, 3^e édit. Lemaitre, Valenciennes, 1834.

(12) Voir *Le Guelteur wallon*, première année, numéro de Noël.

(13) SAINT JÉRÔME, *aux Ephésiens*, ch. 6, v. 4.

(14) SCHAYES, *Essai sur les usages...*, p. 16. — *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, t. II, p. 81.

La terre choisie est soumise au séchage à l'air. Lorsqu'elle est bien sèche, elle est broyée, puis trempée dans une citerne spéciale durant deux ou trois mois. A noter qu'un long trempage donne de meilleurs produits.

A sa sortie de la citerne, la terre est convenablement malaxée : cette opération se faisait autrefois par piétinement, l'ouvrier ayant les pieds nus ; elle se fait aujourd'hui mécaniquement.

Lorsque la pâte est consistante et qu'elle ne colle plus à la main, elle est roulée en cylindres ou *boudins* dont les dimensions varient avec la grandeur du *Jésus* que l'on veut obtenir. Ces boudins sont disposés sur les *noyaux* ou moules en plâtre qui portent en creux le sujet qui sera reproduit en relief. Le boudin est étendu à la main dans le moule ; la pâte est ensuite damée à l'aide d'une *pelote*, morceau de bois arrondi, recouvert de vieux lainages. Pour que le revers du disque soit plan, la matière en excès est raclée au moyen d'un fil de fer tendu sur arc de bois long de vingt centimètres.

Les moules ainsi garnis de pâte sont exposés à l'air, à l'abri du soleil ; la pâte se sèche lentement car il faut éviter les fêlures et le gondolement, qui se produisent facilement, surtout pour les grands médaillons.

Les disques séchés sont retirés des moules avec mille précautions et cuits au four à moufle pendant au moins vingt-quatre heures.

Après refroidissement, ils doivent être peints ; il est fait usage de couleurs à l'eau.

On sait qu'en faïencerie une pièce peinte est recuite. Ici cela ne se pratique pas, étant donné qu'il s'agit d'un objet destiné à orner une couque pour un jour. Le disque subit néanmoins une deuxième fois l'action du feu : il est en effet posé sur la couque avant le cuisson.

Cette intéressante fabrication dure de longs mois : c'est à l'automne que l'on prépare la terre qui sera moulée et cuite en mai, juin et décorée ensuite pour la Noël. Inutile de dire que cette fabrication ne laisse aucun bénéfice.

Les disques se font en onze grandeurs, variant entre treize et deux centimètres environ de diamètre. Nous disons environ parce qu'il y a plus ou moins de rétrécissement au séchage.

Les plus petits disques n'offrent qu'une rose avec une étoile entourée d'un grenetis ; les autres représentent les sujets les plus divers : un perroquet, un serin, un héron, une poule au nid, un coq, une fleur, une corbeille de fleurs et de fruits, un lapin, un cerf, un chat, un cheval, deux chats dressés sur les pattes de derrière et s'abritant sous un parapluie, un chien aboyant grimpé sur le tonneau qui lui sert de niche, un cavalier, un berger assis sur la barrière en bois d'une prairie et jouant de la flûte, un homme s'abritant sous un parapluie et portant une couque volumineuse sous le bras gauche, une maison entourée de verdure, sise au bord d'une route plantée de peupliers et sur laquelle chemine un paysan, une barque avec sa voile, un enfant coiffé d'un haut de forme agrémenté d'un panache, tenant dans la main droite un sabre levé tandis que la gauche soutient le fourreau, suivi de son chien, marchant sur deux pattes et tenant un bâton au port d'armes, un homme tenant sur le poing gauche un oiseau qu'il retient par un fil de la main droite, à ses pieds un chien, sur l'arbre voisin un oiseau semblable au premier, corps jaune, ailes noires, huppe rouge. Il y a aussi des sujets militaires comme ce dragon à cheval, qui date de 1886 (15) et des motifs religieux. Les figures de saints et de saintes ne se présentent pas sous forme de disques mais elles sont découpées suivant les contours des personnages (16).

Avant la guerre, nos boulangers donnaient aux gâteaux de Noël une autre forme encore : celle d'un bonhomme que l'on appelait *fisquemman* (prononcez manne).

Ces *fisquemans* n'étaient pas faits pour être distribués aux enfants ; ils étaient surtout destinés aux cabarets dont les chalands se les disputaient au jeu de cartes dans les soirées de Noël et de Nouvel-an.

JOUR DES INNOCENTS.

Aux jours qui suivent la Noël ne restent plus attachées de cérémonies populaires. Jadis, le 28 décembre, fête

(15) Collection de feu Emile Ouverleaux.

(16) On trouvera des reproductions de disques dans la *Vie Wallonne*, t. I, p. 163 et t. V, p. 236.

des saints Innocents, l'on habillait des enfants en religieux et dans cet accoutrement, ils allaient mendier en ville (17) ; cette coutume a depuis longtemps disparu.

NUIT DE LA SAINT-SYLVESTRE.

Cette nuit est, comme celle de Noël, l'occasion de faire le *réveillon* : réunions en famille ou au cabaret, au cours desquelles on fait de multiples parties de cartes jusqu'à l'heure de minuit. Alors tout le monde s'embrasse en se souhaitant une bonne année. En attendant le moment solennel, la ménagère a préparé le chocolat ou le café et a offert des *gaufrettes* de sa fabrication ou du pain d'épice.

Le café est inévitablement suivi de la *goutte* : genièvre ou cognac pour les hommes, *doux*, c'est-à-dire anisette ou élixir, pour les femmes.

La prohibition de l'alcool ne permet plus aux cabaretiers d'offrir comme par le passé, la *goutte* à leurs clients. Aussi le réveillon n'est-il plus guère suivi. De plus en plus rares aussi se font les cabaretiers qui offrent comme enjeu aux cartes des *bonans*, pains d'épices ornés de dessins de sucre blanc, ou des *fisquemans*. A Ladeuze, entre dix heures du soir et minuit, le garde-champêtre va tirer des coups de fusil sous les fenêtres du bourgmestre et de tous les membres du conseil communal (18).

Les pains d'épices décorés, dont nous venons de parler, se donnent aussi comme étrennes aux enfants.

Les étrennes, on le sait, ont une origine païenne. Ce nom vient de *strenae*, mot qui signifiait, chez les Romains, les dons que l'on se faisait à certaines fêtes et particulièrement aux calendes de janvier, pour servir de bons présages. La déesse Strenia présidait aux étrennes.

L'Église s'opposait à ces dons constituant un rite magique et accompagnés de banquets, de danses et de sacrifices (19).

(17) Collection de feu M. Ouverleaux.

(18) Communication de l'Abbé Demeuldre, curé de Ladeuze.

(19) Saint Césaire appelle les étrennes diaboliques (sermon Cfr. GACHET, *loc. cit.*, p. 66.

Elle s'efforça de transformer cette coutume en invitant les chrétiens non plus à s'offrir des étrennes mais à faire l'aumône. Et de là est venue la coutume des quêtes de nouvel-an, si vivace encore chez nous.

LE JOUR DE L'AN.

Dans le *Calendrier belge ou Traditions et légendes de Belgique* (20), de Reinsberg rapporte, sous la date du 1^{er} janvier, qu'à Ath presque tous les ouvriers pauvres de la ville vont, ce jour-là, chercher un pourboire.

Le fait est exact ; ces gens y allaient de leur petit compliment :

*Bon an, bonne année
Em' panche èst trovée
In p'tit morciau d jéc
Pour l'ersée* (21).

Ou bien encore :

*Bon an, bonne année
Em' panche èst trovée
In pain molleu
Pour l'estoupeu* (22)
*S'il èst trop gros
Je l'mettrai su m'dos
S'il èst trop fin
Je l'mettrai su mes reins
S'il èst trop m'ptil* (23)
Je l'mettrai dé l'poche de m'n'habit.

Les enfants de chœur des deux paroisses vont également de maison en maison présenter leurs vœux de nouvel-an en même temps qu'ils tendent leur bourse dans laquelle tombent quelques sous, à moins qu'ils ne récoltent une invitation à déguerpir. Ceux de l'église Saint-Julien disent :

*Les enfants de chœur de l'église Saint-Julien
Vous souhaitent une bonne année et une
parfaite santé.*

(20) Bruxelles, 1870, 2 vol.

(21) Bon an, bonne année, mon ventre est troué (*j'ai faim*), un petit morceau de foie pour le guérir. — Comparez le texte français attribué au Hainaut par M. P. Saintyves dans les *Liturgies populaires*, p. 126.

(22) Un pain mollet pour la remplir.

(23) L'Athois prononce le mot *petit* comme s'il s'écrivait *m'ptil*.

Ce compliment est banal comme l'est celui des pauvres gens et des ouvriers communaux chargés du service des immondices, qui vont, suivant la coutume, chercher un pourboire.

Autrefois, nos veilleurs de nuit, nos agents de police, nos guetteurs et nos allumeurs de réverbères y mettaient plus de forme. Ils offraient, — et cela s'est pratiqué dans d'autres villes, — une feuille d'étrennes où figuraient leurs souhaits.

VEILLEURS DE NUIT. — Nos veilleurs de nuit parcouraient les rues de la ville, de 10 heures du soir à 4 heures du matin ; ils annonçaient chaque heure en clamant :

*Il est.... (telle heure)
Réveillez-vous qui dort
Priez Dieu pour les morts
Priez pour les trépassés.*

Ils étaient coiffés d'un chapeau de feutre de forme assez originale ; ils étaient armés d'une hallebarde et ils portaient dans la senestre une lanterne. Ils avaient un chien pour compagnon. La feuille d'étrennes du XVIII^e siècle, dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque communale et dont nous donnons ici la reproduction photographique à un sixième de grandeur environ, représente deux veilleurs de nuit dans cette tenue.

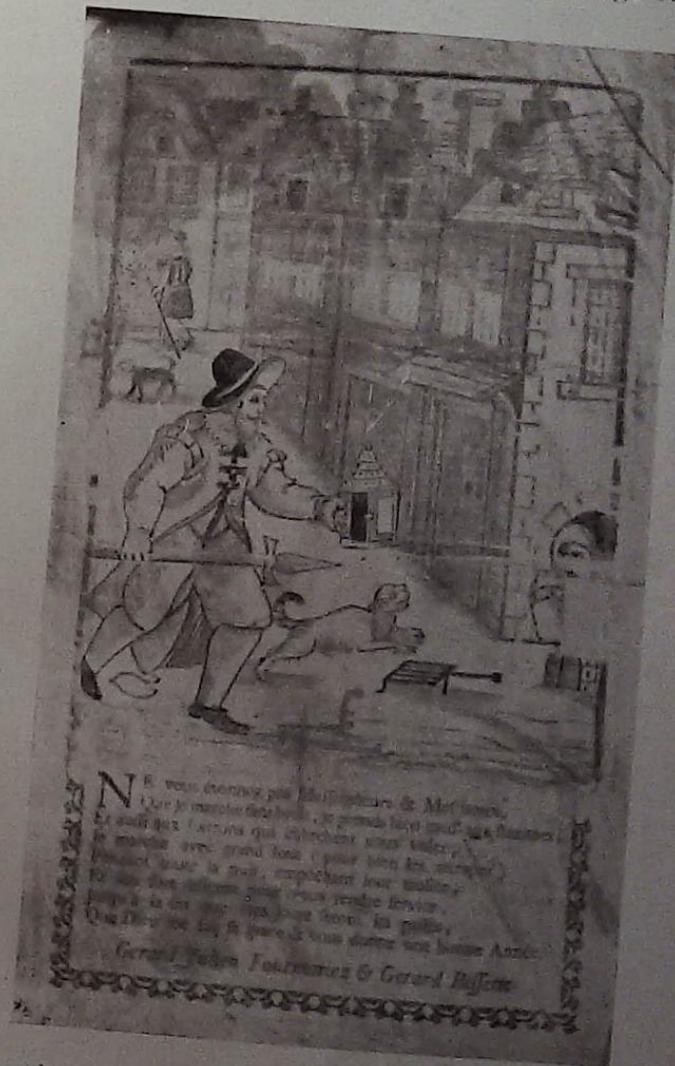
Sous la gravure se lisent ces vers :

*Ne vous étonnez pas Messieurs et Mesdames,
Que je marche sans bruit, je prends bien gard'aux flammes
El aussi aux Larrons qui cherchent vous voler,
Je marche avec grand soin (pour bien les attraper)
Pendant toute la nuit, empêchant leur malice,
Et suis fort diligent pour vous rendre service,
Jusqu'à la fin que mes jours seront ici passés,
Que Dieu me fait sa grâce et vous donne une bonne
Gérard-Julien FOURMARIEZ et Gérard Bissette*

Ce Gérard-Julien Fourmariez, fils d'Antoine I et de Jeanne Philipron, naquit le 14 janvier 1766. Nous savons où ni quand il mourut.

Gérard Visette et non Bissette, natif de Louviers, épousa, le 22 novembre 1766, à l'âge de 25 ans, Michel Gauniau. Il mourut le 28 novembre 1790, 48 ans.

Au sujet d'un autre veilleur de nuit, Jean Joseph Fontaine, feu M. Emile Ouverleaux a eu l'amabilité de nous communiquer les renseignements suivants : Vers 1822, ce Fontaine distribuait, le jour de l'an une image où il était



représenté avec sa lanterne et son chien et coiffé d'un claque. Sous cette figure, on lisait ces vers, cités de mémoire par M. Ouverleaux, et dont l'auteur était le juge de paix d'Ath, Courtois :

*Point de petit emploi. C'est ainsi qu'on l'entend
La lanterne à la main, mon service est utile,
Car lorsque tout sommeille, à mon zèle prudent
Le Magistrat remet la garde de la ville.*

Ici peut-être une lacune de deux vers ou davantage.
 Mais dans l'obscurité, marchant de rue en rue,
 Si je vois que Chloé laisse prendre son cœur,
 Je feins d'être distrait, j'affecte la berlue,
 Et passe mon chemin sans crier au voleur.
 Paisibles habitants, votre âme généreuse,
 A mes nocturnes soins sans doute applaudira,
 Elle fera si bien qu'en cette année heureuse
 A tous mes compliments sa bourse s'ouvrira.

Nous n'avons plus d'exemplaire de cette image dont notre érudit ami a conservé le souvenir.

Une gravure ancienne à plusieurs compartiments a été signalée par M. Jules Dewert dans le journal *L'Echo de la Dendre* (24).

A l'avant-plan, un veilleur accoutré comme ceux décrits ci-dessus poursuit un voleur déguenillé, serrant un sac contre sa poitrine, tandis qu'un second voleur, un sac sur le dos, s'enfuit, serré de près par le volé. Plus haut, le voleur entre les deux veilleurs est conduit devant la Justice et un troisième compartiment le montre apparaissant devant dame Thémis.

Au bas de cette gravure, Jean-Joseph Fontaine a signé les vers suivants :

Point de petit emploi. C'est ainsi qu'on l'entend.
 La lanterne à la main, mon service est utile,
 Car lorsque tout sommeille, à mon zèle prudent
 Le Magistrat remet la garde de la ville.
 Si de Chloé parfois qui vole au rendez-vous,
 Fin argus de la nuit, je vois l'amant fidèle,
 Je le laisse, Messieurs, et ne suis que jaloux
 De rompre des voleurs la trame criminelle.
 Ma vigilance enfin préserve vos foyers,
 De l'incendie affreux, des attaques soudaines,
 Et mon cœur en ce jour vous offre volontiers,
 De cent prospérités le souhait pour étrennes.

Ce Jean-Joseph Fontaine, agent de police et veilleur de nuit, décéda, âgé de 64 ans, le 10 juin 1832. Son Charles, qui mourut à l'âge de 39 ans, le 16 janvier 1869 et Philippe-Evrard dit l'Grand Pée du Cureu, furent les deux derniers veilleurs de nuit.

(24) Numéro du jeudi 10 et dimanche 13 février 1910.

AGENTS DE POLICE. — Nous connaissons en tout et pour tout comme feuilles d'étrennes de nos agents de police, deux éditions imprimées à Ath chez Thémon-Dessy, d'une image qui représente la tour et le grand portail de l'église Saint-Julien. Au pied de l'édifice, trois agents de police, coiffés d'un bicorne en bataille, sont en conciliabule. Au-dessus du cadran de la tour se voit, à une lucarne, la tête du guetteur.

Voici le texte de cette image :

ETRENNES.

Un usage ancien, parmi nous établi,
 Qu'un devoir bien cher garantit de l'oubli,
 Nous engage, Messieurs, à la nouvelle année,
 A vous offrir à tous hommages et souhaits,
 Des hommages réels, des souhaits bien sincères,
 Pour vos prospérités, pour vos biens les plus chers.
 Si la crainte, la nuit, tourmente vos esprits,
 Pour vous calmer soudain, éloignez tous soucis.

CHAMART, THOMAS, GRUMIAUX et LEFLEMME.

De ces quatre agents de police, le dernier, Leflemme — et non Leflemme — fut nommé en 1842 ; il mourut en 1846 ; notre image fut donc imprimée deux fois au moins entre les années 1842 et 1846.

GUETTEURS. — Les guêtelous, comme on dit à Ath, distribuèrent aussi leurs feuilles d'étrennes. Nous ne possédons plus celles antérieures à 1869. En cette année, l'imprimerie Thémon-Dessy éditait une image, la même que celle dont nous venons de parler. Les vœux des agents de police sont remplacés par les vers suivants :

Dormez, Athois, dormez, fiez-vous toujours à nous !!
 Dormez, Athois, dormez, quelqu'un veille sur vous !!
 Savourez à loisir les présents de Morphée ;
 Livrez-vous au repos. Quand la voûte éthérée,
 Au-dessus de vous tous sera teinte de feu,
 Oeil au guet, mine au vent, le sinistre « Guêtelou »,
 Trois fois fera sonner le tocsin triste et sombre,
 Guidera le Pompier courant perdu dans l'ombre,
 Dira de quel côté domine l'élément,
 Jettera hors du lit le Bourgeois nonchalant,
 Et les vifs sons du cornet de BASLALARME,
 Pour éteindre le feu grandiront le vacarme.
 Dormez, Athois, dormez, fiez-vous toujours à nous !!
 Dormez, Athois, dormez, quelqu'un veille sur vous !!

Ath, le 1^{er} janvier 1869.

Les Guêtelous de la ville
 DEMARET, CHAMART et TUMBLAIRE.

Baslalarme est le nom donné à un ancien tambour athois qui a été aussi clairon des pompiers.

En 1874, le même imprimeur édita une feuille représentant la partie supérieure de la tour de Saint-Julien, au haut de laquelle se trouve un guetteur sonnante de la trompette ; c'est pure fantaisie : nos guetteurs émettaient quelques coups de clairon aux quatre côtés de la tour, par la lucarne percée dans chacun des quatre cadrans de l'horloge.

Sous cette image est reproduite en grand une trompette ; le texte est le même que celui de 1869. Cette fois, nous trouvons les noms de Demaret, André et Tumelaire.

Demaret était connu à Ath sous le sobriquet de *Grand pée Café* et Tumelaire n'était pas autrement dénommé que *El grand blond*.

M^{me} V^o Mottrie, imprimeur, à réédité, en 1905, la feuille de 1874 ; mais la grande trompette a été omise. Il n'y a plus que deux guetteurs, André et Visette, dont nous retrouvons les noms sur la feuille d'étrennes de 1908 ; celle-ci représente la tour surmontée d'un drapeau ; à droite, se lit le texte, qui n'a pas varié.

Le service de jour des guetteurs de la tour de Saint-Julien a été supprimé le 10 août 1900 ; celui de nuit, supprimé par l'autorité allemande le 2 septembre 1914, a été rétabli le 15 novembre 1920 ; nos deux guetteurs, Joseph Delplace, dit *El cron pastour*, et Victor Visette ont été définitivement supprimés le 1^{er} octobre 1923. Ils veillaient de 6 heures du soir à 6 heures du matin ; de 6 à 9 heures du soir, de 5 à 6 heures du matin, immédiatement après la sonnerie de l'heure, ils donnaient un coup de cloche appelé pardon. Lorsqu'ils fonctionnaient de jour, ils faisaient de même.

De 10 heures du soir à 4 heures du matin, le *pardon* était remplacé par quelques coups de clairon aux quatre côtés de la tour, à chaque heure et à chaque demi-heure. Nos guetteurs ne portaient pas d'uniforme. Ils faisaient usage d'un clairon ordinaire.

ALLUMEURS DE RÉVERBÈRES. — Nous avons sous les yeux une image, offerte en 1833 par les Réverbéristes de Namur à leurs éclairés, et sous laquelle se lit une c'

wallonne de 15 couplets sur l'air de *Lafaridondaine, Lafaridondon*. Nous donnons cette chanson en annexe au présent travail.

L'image représente une place au fond de laquelle se silhouette la cathédrale de Saint-Aubin ; à l'avant-plan, sous un câble tendu au travers de la place et auquel est suspendu un réverbère, se voient deux allumeurs : l'un porte sous le bras droit une boîte à anse renfermant son nécessaire d'allumeur ; de la main gauche, il s'appuie sur un bâton ; il se dirige vers une rue à sa gauche ; l'autre, qui a posé sa boîte à terre, a descendu le réverbère à sa portée et l'allume.

Tels ceux de Namur, tels nos allumeurs descendant les réverbères pour le nettoyage des lampes à l'huile et pour l'allumage. Mais chez nous les lanternes étaient suspendues par une corde à des potences fixées aux murs des maisons. Il suffisait de lâcher la corde pour descendre la lanterne.

Nos allumeurs préférèrent-ils dans la suite faire usage d'une échelle ? La gravure de la feuille d'étrennes de 1851 semble l'indiquer ; nous y voyons, en effet, un ouvrier qui tient dans la dextre une lanterne, dans la senestre une échelle. Le compliment est assez long ; le voici :

*Nous venons vous souhaiter la bonne année,
Une bonne santé et le contentement,
Un court hiver sans grande gelée,
Et pas de malheurs sur votre chemin,
Des pommes de terre sans maladie,
Une tarte de cuisée le lundi
Du pain et de l'argent en masse,
Et un cent de moules le samedi.*

*Nous souhaitons aux vieux grand-pères
De bons bâtons pour marcher,
Des COUQUEBAQUES pour les grand'mères,
Et le morceau de sucre pour leur café,
Des galants pour toutes les filles,
De l'ouvrage pour tous les ouvriers,
De beaux vêtements pour les demoiselles,
Et des BABLUTES pour les écoliers.*

*Des pratiques aux apothicaires,
Des baptêmes à M. le curé,
Aux commerçants des grandes affaires,
Aux francs-maçons de bons diners,*

Vieille bière et genièvre aux ivrognes,
 Une paillasse pour les malheureux.
 A nos gros gourmands du Biffe (*)
 Une besace pour les pauvres mendiants.

Aux médecins beaucoup de malades
 Pour ne pas mourir dans leur lit,
 Aux banqueroutiers de larges griffes
 Pour passer à l'étranger,
 A tous solliciteurs de place
 De beaux et lucratifs emplois,
 Au pays, prospérité, richesse,
 Et du bonheur aux Athois.

Voilà bien des souhaits pour quelque temps
 Je crois que c'est assez comme ça :
 Si vous en voulez une charrée,
 Dites-le, nous ne serons pas muets.
 O FIEU !... de toute la ribanbelle
 Encore un peu nous oublions le meilleur :
 C'est de souhaiter la dringuelle
 Pour désaltérer les allumeurs.

(*) Se vend à Ath, chez BEBEL, rue des Récollets.

Ce texte demande quelques explications. Il y est question des francs-maçons ; le 27 mai 1839 avait été fondée la loge de la Renaissance à l'Orient d'Ath. Nous ignorons la date de sa suppression. La matrice du sceau de cette société est conservée à l'hôtel de ville.

Il est encore fait mention ici d'aliments locaux qu'il importe de définir.

On entend par tarte de *cuisée* une tarte grossière qui est cuite en même temps que le pain.

Tout le monde connaît les *couquebaques* : ce sont les crêpes ; mais que sont les *bablutes* et le *biffe* ?

Les *bablutes*, sœurs nobles des *placards*, sont des bâtonnets de sucre cuit enveloppés d'un papier blanc. Ces placards, aujourd'hui tombés dans l'oubli, eurent autrefois beaucoup de vogue. En ce temps-là, l'on ne se souciait guère de l'hygiène ; aussi, les marchands de ces friandises généralement de pauvres vieilles, recueillaient les cartes à jouer usagées ; elles coulaient sur chaque carte un peu de sirop de cassonade chaud qu'elles laissaient refroidir. Le placard était fait. Les enfants le payaient un *gigot* (un

time) ; ils léchaient avec infiniment de plaisir ce sucre qui collait aux cartes.

Le *biffe*, qui n'est plus guère connu depuis la guerre, se vendait, comme nous l'apprend le compliment, chez Bébel, à la rue des Récollets, le quartier noble de la ville, le diminutif des Marolles de Bruxelles.

Or donc, Bébel étant disparu ainsi que ses émules, nous n'avons pu retrouver la recette exacte du *biffe*. Fort heureusement nous savons sa composition et la façon de le manger.

Le *biffe*, comparable par la forme, mais par la forme seulement, à l'andouillette, consistait en boyau de veau rempli de tripes hachées menu, salées, poivrées et assaisonnées d'anis et toujours aussi de coriandre. Les tripes consistaient en *panchette* et *mulette* de veau, voire même de bœuf ou de vache ; elles étaient lavées à grande eau, ébouillantées, pelées, plongées pendant douze heures dans l'eau et lavées à nouveau.

La *panchette* est la panse, troisième poche de l'estomac ; quant à la *mulette*, mullette (LITTRÉ), moulette (SEMERTIER, *Vocabulaire de la boucherie et de la charcuterie*, Liège, 1894), c'est le quatrième compartiment de l'estomac des ruminants, le seul bien développé chez le veau, celui qui aboutit à l'intestin grêle, où s'élabore le chyle et qui contient la présure. Notons que d'après Hécart, la *mulète* est le scrotum du mouton et du veau qu'on vend à la triperie et dont quelques personnes sont fort friandes. Il ajoute qu'on donne aussi ce nom à la caillette ou petit sac contenant le lait caillé qui sert de présure. Vermesse appelle aussi *mulette* le scrotum du mouton et du veau.

Caillette et même scrotum étaient employés à Ath. Le *biffe* était cuit à l'eau. Il se vendait une *cense* et demie (3 centimes). Pour le manger, il fallait qu'il fut réchauffé et humecté de jus de citron ; de fines tartines beurrées en étaient l'accompagnement obligatoire.

Mais nous voilà loin de nos allumeurs.

Ceux-ci allaient bientôt modifier leur méthode de travail ; l'éclairage à l'huile, adopté au début du XIX^e siècle, avait fait son temps ; le 15 août 1852, la ville fut

pour la première fois éclairée au gaz. Nous n'avons plus de feuille d'étrennes de cette époque ; nous ne connaissons que celle de 1874, éditée chez Thémon-Dessy. Elle a pour titre : *Etablissement du gaz*, avec un dessin fantaisiste de l'usine ; à droite du texte, se voit une image représentant un réverbère fixé au mur par une potence contre laquelle s'appuie une échelle. L'ouvrier a allumé le bec de gaz ; il descend de l'échelle, porteur d'une lanterne à main. Le papier nous offre la *chanson des réverbistes (sic)*, sur l'air : *Aussitôt que la lumière.*

Première couplet.

*Du jour quand la lumière
A l'horizon descend,
Aussitôt que sur la terre
Du soir l'ombre s'étend,
Commence notre tâche ;
On nous voit gais, contents,
Parcourir sans relâche
La ville en tous sens.*

Deuxième couplet.

*Chacun de nous court, monte,
Descend agilement,
D'une manière prompte
Remonte et redescend.
Jusqu'à la Saint-Sylvestre,
Depuis le jour de l'an
A la cour(se) pédestre
Nous prenons notre élan.*

Troisième couplet.

*Dans chaque réverbère
Le feu du gaz jaillit
Si bien que tout s'éclaire
Malgré la noire nuit.
Par notre savoir-faire
Et notre agilité,
Nous buvons des verres de bière
Dans tous les estaminets.*

Ath, Premier janvier 1874.

P. N.

Ces initiales P N sont celles de Philippe Nicaise, Vinnom (vingt noms), qui eut pour fils Edouard, L'Prince.

Cette *chanson des réverbistes* ne nous paraît d'origine athoise, à l'exception toutefois des deux vers qui ont un cachet bien local.

Les allumeurs de l'éclairage public de Schaerbeek qui, en compagnie de ceux de Saint-Josse-ten-Noode, se bornaient, en 1850, à offrir à leurs concitoyens un petit calendrier lithographié chez F. Desterbecq, rue des Croisades, 4, à Saint-Josse-ten-Noode, distribuèrent, en cette même année 1874, une feuille d'étrennes, sans nom d'imprimeur, dédiée aux habitants de la commune de Schaerbeek, où est représenté un ouvrier allumant un réverbère au moyen du bâton qui nous est familier ; cette image porte un compliment qui n'est autre que notre chanson, sauf la finale, remplacée par la tirade que voici :

Par notre savoir-faire

(Le vers « Et notre agilité » a été omis)

*La nuit devient lumière
Les ténèbres clarlé.
Cette clarté vous montre
Messieurs, votre chemin
Et de mainte rencontre
Préserve c'est certain.
S'il faisait noir sans doute
Plus d'un adroit voleur
Vous guetterait en route,
Ou maint autre malheur
Pourrait dans la nuit sombre
Encor vous arriver
Car vous savez que l'ombre
N'est jamais sans danger.
Nous venons avec confiance,
MM, dans ce jour si heureux
Que de nouveau l'an recommence
Vous faire nos souhaits, nos vœux
Nous lâcherons toujours bien faire
Pour nous mériter vos faveurs
Oui nous ferons la nuit bien claire.*

Et sous l'image :

Les allumeurs

*Ont l'honneur de vous souhaiter
une heureuse année.*

Ajoutons que des feuilles d'étrennes analogues ont été faites pour les allumeurs d'Ixelles en 1883, 1884, 1888 à Saint-Gilles, chez J.-B. Stevens, chaussée de Waterloo, 137 ; en 1891, 1892, 1893 et 1894 chez L. Narcisse, rue du Presbytère, 2, à Ixelles ; sur ces feuilles a été ajouté, pour rimer avec « faveurs », le vers

N'oubliez pas les allumeurs

On voit par là que notre chanson n'a pas l'originalité des autres pièces que nous avons citées ; l'esprit local n'apparaît que dans les deux derniers vers : c'est l'Athois qui, pour se reposer du moindre travail, court à l'estaminet.

LA FÊTE DES ROIS.

L'Épiphanie est la dernière fête du cycle de Noël. Le 6 janvier était, dès le III^e siècle, consacré, en Orient, à l'anniversaire de la naissance de Jésus.

Nous savons que chez les anciens Saxons ce jour était celui de la fête suprême du soleil.

L'Épiphanie se serait accompagnée, dès l'origine, de réjouissances qui ne seraient autre chose que la survivance des fêtes païennes et, de même que la royauté des saturnales se tirait au sort dans un banquet, de même les chrétiens choisirent la veille de l'Épiphanie pour faire les rois à la manière antique. On y joignit, nous dit Gachet (25), toutes les particularités qui distinguaient les saturnales ou même le vieux culte germanique, et l'on sanctifia le tout en apparence avec le patronage des trois Rois. L'on remarquera cependant qu'il n'y avait pas coïncidence entre l'Épiphanie et les saturnales romaines. Celles-ci, nous l'avons dit, duraient du 17 au 23 décembre.

L'abbé Deslyons (26) estime que la royauté tirée au sort, les gâteaux, les chandelles des rois viennent en ligne directe des anciens cultes.

Quoi qu'il en soit, cette vieille coutume de fêter les rois se retrouve dans nos provinces ; elle était, au pays d'Ath, l'occasion de fêtes qui se sont à peu près perdues depuis la guerre.

(25) *Loc. cit.*, p. 102.

(26) L'abbé Jean Deslyons a publié notamment : *Discours ecclésiastique contre le Paganisme des Rois de la fève et du Roy-boil pratiqués par les Chrétiens charnels en la Veille et au Jour de l'Épiphanie de N.-S. Jésus Christ*. A. Paris, chez Guillaume Desprez, 1664, in-12. — *Traitez singuliers et nouveaux contre le Paganisme du Roy-boil*. Le I, *Du Jeusne ancien de l'Eglise catholique la ve des Rois*. Le II, *De la Royauté des Saturnales remise et contre par les Chrestiens charnels en cette Feste*. Le III, *De la superstition du Phœbé ou de la sottise du Febué*. A. Paris, chez la V^{re} Cuvreux, 1670, in-12.

Le 5 janvier au soir, se fait le repas de la fête des Rois ; pour la circonstance, la famille se réunit au grand complet ; les domestiques, les servantes sont revenus au village, revêtus de leurs plus beaux habits ; les soldats demandent un congé (27).

Le proverbe, connu dans toute la région d'Ath, prétend que « le jour des Rois, les roitelets retournent à leur nid », et non seulement il y a là une allusion à la réunion de famille mais encore une croyance quant au retour des roitelets au nid où ils sont nés.

A Belœil, j'ai vu, dans mon enfance, les chevaux faire aussi leur repas des rois : l'hiver, ces animaux, inactifs à l'écurie, ne reçoivent qu'une minime quantité d'avoine, ou même leur ration est complètement supprimée ; mais le jour des Rois, on leur donnait la ration des chevaux qui travaillent (28).

Le repas des Rois, très populaire ainsi que l'indique la naïve gravure bien connue de l'Almanach de Liège (29), commence en allumant la chandelle et en tirant les rois ; parfois la fête s'accompagne de pétarades et de feux de joie.

La chandelle, longue de vingt-cinq à trente centimètres, était autrefois donnée à ses clients par l'épicier qui accompagnait ce cadeau d'un paquet de chocolat et d'une feuille de billets de rois (30).

L'usage du gâteau à la fève pour désigner le roi n'est pas adopté chez nous. L'on a recours aux billets de rois. Ces billets, imprimés à Turnhout, à Tournai, à Lille ou à Metz, se débitaient chez les boutiquiers au prix modique de cinq centimes. Les divers personnages sont ordinairement le roi, le conseiller, le secrétaire, le valet de chambre, le

(27) DEWERT. *La fête des Rois*, Extrait du *Bulletin de Folklore*, t. III, fasc. 3-4, Bruxelles Misch et Thron, 1906, p. 133, n° 18.

(28) DEWERT, *loc. cit.*, p. 133, n° 26 rapporte également cette coutume.

(29) *Le grand double almanach dit de Liège*, éditions Casterman, Tournai.

(30) DEWERT, *loc. cit.*, p. 133, n° 27 et 28 donne des détails sur la manière d'utiliser la chandelle.

laquais, le médecin, l'échanson, l'écuyer tranchant, le confesseur, le suisse, le portier, le messenger, le musicien, le ménétrier, le cuisinier, le fou.

Les feuilles imprimées à Turnhout, chez Brépols et Dierckx fils, sont coloriées ; le texte est en flamand et en français ; on y lit l'inscription : *sur l'air : J'ai du mirliton*. Les billets imprimés chez la Veuve Henri Casterman à Tournai n'étaient pas coloriés ; leur texte était uniquement en français.

Outre des exemplaires de ces billets, ma collection renferme une feuille imprimée chez Danel, Grand'Place, 18, à Lille (31) et une autre chez Laroche-Delattre, successeur de Castiaux, également à Lille (32).

J'ai aussi deux séries très curieuses de *Nouveaux billets pour la Fête des Rois*. Elles sont en quatre feuilles ; l'une, de l'imprimerie lilloise Blocquel-Castiaux (33) est sur papier blanc ; elle comporte soixante-quatre sujets, le roi et le fou étant représentés différemment sur chaque feuille. Les autres sujets sont les suivants : la bonne-maman, le bon mari, la rosière, le musicien, l'enjoleur, le danseur à la mode, le tamiseur, l'avare, la belle des belles, le chinois de paravent, l'inconstant, le génie satirique, le melon des melons, le petit ramoneur, l'ennuyé, l'époux variable, le beau militaire, le beau rieur, Monsieur boit sans soif, le séduisant polichinelle, la maîtresse d'école, le cuisinier, la vaniteuse, l'homme sans conséquence, l'artiste, madame la pipe, le pauvre diable, monsieur de la Bedaine, madame politique, le peintre Chicocandar, le disciple de Bacchus, la musicienne, monsieur Sauve la graisse, monsieur l'Engelé, il signor piedbot, il signor sanculo, le gastronome, l'ornithomane, la pauvre fille, le solitaire qui voit tout, le dangereux pélerin, l'astrologue, il signor trompet-

(31) Cette imprimerie existait déjà en 1830.

(32) Laroche, successeur de Castiaux, Grand'place, 13, à Lille, était, en 1890, propriétaire de la planche des billets de rois de Dieu.

(33) Cette maison existait déjà à Lille en 1810 ; elle est mentionnée en 1870 ; elle n'existait plus en 1890 ; en 1830, il avait l'imprimerie-librairie Blocquel, Grand'place, 9, et la librairie Castiaux, grand'place, 23.

tino, il signor tamburini, la bonne sœur, le père de famille, la mégère, la portière, le rapin, l'instrumentiste, l'aimable cavalier, la jeune coquette, le saltimbanque, l'équilibriste, le jocriste, papa Jobard.

L'autre série, sur papier de couleur, comporte les mêmes sujets, avec de « *nouveaux couplets d'une facture originale sur l'air : J'ai du mirliton* » ; elle est de la librairie Laroche-Delattre, successeur de Castiaux.

Ajoutons que la maison Desclée-De Brouwer a publié des billets de rois de luxe et la librairie Catherine Tercelin, rue d'Havré à Mons, une autre série commune, gravée sur bois, dont les couplets sont différents des séries de Brépols, V^e Casterman et Donel (34).

M. Dewert signale (35) qu'il a obtenu à Brugelette une feuille de billets qui date au moins du XVIII^e siècle. Elle comporte seize personnages ; le valet de chambre, le laquais et le suisse s'appellent chambellan, receveur, maître d'hôtel. Les vignettes sont en noir et accompagnées chacune de deux vers.

Disons maintenant comment on procède au tirage. Les billets sont découpés, pliés et jetés dans une casquette ou un chapeau. Il y a autant de billets que de convives plus quatre. Le fou est d'abord éliminé ; la personne la plus âgée tire d'abord pour le bon Dieu, pour la Sainte Vierge, pour le Roi et la Reine. Le fou est alors remis dans la casquette et le tirage continue. Les billets tirés pour Dieu et la Vierge sont précieusement conservés comme porte-bonheur. On les collait sur la barre à cannettes, — planche moulurée ou sculptée munie de crochets pour y pendre les pots, — ou à l'intérieur de la caisse de l'horloge. Si Dieu ou la Vierge est Roi ou Reine, c'est le plus âgé qui les remplace fièrement. Le Roi dirige le repas, donne le signal pour boire, règle les divertissements. Lorsqu'il boit, tous les assistants doivent crier « le roi boit » ; celui qui ne le fait pas

(34) VAN HEURCK en BOEKENOOGEN. *L'Imagerie populaire des Pays-Bas* (Duchartre et Van Buggenhoudt, Paris, 1930) reproduisent un fragment de la feuille Tercelin à la p. 117 et la feuille entière à la p. 173.

(35) *Loc. cit.*, n° 87, pp. 157-158.

est barbouillé par le fou. Celui-ci emploie de la suie ou un bouchon brûlé. On noircit aussi l'étranger qui, entrant dans la salle, néglige de demander qui est le roi (Maffles, Ligne) ou qui est le fou (Rebaix). Le fou doit se noircir ou se déguiser. A Lessines, on pousse des hou ! hou ! successifs, lorsqu'il boit. Il est chargé d'égayer la société par ses bouffonneries (36).

Quand au repas, il comporte, entre autres, le plat traditionnel du lapin (37) ; mais, faute de lapin, l'on mange la *saucisse à puns* (à la compote de pommes). Pain d'épices, tartes, *ratons* ou crêpes, gaufres, font partie du menu.

La fête des rois était aussi l'occasion de feux de joie, de pétarades, de cortèges-quêtes, de chansons (38).

LA FÊTE DES FOUS. LUNDI PERDU. ROI BROUZÉ.

A l'Épiphanie se rattache la fête des fous qui, en certains endroits, se célébrait à la Circoncision, en d'autres au jour des Rois. Nous savons que la fête des fous était connue à Chièvres au moyen âge; le mercredi après les Rois de l'année 1447, l'évêque des fous de Chièvres et ses compagnons donnèrent un spectacle à Ghislenghien (39).

Gachet (40) nous parle aussi de la fête des ânes qui se célébrait le 14 janvier à Beauvais et le 25 décembre en d'autres endroits ; nous n'en avons pas jusqu'ici trouvé de trace au pays d'Ath.

Il n'en est pas de même du lundi perdu (*verloren Maandag*), lundi après l'Épiphanie, appelé encore élu ou parjuré. L'on a tenté maintes explications du nom donné à ce jour. Kiliaen, cité par Cooremans (41), suppose qu'

(36) Cfr. J. DEWERT, *loc. cit.*, *passim*.

(37) Les lapins des trois faubourgs ont passé un vilain quart d'heure en l'honneur du *Roi qui boit*. Journal *L'Echo de la Denc* imprimé à Ath, n° du 8 janvier, 1863.

(38) Sur les repas, les feux, les pétarades, les cortèges et chansons des Rois, l'on trouvera de multiples détails dans l'ouvrage précité de J. Dewert.

(39) Ernest MATTHIEU, *Histoire du Théâtre en Hainaut*, Dequesne Masquillier, 1895, p. 8.

(40) *Loc. cit.*, p. 103.

(41) *L'année de l'ancienne Belgique*, p. 54.

jadis les magistrats étaient élus ce jour-là, qui était ainsi perdu pour les occupations journalières. Ceci ne peut s'appliquer à la ville d'Ath ; les membres du Magistrat étaient nommés la veille de la Saint-Jean Baptiste, primitivement par le comte et, dans la suite, par le châtelain.

A Chièvres, le mayeur et les échevins étaient désignés par le seigneur ou par le bailli ; la date de leur nomination variait. Cette explication n'a donc pas de valeur, du moins pour nous.

Wauters (42) et le baron de Reinsberg-Duringsfeld (43) reconnaissent que l'hypothèse de Kiliaen se rapproche beaucoup de la réalité et ils justifient leur opinion sur le fait que dans la coutume d'Anvers il est dit que le lundi après le jour des Rois on lisait à la Halle-aux-Draps, avant midi, le livre de la « gilde ». Avant l'invention de l'imprimerie, il y avait là pour les artisans une garantie précieuse. Et ces auteurs ajoutent que le choix de ce jour se rattachait, selon toute probabilité, à la coutume des plaids généraux qui se tenaient trois fois par an dans les comtés et dans les seigneuries ; une de ces grandes assemblées, auxquelles étaient astreints à se trouver tous les habitants de la juridiction, avait ordinairement lieu dans la semaine après le treizième jour.

L'on dit aussi que la qualification de perdu tient à l'Évangile du dimanche précédent : « Jésus enseigne dans le temple », opinion d'autant plus vraisemblable qu'une ancienne dénomination du même jour, celle du lundi égyptien, a une origine pareille (44). On tenait ce jour-là un *om-megang* représentant la fuite en Égypte et, à ce que dit Cooremans (45), cet usage se maintient encore dans quelques villages de la Flandre et du Hainaut, surtout sur la lisière qui sépare ces deux provinces. Nous n'en avons plus trouvé de trace au Nord du Hainaut.

(42) *L'origine du lundi perdu*, *Messenger des sciences historiques*, Gand, 1845, pp. 298-299.

(43) *Le lundi perdu*, *Revue trimestrielle*, Bruxelles, 1859, pp. 226-238.

(44) *Ibid.*

(45) *Loc. cit.*, p. 54.

Quoi qu'il en soit, il est certain que pour nos ouvriers le lundi après l'Épiphanie était perdu pour les occupations journalières. Ce jour était consacré par eux au plaisir et, pour pouvoir s'amuser, ils commençaient par aller quémander des pourboires. Cette coutume était fort en honneur au siècle dernier. Aussi, nous pouvons lire, dans le numéro du jeudi 13 janvier 1853 du journal athois *L'Écho de la Dendre* : « Une animation extraordinaire a régné toute la journée du lundi perdu. C'est le jour où les ouvriers font leurs visites aux différentes personnes pour lesquelles ils ont travaillé dans l'année. Cette journée, qui commence par la récolte des gratifications données pour étrennes, va se terminer au cabaret. La manie des sonneurs aux portes allant réclamer des étrennes qu'ils ne méritent à aucun titre tend à diminuer chaque année en notre ville ». Elle diminua si rapidement qu'en 1865 le même journal constate que le lundi perdu n'a plus été fêté par les ouvriers.

Dans la suite, l'habitude de ne pas travailler ce jour-là se maintint mais celle de chercher des pourboires était morte.

Le lundi perdu est dit aussi parjuré. Si, à Lille et à Douai, on explique ce nom par la charmante légende rapportée par le folkloriste De Reinsberg, je crois pouvoir admettre pour chez nous l'explication donnée par Gachet (46), et que j'ai recueillie des lèvres de mes grands-parents qui n'avaient certainement pas lu l'admirable travail de ce savant auteur, mais qui, par contre, connaissaient bien la vie populaire de chez nous, à savoir que le lundi parjuré, qui est la queue de la fête des Rois, rappelle le souvenir du parjure des Rois mages qui évitèrent de revenir auprès d'Hérode à qui ils avaient promis de donner des nouvelles de la naissance du Christ.

Et il nous est facile de montrer que ce lundi est queue de la fête des Rois: c'est que, ce jour-là, on fêtait Roi brouzé (noirci). Ceux qui avaient été noircis par le pour ne pas avoir crié « le roi boit », le jour du festin rois, devaient offrir un régal le lundi suivant l'Épiphanie. Ce souper clôturait le cycle des fêtes de Noël.

MAURICE VAN HAUDENARD.

(46) *Loc. cit.*, p. 105

ANNEXE.

NAMUR.

Les Réverbéristes à leurs Eclairés.

Air : *Lafaridondaine, lafaridondon, etc.*

*Augourd'u on n'es nin moïa
Ce l'comminé main d'l'année
No no mettant su no s'pu bia
Po fé onne bone tournée :
Displeï no s'chanson
Lafaridondaine, lafaridondon
El s' displeï vo bousse ossi
Biribi, à la façon, etc.*

*No souhaitant qui l'novelle an
Ni faie nin come si mère,
Qar elle roteuve à to r'culant,
O bon Diel qu'éne mizère ;
Jusqu'a nosse vi Lion,
Lafaridondaine, etc.
Qui bacheuve ses oreies ossi
Biribi, etc.*

*Nos'avan veyu l'cocq Gaulois,
Il a li bêche et l'aire ;
On sé qu'il a onne fameuse vois,
Y fait foar li fé laire :
Qui laie fé ses pouions
Lafaridondaine..
Y seront bintôt fou d'Paris
Biribi...*

*C'est des grivois qui rotte nu bin,
Ys' ont des gambes d'insaire :
Don clain d'onie y sont à Berlin,
O qui faie nu bin l'gaire ;
Et pui des compagnons
Lafaridondaine....
Qui trouveront didin s'pay-ci
Biribi...*

*Alors do costé de l'Russie
Nos 'irant come à l'fiesse,
Y gna onne Ours questel furie,
Qu'on vauie li cacé l'tiesse ;
Inne si nourit qui d'son
Lafaridondaine...
Qu'on l'abatte et ses ghonnes ossi
Biribi...*

Si l'blanc moussi direuve on mot,
 On l'y freuve si l'affaire,
 On l'y chaireuve bin ville su l'dol
 Po l'apprainte à fé l'gaire ;
 Avou s'labit d'sauvlon
 Lafaridondaine...
 Qu'il a blanquit din nos'pay
 Biribi...

Nonne causrant nin des Ollandais,
 Car c'es de l'vraie warmaie,
 Inne sont braves qui din leu marais
 Et padri leu murates.
 A no s'révolution
 Lafaridondaine...
 Y courainne comme des aragis
 Biribi...

Choûlé bin, volà li fin mot :
 Ce l'pu bia d'nos histoire,
 C'es do waiti d'awet tortot
 Do poin didin s'tarmoire :
 C'est là l'nuck de l'chanson
 Lafaridondaine....
 Gimnecroi min quine n'zavant mintli
 Biribi....

Mais si des brigans vairainne co
 Assaï di no l'printe,
 No porainne les stronné torto,
 Inne s'agit qui d's elinte ;
 Songhi zy braves Wallons
 Lafaridondaine...
 Les Français n'sont nin lon di l'ci
 Biribi....

Mais nos 'estant mau r'présintés,
 A l'chambe on no chaginne,
 Onne partie di no députés
 Gâte nu tote li machine ;
 L'interet de l'nation
 Lafaridondaine...
 N'ocupe nin du tout leux espris
 Biribi....

On que vou do chô, l'ôte vou do frois,
 Ce st'ane si pu comprinte,
 Jusqu'à trové mau qu'les François
 Vegnuche po no disfinle :

O qui nos'estant bons
 Lafaridoudaine...
 Dino leï moindr'né ainsi
 Biribi...

Nos'avans tant des braves ghins
 Pofé allé l'affaire,
 On va choizi des arlequins,
 C'est vrainmin come à l'foaire ;
 Y faie-nu l'fanfaron
 Lafaridondaine....
 Mais bernick po z'allé s'ghî
 Biribi...

Nos'avans morblu on bon Roi,
 Et portant on no moienne,
 Sti-là on l'sé bin, y rotte droi,
 Qu'on n'ly faie nin de l'poinne ;
 Y n'bronche nin po l'canon
 Lafaridondaine...
 No duvrainne fé torto come li
 Biribi...

Di bon cœur il a' yeu nos vois
 Po qui poâte li courone,
 On n'pleuve nin fé on meyeu chois.
 C'es vrainmin on brave home :
 D'Orléan l'union
 Lafaridondaine...
 Dôrets des p'lits princes au pai
 Biribi....

Mais savo bin qu'on s'apercois
 Qui l'rachon divin rance,
 No crierainne sinon qu'on a sois,
 Vive li Belgique et l'France !
 Abie ! et mon Warnon
 Lafaridondaine...
 Courant viltte rincé no s'gozi
 Biribi....

Le Jeu du Drapeau

et les interventions de la Société des Nations.
(Traduit du Néerlandais).

Bien étonnés de se trouver ensemble. Et tout de même il y a un lien étroit entre ce noble jeu populaire qui consiste à faire évoluer l'étoffe du drapeau sur le rythme de la musique et les problèmes sociaux et académiques que la Société des Nations s'est posée dans une commission créée sous ses auspices.

En effet, pendant le premier Congrès International d'Art Populaire, tenu à Prague du 7 au 13 octobre 1928 on a créé la Commission Internationale des Arts Populaires. (C. I. A. P.) qui tint sa première réunion à Rome en octobre 1929, où fut choisi comme premier objet de son étude : le jeu du drapeau.

Avant d'examiner ici l'origine folklorique et l'extension géographique de cet amusement connu dans toute l'Europe et qui est pratiqué encore en Hollande, notamment en Gueldre dans le Brabant Septentrional et dans le Limbourg, je veux faire ressortir ici combien l'étude comparative du folklore en général et des arts populaires en particulier a prouvé que malgré toute diversité régionale ou nationale il existe une unité européenne dans le jeu du drapeau, ainsi que dans d'autres manifestations d'art populaire et de réjouissances locales ou nationales.

Cette découverte a fait naître la compréhension surprenante que l'étude comparative du folklore qui par ses comparaisons de phénomènes culturels suscite en premier lieu l'amour du patrimoine national et de la culture populaire, peut favoriser aussi un internationalisme sain, qui met le folkloriste en garde contre un chauvinisme à vues étroites et un mesquin esprit de clocher.

L'étude réciproque de ce qu'on croit être le patrimoine le plus national par rapport à la chanson populaire, la danse populaire, la légende populaire, l'art populaire peut bien apporter une désillusion à ceux qui par suite d'un isolement suranné, avaient surévalué leur culture nationale, mais elle aura finalement pour effet de renforcer l'interdépendance entre les peuples qui maintiennent un patrimoine équivalent par des traditions locales ou nationales. Et la compréhension que les biens culturels populaires n'ont pas uniquement une signification locale où régionale, mais présentent une valeur mondiale contribuera, dans notre civilisation moderne de nivellement et de sacrifices à la technique à conserver un patrimoine précieux, qui dans différents pays de la vieille Europe, a été transmis avec piété de génération à génération.

Quel contraste entre cette nouvelle conception des savants qui se sont rapprochés grâce à la Société des Nations et celle des cosmopolites progressistes du début de ce siècle.

A cette époque on croyait servir le mieux la cause de l'internationalisme en jetant par dessus bord tout ce qui rappelle les mœurs et coutumes anciennes, les costumes nationaux, les réjouissances nationales. On pensait qu'il ne convenait pas de laisser subsister, au XX^e siècle éclairé, les legs de l'obscur moyen-âge. Le costume national, bien souvent caractéristique, devait être abandonné pour le vêtement confectionné avec la casquette de sport et le faux-col mondial. Les réjouissances populaires, comme le jeu du drapeau, le tir à l'arc, le carroussel, le jeu de quilles, le jeu de fers, le jeu d'anneaux furent refoulés par le sport moderne, pratiqué d'une façon unitaire dans le monde entier. Des jeux d'enfants très amusants comme les jeux du pot couvert d'une vessie (rommelpot), les courses des Trois Rois furent interdits par règlement de police, par des conseils communaux progressistes qui s'imaginèrent réellement avoir ouvert la voie au progrès, à l'internationalisme et la fraternité des peuples, mais qui en fait réalisèrent un nivellement et un appauvrissement attristants, révélant la misère collective d'un monde hyper-industrialisé.

Les sentiments nationaux déviés qui si souvent dégénèrent en un chauvinisme funeste, provoquèrent pendant

la guerre un état délirique de psychose national. Si l'on jugeait d'une façon superficielle, on souhaiterait la destruction définitive du nationalisme et de tout ce qui peut engendrer les malheurs de la guerre; mais à peine la paix était-elle signée, que partout se manifesta le désir d'exhiber tout ce qui caractérise la nationalité. Les Tchèques firent du costume des paysans le costume national, qu'on vit porter par les bourgeois des grandes villes pendant les premières années de la liberté républicaine.

L'Allemagne asservie, la Hongrie déchirée, le Tyrol morcelé virent une démonstration de deuil national dans le port du costume national ou de ce qui passait comme tel, p. ex. le costume d'une serveuse ou le costume d'Andreas Hofer. L'Allemagne vit son patrimoine national dans les anciens usages germaniques (*Deutsches Brauchtum*) sur lesquels on présenta des études au peuple désespéré, surtout à la jeunesse négligée qui dans les années de misère de l'après-guerre aimait à puiser abondamment dans le fonds romantique; tout cela trouva sa répercussion dans les danses et chansons populaires de la « *Deutsche Jugendbewegung* » (le mouvement de la jeunesse allemande moderne). Il se révéla qu'après une guerre mondiale de quatre ans les sources du capital commun de la culture, de l'art et des traditions populaires, des réjouissances populaires, des jeux d'enfants n'étaient pas taries. Et l'on comprit qu'on avait à accepter ces dons précieux, qu'on ne pouvait laisser s'ensabler ce fleuve de subculture des peuples, qu'on devait au contraire le nourrir pour qu'il exerçât une action vivifiante et rafraichissante dans les couches supérieures et dans le monde qui souffre le plus du manque d'âme de la vie mécanisée moderne.

C'est ainsi que dans les sphères de la société des nations on comprit bientôt qu'une organisation mondiale pourrait faire œuvre utile par l'étude dans les différents pays de ces courants vitaux de subculture, lesquels pourraient contribuer à combattre le dessèchement des idées produit par l'intellectualité cosmopolite du 19^e siècle favorisé par l'action nivellante du développement de la technique et des communications. Dans cette œuvre de relèvement des peuples la Société des Nations n'en est qu'à ses débuts, mais sur ce terrain international, presque

remment en friche, un résultat important fut acquis lorsque en octobre 1928 fut tenu à Prague le premier Congrès des Arts Populaires, auquel participèrent les délégations de 35 pays. Ce congrès a prouvé d'une façon convaincante qu'à travers les apports et les particularités qui attestent l'originalité des diverses nations, un fond leur est commun.

De même que dans les pays scandinaves, grâce à l'initiative du D^r Arthur Hazelius, on a découvert longtemps avant la guerre des trésors précieux de folklore, qui ont fourni les matériaux pour une éducation populaire caractéristique des Suédois, des Norvégiens et dans une moindre mesure des Danois; de même que les Estoniens, les Lettons et les Finlandais attachent une grande valeur nationale à leurs sagas, leurs contes et chansons populaires, de même la jeune génération en Allemagne a emprunté aux « *Sitte und Braüche* » (mœurs et coutumes) de la campagne, beaucoup de choses qui donnent de la couleur et de la fraîcheur à ses loisirs, qui s'amplifient par les conquêtes de la technique et des lois sociales.

De même, dans plus d'une ville neerlandaise l'arbre de Mai avec ses rubans multicolores est considéré de nouveau par la jeunesse comme le symbole de la jeune vie et de la joie. L'attraction magique des jeux de Pâques et la mi-été s'exerce par les feux de campement qui s'allument partout; des anciens trésors de réjouissances de la jeunesse sont rendus sous une forme modifiée aux jeunes gens de la Hollande et à celles d'autres pays.

Tout cela n'a pas échappé à l'attention du Bureau international du travail de la Société des Nations. Il fit adopter à Prague un ordre du jour, qui reconnaît que les arts populaires, en particulier les arts plastiques et appliqués doivent jouer un rôle très important dans les loisirs des ouvriers, tant dans les villes qu'à la campagne.

Si l'on pouvait réussir à remplir les loisirs de l'ouvrier par la pratique créatrice, artistique et ennoblissante des arts et des réjouissances populaires sous toutes les formes, on y trouverait un avantage social en ce sens qu'une partie de la population y trouverait un meilleur lien avec la vie, la famille et le milieu; par conséquent l'attachement à la localité et à la région se trouverait renforcée indirectement sans dégénérer en chauvinisme. Beaucoup d'ouvriers

intellectuels ou manuels verraient de cette manière, s'étendre la base morale de leur vie qui acquerrait plus d'ampleur et deviendrait plus riche.

Ce serait un pas vers la création d'une société dans laquelle les arts populaires feraient partie d'un tout harmonique et releveraient l'existence des individus et de la communauté.

Voilà la large portée sociale qui peut être inhérente à la pratique du folklore comparatif et des arts populaires dans un esprit scientifique. Après avoir indiqué en traits généraux quelle grande importance le développement des arts populaires peut avoir pour le bonheur des peuples, je m'attacherai maintenant à rechercher l'origine et l'extension d'un de nos jeux populaires les plus intéressants, le « jeu du drapeau ». Dans le Brabant wallon et dans les environs de Liège ce jeu est connu sous la dénomination de jeu « de la jeunesse » et à l'occasion de l'exposition folklorique de Nivelles en 1926 il en fut donné des exhibitions. Ce jeu du drapeau fut très apprécié par le correspondant particulier du « Nieuwe Rotterdamsche Courant » dans sa lettre du 22 juillet 1926, comme un jeu d'une beauté extraordinaire qui captive l'attention, fait battre le cœur et le remplit de joie physique et spirituelle. C'est avec enthousiasme qu'il conclut. « Tous ceux qui le 11 ou le 18 juillet ont assisté à la démonstration à Nivelles diront avec nous, qu'aucune prestation n'est si gracieuse que ce jeu du drapeau. Le maintien de ce jeu ne signifie pas seulement la conservation d'une tradition populaire, mais aussi la pratique d'un sport d'une beauté inégalable.

C'est à propos de ces démonstrations faites en 1926 que M. Albert Marinus, directeur du Service des Recherches Folkloriques du Brabant attira à Rome, l'attention internationale sur ce jeu du drapeau.

Un petit film de ce jeu du drapeau qui avait été pris, par un temps défavorable par le « Musée de la Vie Wallonne » de Liège m'a immédiatement donné la certitude que les différentes évolutions du drapeau étaient identiques à celles d'ici tant en ce qui concerne leur caractère que leur succession rythmique.

Le jeu du drapeau, qui ne se rencontre qu'à l'état sporadique dans la Belgique wallonne fut considéré par

M. Marinus comme une cérémonie militaire qui aurait son origine dans l'armée espagnole et qui aurait pu être transféré par les mercenaires wallons, les « gardes wallonnes » qui pendant des siècles avaient été au service des rois d'Espagne.

Cette supposition serait renforcée par la dénomination d'« alfère » qui, en wallonie, désigne celui qui pratique le jeu du drapeau et qui dénote une origine espagnole.

Pour acquérir plus de certitude quant à l'introduction de ce jeu en Belgique par l'occupation espagnole, M^r A. Van Dyck, folkloriste à Auderghem, s'est adressé en 1927 à Édouardo Garcia Rodeja, secrétaire général de la « Sociedad Malaguëna de Ciencias » qui lui a fait savoir ce qui suit :

« Le mot alferez est d'origine arabe et signifie cavalier (il vient de faras = cheval, dictionnaire étymologique Roque Barcio) conformément à cette étymologie, le sens original de ce mot était porte-étendard, parce que celui qui portait l'étendard, était à cheval. Plus tard et jusqu'à ce jour le mot alferez désigna le premier grade dans l'armée, que les officiers obtiennent dès qu'ils sortent de l'académie militaire quoiqu'ils ne portent pas le drapeau. De même les deux premiers grades dans la marine s'appellent « alferez de fragata » et « alferez de navis ». Il n'est donc pas étonnant que celui qui dans notre pays porte le drapeau a reçu le nom de alfère ou alferi dans les fêtes en question, par analogie avec le mot castillan ».

Cette signification s'est perdue complètement dans certains villages du Brabant septentrional. Cela ressort du fait qu'à Klein Zundert le règlement des tireurs (schutterswet) désigne sous le nom de « Cornet » ou « wimpelier », celui qui à cheval portera l'étendard et sous le nom de « alferus » celui qui devait le porter à pied. Quoique les dénominations de alfère, alferi, alferus établissent un rapprochement entre l'alfère de nos gildes villageoises et le « alferez militar » (qui porte l'étendard) il n'en est pas moins vrai que l'origine du jeu du drapeau ne se trouve pas dans le militarisme espagnol ou italien. Et même le contenu d'un curieux ouvrage découvert par M. Marinus et qui en apparence peut-être considéré comme une preuve de

l'origine du jeu du drapeau dans l'armée, ne peut pas modifier notre manière de voir.

Ce livre fut édité en 1641 par Sebastiano Sardi Padova et porte comme titre : « La Picca e la Bandiera de Francesco Ferrero Alfieri del d'illustrissima acamedio della in Padova » et se compose de 2 parties : « la picca » avec 12 gravures en cuivre et « la bandiera » avec 27 illustrations. Il ressort de cet ouvrage qu'au 17^e siècle le jeu du drapeau fut enseigné comme un « exercice ennoblissant » dans les écoles militaires de l'Italie.

Ce livre italien ayant traité au jeu du drapeau n'est pas l'unique du genre, car en 1661 il parut à Frankfort chez Ch. Gerlach et S. Beckenstein une brochure sous le titre « Vierundachtzig Fahnen - Lectionen wie selbige zierlich geschwungen nebst denen tritten wie viel derselben zu ieder lection gemacht werden » (Hans Loesch. « Der Monatsreiter Fechter und Fahnen-zwinger Sebastian Heusler » Anzeiger d. Germ. Mus. 1904 S 137). (84 exercices dans le maniement du drapeau ; comment celui-ci est mis en branle avec élégance avec le nombre de pas faits à chaque exercice).

L'armée peut avoir en une influence conservatrice dans « l'exercice ennoblissant » du maniement du drapeau mais elle n'est assurément pas le berceau de cette pratique. Car la mise en branle du drapeau peut en Espagne et en Italie, avoir été importée dans l'armée par des paysans qui ont pratiqué cet exercice depuis des temps immémoriaux dans leurs jeux champêtres et dans leur pèlerinage du printemps. A Sienne en Italie le jeu du drapeau fait encore partie intégrante des courses de chevaux folkloristiques et des recherches en Espagne ont révélé que dans les provinces de Malaga, Grenade, Cordoue et Jaen le jeu du drapeau donne encore un certain éclat aux processions.

Ainsi Eduardo Garcia Rodeja et Alfredo Cazaban rédacteur à la revue Don Lope de Sosa rapportent à M^r V Dyck que dans le village espagnol Andujar les villages des environs se rendent à un pèlerinage de Notre Dame. Ils se groupent par communes et chaque commune est cédée par un gaillard solide, l'alférez, qui à des endroits déterminés, doit exécuter des exercices avec le drapeau. Les villageois montrent à cette occasion un esprit très

tique. Par de bruyants applaudissements ou des rires moqueurs ils manifestant leur approbation ou réprobation et l'on peut constater un intérêt analogue aux évolutions de leur alférez dans les provinces méridionales, quand aux fêtes de la mi-été des gildes le drapeau est agité.

Un pareil salut au drapeau, témoignant d'un respect religieux est encore de nos jours rendu à Aubin-Neuf-Chateau près de Liège par les « djouweûs d'drapê » (joueurs de drapeau) qui faces à des autels en plein champ, rendent le salut du drapeau avec plus de dévotion que de belles évolutions.

Un tel salut témoignant d'une dévotion religieuse fut rendu le 30 juin 1929 par l'alférez Vanhoof au Christ-roi à l'image du Sacré Cœur de Jésus, lors du 6^e centenaire de la gilde de St-Willibrord à Waalre (Brabant septentrional). De même dans le village belge de Tongerlo pendant la bénédiction le drapeau est agité par des hommes devant l'autel, tandis que lors de l'« Ommegang » du roi et de la reine des tireurs, les femmes de la gilde agitent sagement leur propre drapeau. Cette communication du folkloriste anversois bien connu Jos. Cornelissen est la seule se rapportant au maniement du drapeau par des femmes. Il est vrai qu'Annette Van Droste Hülshoff, signale que dans certains villages wesphaliens entre autres à Dorsten, Werne et Münster la pratique du « Fahndelschlagen » fut maintenue longtemps par les gildes des boulangers et des brasseurs et qu'à Dössel et à Natingen dans la région de Paderborn les femmes se montrent armées le deuxième jour de la fête de la corporation (das schützenregiment führen), mais nulle part il n'est fait mention d'un maniement du drapeau par des femmes ou des jeunes filles.

Tant en Belgique et en Hollande qu'en Espagne nous voyons donc que le maniement du drapeau par l'alférez s'intercale dans la procession comme un acte qui porte plutôt un caractère religieux qu'un caractère militaire.

On constate que le jeu du drapeau s'est maintenu à travers les siècles surtout dans les gildes villageoises et dans les corporations des métiers où il est pratiqué surtout par des compagnons, alors qu'en Belgique c'est encore un amusement de la jeunesse et que nous pouvons l'étudier

au point de vue historique et folklorique dans les jeux des enfants, dans notre pays et à l'étranger, spécialement dans l'Allemagne méridionale et en Autriche.

Nous avons indiqué quelques milieux dans lesquels le jeu du drapeau s'est maintenu ; nous voyons aussi nettement indiquée la voie des recherches ultérieures. Elles renforceront la conviction que le jeu du drapeau peut avoir pris naissance en dehors des exercices des alfères espagnols ou italiens, quoique le rôle important joué par le porteur de drapeau des troupes d'occupation lors de la domination espagnole dans les Pays-Bas puisse avoir exercé une certaine influence sur la conservation du jeu du drapeau dans les gildes villageoises.

Si nous portons maintenant notre attention sur les pays germaniques, nous observons bien vite que le « Fahnen schwingen » le « Fahnen spiel » le « Fahnen schlagen » est un privilège hautement apprécié de certaines corporations de métiers ou d'écoliers, qui dans les temps reculés du moyen-âge se sont distinguées par leur bravoure ou qui se sont acquises de grands mérites à l'égard de leur seigneur ou de leur ville. C'est ainsi que les « Eger Fleischer » les « Salzburger Metzger » et les « Weiszbäcker » de Vienne et de Dresde ont établi leur droit au maniement du drapeau à un jour déterminé sur une base quasi historique. Les bouchers de Eger dans la Tchéco-Slovaquie sont fiers d'avoir acquis le droit de faire une procession et d'agiter le drapeau neuf fois (neun-maligen Fahnen schwenken), comme récompense de leur prétendue bravoure dans la bataille de 1412.

Mais K. Siegl qui a recherché consciencieusement quel rôle la gilde en question a joué dans l'histoire de la ville, ne peut pas constater avec une certitude positive que réellement les bouchers aient obtenu le droit au maniement du drapeau comme un privilège d'éternelle durée à cause de leur bravoure dans la lutte contre les seigneurs de Neuhaus et Groschwitz. C'est le chroniqueur Pankratz Engelhart von Hasselbach qui le premier en 1560 fait mention de cet assaut, donc 150 ans après le fait d'armes glorieux de 1412. Cet historien loue la bravoure des drapiers de Eger, mais il ne dit pas un mot des bouchers.

Ceux-ci affirment au moins ici qu'ils ont obtenu le privilège, mais que les documents qui s'y rapportent, ont été détruits dans un des nombreux incendies qui ravagèrent leur localité. Les tisserands d'Augsbourg, qui prétendent avoir reçu un drapeau spécial de l'empereur Otto I, attribuent leur droit à un fait analogue, de même les boulangers de Munich qui avaient un aigle impérial dans leur drapeau comme souvenir de la bataille de Mühldorf, de même les drapiers d'Iglau, les couteliers de Prague et de Nuremberg, les tisserands de Trèves, et les boulangers de Vienne et de Dresde.

C'est surtout la lutte contre les Turcs qui a répandu une ample matière de contes dans l'histoire des gildes de l'Europe centrale.

C'est le cas de l'histoire populaire de l'apprenti boulanger viennois qui le matin très tôt en nettoyant le four, avait entendu un bruit suspect, qui provenait des méchants Turcs, lesquels avaient creusé des galeries souterraines dans le but évident de conquérir Vienne par surprise. Le coup fut naturellement éventé et le vaillant apprenti boulanger fut honoré comme sauveur de Vienne et vers l'an 1850 on montrait encore comme une curiosité historique la boulangerie de Peter Weidler dans la Grünangerstrasse. Mais si l'on exclut la formation de légendes, il est moins compréhensible que non seulement les boulangers de Vienne mais aussi ceux de Bayreuth, Münster, en Westphalie et Dresde doivent leur « Ommegang » avec le privilège du jeu du drapeau, au fait que notre apprenti boulanger y aurait vu le jour. Cela rappelle l'antiquité, quand sept villes de la Grèce se disputaient l'honneur d'avoir vu naître Homère, cela rappelle aussi le Moyen-âge quand différents endroits de la Flandre et du Brabant prétendaient être le berceau du père Poirters et de Pierre Breughel, et obtinrent le droit d'ériger des statues ou des monuments commémoratifs. De date toute récente est la formation de la légende autour du lieu de naissance de l'auteur encore très jeune Antoine Coolen, qui le 11 juin 1930 put recevoir de la « Maatschappij der Nederlandsche letterkunde » le « haut-prix accordé par le Brabant et qui dans une interview donnée au « Maasbode » a déclaré : Je suis né à

Deurne alors que le registre de la population de Wylré dans le Limbourg méridional témoigne qu'il y vit le jour le 17 avril 1897.

En Hollande la gilde la plus renommée des alfères, celle de St-Gangulphe et de St-Laurent à Huissen dans le Over-Betuwe a son histoire liée à des faits d'armes du moyen-âge surtout à la défense héroïque de la petite ville sous la conduite du duc Jean de Clèves contre l'attaque inattendue des Gueldrois le 26 juin 1502, qui eut pour conséquence la prise de 300 adhérents du duc Charles, lequel tomba dans les mains des citoyens de Huissen, mais fut délivré par un Maure. Triomphalement le secrétaire put donc écrire dans les annales de Huissen : « et les bourgeois et ouvriers de Huissen quittant la ville, se munirent de 3 obusiers, 2 gros canons et 3 couleuvrines et de beaucoup de poudre et de munitions de toute espèce. Pour commémorer cet événement, les tireurs s'arment tous les ans à la St-Jean et St-Paul et assistent à une action de grâces ».

Nous pourrions sans plus considérer cet événement comme l'origine de la fête annuelle des alfères de Huissen, dans laquelle le jeu du drapeau a la place la plus importante, si nombres d'actes traditionnels de Huissen comme ailleurs dans les fêtes des gildes ne laissaient supposer que par l'intermédiaire de faits historiques ou inventés, des actes rituels ont été introduits dans les fêtes des corporations, actes que au moyen-âge ont possédé la campagne et la ville.

C'est le grand mérite du D^r Siegfried Sieber d'avoir montré que dans les coutumes des gildes on reconnaît beaucoup de rites agraires. C'est ainsi que le jeu du drapeau est lié à des actes anciens existant déjà avant l'ère chrétienne, qui souvent avaient un caractère magique et religieux et étaient effectués dans le but d'écarter des influences nocives et de faire naître ainsi indirectement la prospérité. Les recherches au sujet des alfères militaires et de l'origine du jeu du drapeau nous amène donc à travers des coutumes des gildes aux rites agraires pour la fertilité des champs.

Alors on comprend aisément que nous voyons dans toute l'Europe le maniement du drapeau jouer un grand rôle dans les processions de printemps qui sont faites afin

d'implorer la bénédiction du Seigneur pour préserver les fruits des champs contre la destruction par tempête ou grêle et que le jeu du drapeau trouve également sa place dans les kermesses de l'automne qui en Hollande ont conservé la caractère laïc de fête d'action de grâces pour la récolte. Les processions et les kermesses, l'amusement de la jeunesse et les jeux des enfants attireront également notre attention dans la recherche de la solution du problème mis à l'ordre du jour à Rome : Quelle est l'origine du jeu du drapeau et comment s'est il répandu en Europe ? »

On sait fort bien que dans les processions à travers les champs on porte beaucoup de drapeaux. Si je me borne en Hollande à la principale corporation des alfères, celle de St-Gangulphe et de St-Laurent à Huissen, je constate que la célèbre « Huissensche Omdracht » est faite le dimanche après le jour du sacrement par les membres de la corporation et par les prêtres. Le bourgmestre par exemple n'assiste pas à la procession ; il n'y prend pas place ; mais il marche « à côté » comme premier parmi les hommes.

Quatre alfères doivent, suivant la tradition ancienne, « assister » auprès de l'image de Marie, alors que six adjutants avec de beaux écussons en argent sur des tiges d'un noir brillant, maintiennent l'ordre dans la partie qui précède le dais. Un ancien droit, auquel les confrères attachent une grande importance, veut que la bannière des tireurs portant la date 1411 (l'année supposée de la fondation) soit portée à 50 m. devant le dais. Auprès du dais même, qui n'est pas porté par les confrères il y a de nouveau une escorte d'honneur de quatre alfères et immédiatement derrière le dais marchent les deux rois et les deux empereurs. Nous voyons ainsi que le noyau du corps des alfères avec sa musique et les rois et empereurs s'avance dans le voisinage immédiat du dais. Dans la « Omdracht » annuelle de Huissen nous avons donc la disposition suivante :

4 ans à Gronsveld, alors que par rapport à ce détail, il convient également de mentionner les porte-étendards à cheval qui évoluent en zig-zag devant les gildes brabançonnaises. De même à Langensalza le « Fahnenjunker » (alfère) agitait le drapeau horizontalement au dessus des champs de blé, une partie qui est qualifiée avec raison par E. KÜch et H. Sohnrey comme le dernier reste d'une ancienne procession champêtre.

Pour déterminer l'origine du jeu du drapeau il est important de noter qu'on plantait, comme marque d'honneur, un bouleau devant la porte de l'alfère. J'y reviendrai.

Un troisième exemple du jeu du drapeau comme rite agraire à l'origine nous est donné par une petite commune de la Souabe, Hofen, près de Spailhingen où suivant le Dr Anton Birlinger le « Fählisgang » était encore très populaire en 1862.

Dans une famille de paysans un drapelet très ancien (ursteinaltes Fähnlein) était conservé comme un précieux palladium.

Le dimanche blanc « la jeunesse de l'école se réunissait devant la maison du propriétaire du drapeau et l'un des écoliers était choisi pour porter le « Fähnlein » devant le cortège chantant. Les enfants avaient coutume de faire ce « Fählisgang » et jamais il ne s'y produisit une irrégularité ; de sorte qu'ici non plus nous ne pouvons songer à un amusement local de la jeunesse, mais à un résidu d'une procession champêtre qu'on reconnaît encore dans cet amusement des enfants. Avec le drapeau en tête ils entrent en priant dans les champs de blé ; tout cela s'effectue dans un ordre parfait ; pieusement les enfants laissent glisser le rosaire entre leurs doigts et après une demi-heure ils reviennent pour remettre le drapeau miraculeux à l'heureux propriétaire.

Ces trois exemples qu'on pourrait multiplier en poursuivant les recherches dans toutes les parties de l'Europe nous montrent le contact entre les opérations avec le drapeau et les champs de blé mûrissant au printemps. Il est possible que dans ces bénédictions des champs sous les évolutions du drapeau, l'exigence existe qu'aucun bout de drapeau ne peut toucher le sol.

La plantation d'une forte branche de bouleau devant la maison du porte-drapeau à Langensalza fait déjà supposer des rapports entre l'alfère et l'arbre de Mai. Comme pendant on peut rappeler ici le drapeau en bois, qui à Brunswick était offert au vainqueur du jeu du drapeau par les filles en âge de mariage et qui plus tard était placée au dessus de sa porte.

Comme nous reconnaissons dans la chevauchée de la Pentecôte à Langensalza une variante des « Maigrafenritt » pratiqués généralement au moyen-âge, une comparaison avec ces singuliers cortèges de cavaliers peut nous procurer peut-être des données intéressantes.

Nous constatons qu'à Ausplingen en Souabe le porte-étendard portait dans la main droite un drapeau, mais qu'à côté de lui un « maienführer » portait une branche de sapin ornée. Et dans la chevauchée de la Pentecôte à Bettingen, la branche de mai qui à Langensalza était plantée devant la maison du porte-drapeau ; qui à Ausplingen était portée à côté de lui dans le cortège, lui est donnée en main.

Tout fier le porte-drapeau s'exprimait comme suit :

« Herr Fändrich bin ich genannt
Den Maien führ ich in meiner hand
Den Säbel an der Seite
Mit dem Türken musz ich heut noch streiten ».

(Je suis le porte-drapeau. Je porte la branche de mai à la main ; j'ai le sabre à mon côté et je me battrai avec le Turc encore aujourd'hui). Le porteur de la branche de Mai est sans doute le personnage le plus ancien ; le porte-drapeau est apparu plus tard, alors que plus tard la branche de mai païenne est devenue le drapeau religieux dans les processions du printemps.

En Hollande aussi nous voyons encore de nos jours la métamorphose de la jeune branche d'arbre en drapeau. Un type de transition entre la branche de mai et la hampe de drapeau est donné par l'arbre de la Pentecôte bien connu de Schiermonnikoog, le « Kallemooi ».

C'est un fût de 20 m. de hauteur portant une traverse à laquelle sont pendues des « bouteilles d'amer » tandis que le sommet est orné d'une branche verte sous laquelle flotte le drapeau tricolore national qui dans la partie blan-

che porte en grandes lettres noires le mot énigmatique « Kallemooi » que les savants ne parviennent pas à expliquer. Zoutkamp aussi a connu jusqu'à la fin du 19^e siècle un arbre de Pentecôte orné de beaucoup de drapelets. En Suède le « Midsommarstang » se transforme en hampe de drapeau, qui est dressé à côté de chaque maison et auquel les dimanches et jours de fête on arbore la Svenska Flaggen avec la croix jaune sur champ d'azur. En Hollande dans les maisons en construction nous voyons que les branches ornées attachées au faite sont remplacées de plus en plus par le drapeau national, par quoi l'on annonce que l'on offre la bière du drapeau (pannebier ou vlaggebier).

De même que dans les campagnes suédoises on a partout la preuve que la hampe du drapeau vient directement de l'arbre de mai, on peut montrer que les drapeaux des processions de nos gildes de tireurs sont issus des « mais » verts que les croyants agitaient en l'honneur du Dieu, dans les processions champêtres, avant le christianisme. Une ressemblance convaincante entre la branche de mai et le drapeau est bien le fanion ou le drapeau de Thuringe, comme on le voit encore de nos jours pendant la fête de Pentecôte. Il se compose d'une tige de 4 m. de longueur, portant près du bout une traverse de 1 1/2 m. ; de la même façon que la « Kallemooi » à Schiermonnikoog. C'est à cette tige transversale que les jeunes filles nouent des rubans de différentes couleurs. La hampe est depuis le point de croisement entourée en forme de spirale d'un ruban, un usage répandu dans presque tous les pays pour l'ornement des mâts de fêtes, de tiges portées dans les processions, des hampes de drapeau, des lances employées aux carroussels ; c'est sans doute une réminiscence de la mise des anneaux autour des branches ou arbres de mai pour chasser les méchantes sorcières, qui d'après la croyance populaire se cachaient entre l'écorce et l'aubier. Dans le jeu du carnaval de Hans Sachs : la vieille femme demande au diable :

« Warumb schelst du den Stab vor mir ? »
(pourquoi écorces-tu mon bâton ?)

Et le diable répond :

Wam der Stab ungeshelet war
So möchst du zu mir krieschen her

zwischen dem holze und der Rinden
und mich alsdann fahen und binden
dann solcher alter Weyber drey
fiengen im Feld den Teüffel frey ».

Si le bâton n'est pas écorcé, vous pourriez vous cacher entre le bois et l'écorce et me prendre et enchaîner, car trois vieilles femmes comme vous prendraient le diable dans les champs).

En Bavière et en Autriche, où les arbres de mai étaient souvent ornés de fanions et de drapeaux, les tiges étaient souvent peintes en forme de spirales aux couleurs nationales, comme nous le remarquons également en Hollande aux hampes peintes en rouge, blanc et bleu. La Belgique aussi connaît cette coutume pour ses mâts et ses arbres tutélaires, comme nous l'apprenons dans « L'année Belgique » de Cooremans : « tout autour de l'arbre une longue raie, qui de loin ressemble à un beau et large ruban ».

Quand nous nous rappelons tout cela, cette spirale autour de la hampe du drapeau de Thuringe nous dit une fois de plus que ce drapeau intéressant se rapproche beaucoup de la branche de mai et est par sa nature identique à la bannière d'église de la première époque du christianisme. Le bouquet de fleurs au point de croisement de la hampe et de la tige transversale en témoigne également, alors que les mouchoirs multicolores qui y pendent, rappellent les étoffes de laine et de velours de couleurs liturgiques qui pendirent aux bannières en croix du temps de Grégoire de Tours.

On admet ordinairement que l'emploi de drapeaux (signa vexilla) dans les pèlerinages remonte au Labarum de Constantin le Grand. Dans sa lutte avec le tyran Maxence il doit avoir eu une vision en forme de labarum, où l'on pouvait lire au dessus d'une croix : « In hoc signo vinces » (par ce signe tu vaincras). D'après des notes d'Eusèbe, ce labarum devait se composer d'une longue lance dorée, pourvue d'une tige transversale où pendait une toile.

Mais sur les célèbres tapis de Bayeux du XI^e siècle qui représentent la conquête de l'Angleterre par les Normands, nous voyons encore les drapeaux païens triangulaires avec des animaux. Le drapeau au dragon surtout est

représenté clairement dans la scène de la mort de Harold ; la tête du monstre s'élevant hautement au dessus d'une tige et le corps en forme de serpent fait de toile qui pouvait flotter au vent. Indépendamment du drapeau au dragon, très employé, les Germains païens connaissaient aussi des drapeaux attachés à des lances et représentant d'autres animaux qu'ils considéraient comme sacrés, qui souvent étaient portés en tête de leurs troupes dans les combats, même dans leur lutte contre le christianisme. Or il est remarquable que d'après le *Rituale romanum* les drapeaux triangulaires rappelant ces emblèmes païens étaient interdits et que cependant tous les drapelets des pèlerinages belges sont triangulaires, alors qu'au pays wallon à Aubin-Neufchâteau et Warsage dans les processions du Sacrement les joueurs de drapeau rendent encore le salut du drapeau aux autels avec des drapeaux de forme triangulaire que le joueur agite pendant la marche ».

L'église s'est toujours efforcée de bannir la branche de mai païenne des processions champêtres chrétiennes mais en Hollande elle s'est maintenue longtemps. Ainsi l'évêque de Ruremonde écrivit le 30 juin 1719 au curé du petit village de Horst, que l'image de la Sainte Vierge ne pouvait plus être accompagnée par des jeunes filles portant des bâtons ou des rubans flottants et d'autres ornements. Quand nous rappelons qu'à Huissen quatre alfères doivent assister à la procession de la Vierge, nous sommes tentés de partager la manière de voir du D^r Heino Pfannenschmidt's que « les drapeaux introduits plus tard remplacent les arbres dorés ; les toiles des drapeaux sont considérées comme le vêtement des arbres ».

Actuellement la branche de mai a bien partout disparu des processions ou bien elle a été neutralisée par le buis chrétien ou le gentil bouquet, qui est porté par de petites filles. Mais dans le Limbourg on leur donne encore le nom de « Mai » servant à honorer les saints. Quoique la branche de Mai soit bannie de la procession et de l'église (au début du 18^e siècle on plantait encore des mais verts dans l'église de Valkenburg comme séparation du chœur), dans l'itinéraire que suivra la procession, il y a le long de tout l'itinéraire que suivra la procession, il y a à côté du drapelet, le « mai de bouleau ». Dans les hameaux

les plus pauvres et les plus isolés on trouve le plus de branches et le moins de drapelets, ce qui de nouveau peut-être une indication que la branche de mai est devenue un drapeau d'église. En face des autels il y a un poteau orné de branchages verts, qui doit être abattu par les « sapeurs » dans une cérémonie, évoquant, dramatiquement la victoire du christianisme sur le paganisme. Car ce simple poteau érigé au bord du chemin incarnait d'après les conceptions du début du christianisme, le génie de la fécondité. Les braves tireurs de la grande procession de Gronsveld l'écartent actuellement, mais leurs lointains ancêtres l'ont honoré autrefois dans leurs rites agraires de mai.

Il y a de même un certain synchrétisme dans la participation des alfères de St-Gangulphe et St-Laurent à la procession de la Vierge (omdracht) à Huissen. Il est vrai qu'ils portent leurs beaux drapeaux non ornements à côté de l'image de la Vierge et du dais, ainsi qu'à la messe à leur fête de dimanche après la St-Jean. Mais à peine ont-ils, après cette cérémonie, atteint le local de leur corporation, qu'ils ornent leurs drapeaux de roses et de feuilles de noyer, comme signe que maintenant commence pour eux le tir à l'oiseau et le jeu du drapeau, la fête du printemps très ancienne qui a pu se maintenir dans ce coin de la Over-Betuve. Et voilà que le drapeau de Huissen avec son ornementation de feuilles et de fleurs de même que la bannière de la Pentecôte Thuringienne se rapproche de la branche de mai, qui y a donné naissance.

Une coutume très remarquable, dans laquelle la branche de mai et le drapeau se sont pour ainsi dire confondus, nous est relatée par Bohn dans sa « geschichte des Tanzes » (l'histoire de la danse). Les sauniers de Salza près de Magdebourg avaient coutume de faire le mercredi de la Pentecôte une tournée avec leur drapeau, jusqu'à Hummelberg. Là le porte-drapeau faisait évoluer le drapeau, s'agenouillait cérémonieusement et plantait le drapeau en terre, après quoi les enfants dansaient autour. L'ancienne danse de mai était devenue la danse du drapeau. La même chose se passait à Stolp, le mardi après la Pentecôte lors de la fête que les compagnons cordonniers tenaient dans la « Windelbahn ». Vers deux heures ils faisaient une tournée en ville, mar-

chant derrière leur vieux drapeau sur lequel on lisait l'inscription suivante :

« Durch unsern Vorfahren Hans von Sagen
Kann unsre Bruderschaft dies Ehrenzeichen tragen
Und wisset, was der Fürst Kroy hat getan ?
Er schenkte uns dies Fest, froh zu begehnen die Windel-
[bahn] ».

(Par notre ancêtre Hans von Sagen, notre confrérie peut porter cet insigne d'honneur. Et savez vous ce qu'à fait le prince de Croy ? Il nous accorda cette fête, heureux de marcher avec nous).

Ici également la légende parle d'une donation princière, mais la plantation de ce drapeau à côté de la Windelbahn, dans laquelle nous reconnaissons un château fort de Troye et la marche dansante, en imitant les pas de vanneau, à travers le labyrinthe, établit un lien entre le drapeau des cordonniers de Stolp et l'arbre de Mai.

Nos kermesses d'arrière saison dans Achterhoek fournissent des matériaux probants pour le rapprochement entre la branche de mai et le drapeau de la gilde dans la cérémonie qui consiste à faire évoluer le drapeau de la gilde aux sons de la musique devant le châtelain ou la châtelaine, pendant que des fous villageois, masqués et armés de haches (les sapeurs) abattent le mai de la récolte. Celui-ci doit être à terre, quand la musique se tait et quand le drapeau, après avoir salué, est au repos.

La Hollande montre encore un autre exemple typique du jeu du drapeau s'accompagnant de danses remarquables, dans la danse des géants de Venlo. Quand ces deux marionnettes géantes montrent leur joyeux talent aux sons d'une « valse des géants » très populaire, mais pas ancienne, l'alfère se met en position et tant que les géants valsent, il fait évoluer le drapeau gracieusement autour de sa tête, de ses épaules, de son corps, de ses jambes.

Or, il faut noter que ces marionnettes géantes, qu'on a longtemps considérées comme des images de Valuas et de son épouse, les fondateurs légendaires de la ville de Venlo, sont la propriété de la corporation des laboureurs et qu'elles participaient à la procession du St-Sacrement. Le 29 juin 1747 l'évêque de Robiano dut encore édicter une interdiction

sévère pour bannir « Valuas le païen » de la procession. Banni de la procession religieuse, ces marionnettes se maintinrent pour les réjouissances des kermesses à la grande joie des jeunes et des vieux. Le folkloriste s'en réjouit aussi, car il trouve ici une variante hollandaise de ce qui se passait aux environs de Rottweiler, notamment le maniement du drapeau par le « Fähndrich » (porte-drapeau) en présence d'un Goliath. Les sapeurs de Achterhoek et les géants de Venlo nous amènent dans nos recherches comparatives à voir un lien étroit entre le jeu du drapeau et les danseurs armés de haches ou d'épées. Dans les pays basques et dans les régions cotières de la Dalmatie on connaît par-ci, par-là des danseurs à l'épée qui effectuent leurs exercices chorégraphiques en même temps qu'ils font évoluer le drapeau. C'est le prof. Dr Frantizek Pospisil de Brno (Tchécoslovaquie), qui le premier a attiré l'attention sur le lien existant entre le jeu du drapeau et la danse à l'épée. C'est lui qui a filmé des danses basques dans lesquelles la « danse à l'épée » est toujours introduite par le « salut du drapeau ». De même dans le « Knappentanz » (danse des écuyers) de Dürrenberg, qui en 1586 fut exécutée à Salzbouurg le point culminant est le maniement du drapeau par le sergent, à la lumière des torches, au dessus des épées tendues horizontalement pendant qu'on crie :

« Der Freude höchster Jubel

Ertönt von diesem Stand

Glück auf ! Glück auf ! Glück auf ! »

(Ce geste fait pousser les plus grands cris de joie : bonne chance ! bonne chance ! bonne chance !).

En Yougo-Slavie, la « Moreska » s'est développée comme une danse dramatique entre des danseurs à l'épée, habillés de noir et de blanc ; dans cette danse l'enlèvement d'une fiancée voilée joue un grand rôle pendant le jeu du drapeau.

Quoique les danses « Morris » anglaises ne soient plus combinées avec le jeu du drapeau, la fonction du mouchoir indique tout de même le « flourishing the flag ».

Le drapeau joue du reste encore un rôle symbolique de fertilité en Angleterre ; cela se voit encore tous les ans dans le « fermage » que certains seigneurs d'une terre apportent au Roi.

C'est ainsi que chaque année le 18 juin, les descendants du vainqueur de Waterloo — du duc de Wellington — se rendent à Windsor Castle pour payer au Roi le fermage de Strathfieldsaye, le domaine dans le comté de Hampshire, qui par décision du parlement fut donné à leur illustre ancêtre, comme reconnaissance pour la défaite infligée à Napoleon I. Or, ce fermage consiste en un drapelet en soie, le drapeau tricolore français en miniature, qui après la remise solennelle est drapé autour du buste de Wellington qui se trouve dans une des salles du chateau.

On pourrait croire ici à une tradition qui doit son origine à un fait historique pas trop lointain, le 18 juin 1815, si l'on ne savait pas que d'autres domaines en Grande-Bretagne paient leur fermage royal par un drapelet symbolique.

Il en est de même du fermage de Blenheim-House près de Woodstock en Oxfordshire, qui fut alloué par la reine Anne en 1704 au duc de Marlborough après sa victoire dans la bataille de Blenheim. Depuis lors les ducs de Marlborough se rendent le 13 août chez le roi pour lui remettre un beau drapelet en soie, comme fermage de Blenheim-House près de Woodstock en Oxfordshire, qui fut alloué par la reine Anne en 1704 au duc de Marlborough après sa victoire dans la bataille de Blenheim. Ce qui en Angleterre, où l'on respecte les traditions, se maintient encore dans le drapelet-fermage, est en réalité analogue à l'exhibition du drapeau devant la dame de Enghuizen et le seigneur de Keppel en Hollande. Mais dans le Achterhoek de la Gueldre, le mai symbolique de la récolte figure encore à côté du drapeau, qu'on y agite dans le jeu du drapeau pour rendre honneur à quelqu'un.

Ainsi l'Angleterre contemporaine apporte également des matériaux importants pour faire admettre que le drapeau vient de la branche de mai et que le jeu du drapeau est né de rites agraires.

D'actes religieux, qui rappellent encore les couleurs liturgiques des antiques drapeaux dans le Brabant septentrional, nous pouvons poursuivre le jeu du drapeau dans les kermesses et dans les jeux d'enfants. Beaucoup d'endroits ont connu les fêtes du drapeau de la jeunesse. A Kaufbeu-

ren les enfants dansaient à travers un « Wunderkreis » (cercle merveilleux) comme les cordonniers de Stolp ; à Ravenberg le jeu du drapeau était une des cérémonies les plus importantes dans le Rutenfest et en Hollande le joli Laag-Keppel a encore conservé le jeu du drapeau dans une réjouissance ingénue pour garçons.

Voyez-les partir fièrement, ces joyeux garçons de Keppel. Tous sont habillés de blanc, excepté leurs deux bijlemannetjes (sapeurs), qui ont un costume multicolore et qui ont des figures noircies et font les cumulets les plus fous. Comme la « kleine schötterie » (le corps des petits tireurs) ils font le tour du village, puis ils visitent les fermes de Eldrich, annonçant que la kermesse est arrivée, qu'on pratiquera le jeu du drapeau et qu'on abattra les poteaux ornés de fleurs. Partout ils sont accueillis cordialement et on les régale bien. Ils ont d'ailleurs d'anciens droits à faire valoir. Si l'on éconduit les petits tireurs, prétextant que le paysan dort, alors les piqueurs entrant en activité et suivant une vieille tradition détruisent tout ce qui leur tombe sous la main dans le jardin et dans le verger. Mais les paysans tâchent d'éviter cela ; d'ailleurs ils trouvent l'usage très divertissant et maintenant que les récoltes sont rentrées, ils aiment bien de régaler la jeunesse et le portedrapeau de la bande leur rend le salut du drapeau.

Indépendamment de ces jeux du drapeau pratiqués par des enfants, ce jeu est encore conservé par les tireurs de Laag-Keppel et Hummeloo. Cet art sportif est encore en honneur à d'autres endroits où il mérite une mention spéciale. Le corps des manieurs de drapeaux de Huissen qui sous la direction du septuagénaire Hent Derksen a fait beaucoup de démonstrations à des fêtes populaires et qui rendit un grandiose salut à la reine Wilhelmine à l'occasion du 25^e anniversaire de son règne, de même qu'aux aviateurs de la ligne Hollande-Indes, n'est pas le seul qu'il y ait en Neerlande. Nous devons nommer encore les corps de manieurs de drapeau de St-Hubert de Ulft et ceux de Duiven, Lobith, et Gendt.

C'est surtout dans le Brabant septentrional que l'art personnel du maniement du drapeau s'est développé comme un véritable art de jongleur, dans lequel l'alfère se lance à terre, exécute des tours acrobatiques, qui ordinairement

ne rehaussent pas la valeur esthétique de ce noble jeu, mais dans ces tours l'alfère peut mettre un sentiment artistique comme M. J. Brusse le dépeignit déjà en 1912 aux fêtes de la gilde de Stratum quand il donna la description caractéristique suivante :

« C'était un spectacle fantastique et entraînant comme les danses fanatiques orientales, que le pur rythme de ces raies de couleurs se déployant autour de la tête et de la nuque, autour de la poitrine et des reins, autour des jambes, passant au dessous des pieds de l'alfère, qui fait voltiger légèrement le drap du drapeau comme un voile de nuages, puis le fait rouler harmonieusement avec une vitesse croissante, la hampe se trouvant dans l'articulation de la cheville, alors que les orteils dirigent ce mouvement ; on voyait ensuite l'alfère à terre, sur le dos, sur le ventre, les jambes en l'air et l'on admirait la grâce des couleurs flottantes du drapeau, qui finissaient par ressembler au jêt des flammes, aux couleurs magiques des serpentins lancés par une souple danseuse, alors que l'alfère passant triomphalement d'une évolution à l'autre, manœuvre les lourds drapeaux à travers la violence des vents, comme si ce n'était qu'un jeu facile de l'imagination ».

Ainsi maint alfère hollandais parvient à exprimer le beau dans le jeu des vieux drapeaux, que nous avons appris à apprécier comme une propriété culturelle européenne, dont l'origine se perd dans un passé très lointain, mais qu'on doit chercher indubitablement dans le voisinage immédiat de la branche de mai, le symbole de la jeunesse et de la force éternelle.

Actuellement que la Société des Nations a ouvert une nouvelle ère pour la vieille Europe et que son activité s'étend dans le Bureau International du Travail, de même que dans la Commission Internationale des Arts Populaires afin d'enrichir les loisirs des travailleurs, ces lignes contribueront peut-être à rehausser le jeu du drapeau pour en faire une manifestation internationale de véritable art populaire !

D^r J. VAN DER VEN.
Oosterbeek « De Meihof »
Hollande.

Notes complémentaires. — Nous croyons bien faire en signalant que l'article auquel M. van der Ven fait allusion p. 43, n'est pas de nous, mais de M. A. Mortier (v. *Folklore Brabançon*, 3^e année, p. 65). C'est là que M. Mortier émit l'idée que le jeu du drapeau aurait pu, simple supposition de sa part, avoir été introduit dans le Brabant wallon par nos compatriotes engagés dans les gardes-wallonnes du Roi d'Espagne.

A la réunion de Rome de la Commission Internationale des Arts Populaires, en 1929, où nous avons suggéré comme sujet susceptible d'être étudié internationalement le Jeu du drapeau, nous n'avons pas dit qu'il était d'origine militaire. Après avoir expliqué son maniement dans le Brabant wallon et montré que l'on retrouvait dans certains détails de la cérémonie des éléments évocateurs de rituels des anciennes corporations de métiers, nous avons montré le livre de Francesco Ferrero. Ce livre établit 1^o que le jeu du drapeau se présente comme un sujet d'étude internationale, 2^o qu'il ébranle l'idée d'une origine espagnole, 3^o qu'il montre la pratique du jeu anciennement répandue dans les armées puisqu'on l'y apprenait comme le maniement de la pique. Nous n'avons pas dit que le jeu avait une origine militaire ; 4^o la présentation de ce livre était faite pour fixer une date dans l'histoire du jeu du drapeau.

Aux pp. 46 et 60 de son érudite étude l'auteur, quand il parle des jeux de la Jeunesse de notre pays, semble les assimiler à des jeux d'enfants, alors que la « Jeunesse » dans nos Kermesses ou Ducaces désigne le groupe des jeunes gens du village, adultes déjà, qui se charge de l'organisation des réjouissances.

Autre rapprochement comparatif intéressant la danse des géants dont parle p. 58 M. Van der Ven est le même air que le « Valeureux Liégeois ».

Pendant le 2^e Congrès International des Arts Populaires, réuni à Anvers-Liège-Bruxelles en 1930, nous avons fait réunir à Anvers des manieurs de drapeaux, belges, hollandais, allemands et suisses qui firent des démonstrations comparatives intéressantes.

Il est inutile, pensons nous, d'insister sur la portée internationale de cette étude. Nulle manifestation folklorique si petite soit-elle ne se présente sans un aspect international et aucun domaine ne peut mieux que le domaine folklorique faire apparaître les traits communs de tous les peuples. C'était la conclusion à laquelle nous désirions que l'on aboutisse en proposant à Rome l'étude du Jeu du Drapeau. Que les explications soient ou non définitives, peu importe. Mais les bonnes explications ne se trouveront pas sans collaboration internationale, sans une coordination des efforts.

ALBERT MARINUS.

Xavier Colau.

(Conte de l'aïeule, à la vesprée).

À l'âge de douze ans, Xavier Colau fut engagé comme porcher à la cense Baliu, à Hotomont, située non loin de la chaumine de ses parents.

Xavier, dans la matinée, était occupé à différentes besognes : conduire les vaches à la pâture, donner la caboulée aux cochons, porter le déjeuner aux laboureurs, faire boire les veaux, ... Après dîner, il ouvrait l'huis des porcheries d'où sortaient en galopant des pourceaux dodus, à chair rose. Puis, faisant claquer son fouet, il rassemblait ses bêtes et le troupeau partait aux champs.

De savoir qu'il emportait dans la large poche d'une vieille capote usée qui lui tombait jusqu'aux sabots, deux châteaux de pain noir copieusement plaqués de saindoux, le gamin se sentait heureux.

Un jour, Xavier surveillait ses pourceaux dans la campagne. Il mordait à pleines bouchées dans son quignon savoureux. Vinrent à passer deux hommes de haute taille, abondamment chevelus et barbus. L'un dit à l'autre : « J'ai faim, moi ». L'ayant entendu, le porcher se mit à courir, rattrapa le voyageur avec lequel il partagea son goûter. L'homme ne se fit pas prier, mangea avidement, puis disparut avec son compagnon.

C'étaient le bon Dieu et saint Pierre venus à Hotomont, pour raccourcir les langues des vipères, fort nombreuses dans le village.

Tout en cheminant, le bon Dieu dit à saint Pierre : « Nous aurions bien fait de demander au gamin combien nous lui devons. — C'est vrai, fit saint Pierre, retournons sur nos pas ».

Arrivé près de Xavier, le bon Dieu s'offre à payer la bonne tarbuie qu'il avait mangée. « Mais je ne demande rien, dit le petit porcher qui avait bon cœur ; j'en avais assez pour trois. — Eh bien ! alors, vous pouvez choisir trois choses à votre goût, je vous les donnerai immédiatement ».

Et voilà Xavier tout abasourdi de l'aubaine qui lui échoit.

Tout à coup, relevant la tête : « La première chose que je voudrais avoir, c'est une arbalète qui abattraît chaque fois l'oiseau que je viserais ».

Miracle ! l'arbalète était déjà dans les mains de Xavier.

« La deuxième, c'est un sifflet dont chaque coup ferait danser ceux qui l'entendraient ». Un beau sifflet en argent tomba immédiatement à ses pieds.

Comme Xavier ne savait se fixer sur le choix du troisième cadeau, « Eh bien, mon fils, quoi ? — Je voudrais, dit enfin le porcher, que chaque fois que je rentre tard et que maman ber-

delle (1), elle lâche trois gros crans, après chaque parole. — Cela sera fait, tenez-vous tranquille ».

Si Xavier tira immédiatement de l'arbalète, tua chaque oiseau qu'il vit, siffla quand il vit un passant sur la route, rentra ce soir-là chez sa mère à une heure très avancée, il ne faut pas le demander. Sa *mame* (2), on le devine, entra dans une grande colère : Vaurin ! (prot', prot', prot'), tu (prot', prot', prot') auras (prot',) le (prot' !....) baston (prot',....). — Mame, tais-toi, je vais te dire ce qui m'est arrivé »....

Une cinquantaine de jours après, le curé d'Hotomont, ayant eu vent de l'affaire, voulut interroger là-dessus, Xavier Colau. Il partit donc dans la campagne à la recherche du porcher qui, justement, était avec ses pourceaux à la closière Marsalle.

« Est-il vrai, Xavier, que tu as une si bonne arbalète ? — La voilà, Monsieur le Curé, si vous voulez avoir le *manvi* (3) que vous voyez bien haut dans le ciel, je le tuerai, mais vous irez le ramasser vous même. — Bon ! j'irai, Xavier — Xavier vise, décoche, la mauviette tombe au milieu d'un gros buisson de ronces. Le curé court sus à l'oiseau, se faufile dans le buisson, traverse des sarments épineux. *Tutûte ! tutûte*,... fait le gamin sur son sifflet. Et le curé se met alors à danser, à danser, se piquant aux mains et au visage, s'éraillant les jambes. Et Xavier, riait, en se tenant les côtes.

Seulement, voici où l'affaire se gâta. Le curé porta plainte au bailli contre le gamin qui, de porcher, était devenu sorcier. Bref, Xavier fut condamné à être pendu haut et court, à l'arbre de la justice d'Hotomont, la date de l'exécution fut fixée au prochain dimanche, à none.

Le jour fatal étant arrivé, les gens du village et ceux des alentours étaient accourus pour assister au supplice.

Suivant la coutume, le bailli demanda au condamné s'il n'avait aucun souhait à faire, avant de partir pour l'autre monde. « Si ! dit Xavier, puisque je vais mourir, qu'on me rende mon sifflet ! — Non ! crie le curé, si on lui rend le sifflet, qu'on m'attache solidement avec des cordes, à une « *culée* » d'arbre. Ce qui fut fait.

L'officier de justice ne pouvait refuser cette dernière faveur au condamné, le sifflet fut remis au petit porcher. Aussitôt, *tutûte, tutûte* !... Tous les assistants se mirent alors à danser, à danser éperdûment pendant deux heures, y compris le curé qui se trémoussait, au gros bloc de bois attaché au derrière !...

Le bailli pardonna à Xavier parce que celui-ci était, non un sorcier, mais un faiseur de miracles. Outre le sifflet, on lui restitua l'arbalète. Ces deux objets se trouvent encore aujourd'hui à Hotomont, dans un endroit que tout le monde ignore.

C. D'HONGRÉE.

(1) *Berdeller* = gronder.

(2) *Mame* = mère.

(3) *Mauvi* = mauviette, sorte d'alouette grasse.

Steenockerzeel.

La série des monographies de communes Brabançonnes vient d'augmenter d'une unité par la publication de M. Philippe VAN BOXMEER, *Steenockerzeel et Humelghem et leurs Seigneurs — Généalogies des van Hamme*. C'est un volume de 440 pages, orné de 37 planches hors texte, et imprimé par le frère de l'auteur M. F. van Boxmeer, rue du Refuge à Diest. (50 fr.). L'ouvrage n'a été tiré qu'à 300 exemplaires.

On y trouve des données sur la topographie, le territoire, les poids et mesures, les dîmes, les cens, les gildes, les carrières de grès lédien, les seigneuries possédées par les van Hamme, les Hinckaert, de Lanoy, Brandenbourg, Coutereau, de Croy, Fariseau, Groesbeeck et de Croix. Un chapitre est consacré à la famille impériale d'Autriche qui trouve asile au château de Ham chez les de Croix. L'église romane d'Humelghem, hameau de Steenockerzeel fait l'objet d'une étude approfondie. Les églises et chapelles de Steenockerzeel, de S. Bernard et de Ste-Pharaïlde y sont décrites avec les œuvres d'art et les orfèvreries.

En annexe, l'auteur M. van Boxmeer donne une généalogie très complète et dressée sur actes des van Hamme Seigneurs de Steenockerzeel et de Humelghem. Quantité de nos familles brabançonnes y trouveront des points d'attache.

Parmi les planches citons des vues des églises et des chapelles, de reliquaires et des ostensoirs, les tombeaux des van Hamme, des Coutereau, le drapelet de pèlerinage, les fonds baptismaux romans d'Humelghem, le Duyshuys d'Humelghem bâti en 1500, des colliers de gilde, etc.

M. van Boxmeer a consulté les archives du royaume, de l'archevêché, de la ville de Malines, du conseil héraldique ainsi que quantité de sources imprimées. C'est le fruit de longues années de recherches orientées vers un but unique.

Quelques erreurs d'impression déparent l'ouvrage qui complète heureusement l'histoire des environs de Bruxelles d'A. Wauters et qui sera promptement épuisé.

Nous profitons de la publication de cette monographie pour donner quelques indications personnelles et faire quelques remarques qui ne diminuent en rien la valeur de ce travail.

M. van Boxmeer, suppose (p. 18) que Sainte Pharaïlde aurait résidé à Geertbroek lez Wambeek, ancien castrum de Steenockerzeel.

Cette supposition repose sur la donation des possessions Carolingiennes d'*Ochinsala* (Ockerzeel ?) et *Ham* données au monastère de S. Trudon par Pépin de Herstal. (BOUQUET III, 636). Mais les

villas de Pepin, fils d'Ansegise, sont elles bien Steenockerzeel et Ham lez Steenockerzeel. Cela est très incertain. Ochinsala peut très bien désigner Exel. D'après WENDELINUS Exel serait le *Exahalt* cité dans la loi salique. *Ekinsala* (au XI^e s.) *Escele* (en 1161) *Escla* (en 1178) *Exele* (vers 1180), *Hechsela* (au XIII^e s.) serait le fameux domaine d'*Ochinsala* que Pepin de Herstal donna à l'abbaye de S. Trond peu de temps après la mort de Trudon. C'est PAQUAY (*Banier*, 1902, 83) qui a soutenu cette thèse.

Neder-Okerzeel (*Hockensele inferiori*) est incontestablement une ancienne cella Franke. Au XIII^e s. elle appartenait à l'abbaye de *Doncinc* (?). Le 12 juin 1256, l'abesse de *Doncinc* vend les biens en question à l'abbaye de S. Michel, à Anvers. (*Bijdragen*, 1907, 301).

La cella Franke de Hoxent-bij-Exel aurait appartenu à Ste-Odrade, femme du Seigneur Frank Wegibald. Ils eurent Ans-bald et Bertilindis et furent convertis à la foi par St-Willibrord, vers l'an 700. En 710 Bertelindis donne à S. Willibrord ses terres de *Hoccascaute* qui serait *Hoxent-lez-Exel*, de *Hulistaum* (Hulsel en Hollande) et Heopurdum (Hapert) (texte in PARDESSUS, *Diplomata*, II, 284). Il existe encore un *Hoog-Hoxent* et un *Neer-Hoxent* qui semblent rappeler les deux parties d'une cella Franke. Au *Schanserheike* (bruyère du retranchement) on a découvert un anneau sigillaire en bronze, de petits fers à chevaux, quantité d'urnes cinéraires ainsi que des silex taillés. Au *Trockweyer* lez Exel il y a des vestiges d'un village Frank, déjà signalé par *Wendelinus*, qui l'identifie avec la glose malbergique *Trochwidio* et *Trowidovana* (loi salique VI et XXXVI).

Quand au castrum carolingien de Ham habité par Pharaïlde, nous ne sommes nullement convaincus qu'il s'agisse de Ham-lez-Steenockerzeel.

Ham, *vetus Sax.*, j. *heym*, *domus*, habitation, dit KILIAN. C'est le *heim*, *hem*, *ghem*, *um* ou *om* germanique.

Nous pensons que le Ham du comte Witger, gouverneur (?) d'une partie de l'Austrasie, qui épouse Amelberge, n'est pas le Ham de Steenockerzeel, ni celui d'Herdershem, ni celui de Termonde, mais bien Ham-lez-Alost. En effet c'est bien au monastère de Ham-lez-Alost que résida Ste-Gudule, *domicilium postremum Ham ad Teneram* (Dendre) *prope Alostum*. Cependant A. WALTERS *Environs*, II, 29 se prononce pour Ham à 9000 pas de Mortzel, sur un plateau, au delà de Relegem. On y trouve en effet un *champ de Ste-Gudule* et VAN GESTEL rapporte que les habitants y célèbrent la fête de la Sainte. Le domaine de Ham aurait été donné par Charlemagne à l'église de Mortzel.

D'après la *Vita Gudulae* par le frère Hubert, Gudule serait la fille du comte Witger, qui se fit moine à Lobbes et d'Amelberge, plus tard religieuse à Maulcuge. Amelberge serait une fille de Walbertus et d'Amelberge sœur de Pepin de Landen (?). Ils auraient eu trois enfants : Emebert qui aurait succédé, vers 695, à l'évêque

de Cambrai, St-Vindicien, Gudule et Renilde. DIVÆUS y ajoute S. S. Pharaïlde et Ermelinde. D'après d'autres sources (*Vie diocésaine*, 1910, 108) Pharaïlde serait née d'un premier mariage de Ste-Amelberge avec Thierry. Quoi qu'il en soit, Witger aurait possédé en dehors de la villa de Ham, située dans l'ancien Brachantum, le castrum de Contich où serait née Ste-Renelle ou Renilde tandis qu'Emebert (Ablebert) serait né à Ham où il mourut peu après 712 et d'où son corps fut transféré à Martinas (Marpent) et ensuite à Maubeuge.

Dans une généalogie ancienne de la maison de Streyen (Breda) nous lisons (Ms N° 982 à la Biblioth. Royale) :

Strinus, comte d'un grand district entre la Zélande, Holland, Teisterband, Mensuarie, le marquisat d'Aves (Anvers) établi gouverneur de la plupart des dictes provinces par le roi Theodebert. Ce *Strinus* (?) aurait fait creuser le canal-frontière la Stryne.

Il aurait été père de Witgerus, comte du Pays de Stryne. Ce dernier fit bâtir un fort château à l'embouchure de la dite rivière dans la Meuse qui fut nommé Strynemonde (embouchure de la Stryne). Il épousa Amelberge, fille de Walbert, comte de Hainaut. Il est nommé en 645 à l'abbaye de Lobbes où il fut religieux.

Son fils (?) Witger II, comte de Stryen aurait épousé Imena, fille de Feudalphus et sœur de Martin, gouverneur d'Austrasie et nièce de St-Aagies, marquis d'Anvers.

A Witger II aurait succédé son fils (?) Witger III, comte de Stryen, mort sans hoirs. Son frère Landerick comte de Stryen lui succéda. Ce dernier aurait épousé Adelhise, sœur de St-Gommaire comte de Duaelen. Ils sont cités en 741. Suit une liste des Stryen qui s'arrête à Ricbargis de Stryen citée en 966 par Balderic, Evêque d'Utrecht qui la nomme sa cousine et sœur de Ste-Hilsunde.

D'après VINCHANT, LE TELLIER, HAGEMANS et les *Acta S.S.*, le comte Witger, sire de Contich se fit moine à Lobbes vers 650, après que ses filles Renelde et Gudule eurent pris le voile. Witger mourut à Lobbes et son corps fut transporté à Binche. Sa femme Amelberge, qualifiée dame de Chimay, se retira à Maubeuge auprès de sa nièce Ste-Aldegonde. Elle reposa d'abord à Lobbes, puis à Binche à côté de S. Witger. L'éducation de la plus jeune de ses filles (Gudule) fut confiée à sa parente Ste-Gertrude. A la mort de l'abbesse de Nivelles (656) Ste-Gudule rentra à la maison paternelle à Ham (in villa Ham vocitata) que GAUCHEZ, *Topographie*, situe près de Vilvorde.

Witger qui semble avoir été gouverneur du *pagus Brachantensis* possédait Contich (*Condacum*). C'est BOLLANDUS qui a identifié *Condacum* avec Contich, tandis que GHESQUIÈRE opinait pour Condé. GOETSCHALCX, *Bijdragen*, 1914, cite des faits probants qui démontrent que *Condacum* est bien Contich. C'est à Contich non à Condé, que l'abbaye de Lobbes avait de nombreuses possessions. La chronique de FALCUIV dit que le *pagus Condacum* un des domaines donnés par Ste-Renelde à l'abbaye de Lobbes

VII^e siècle. La sainte résidait in *Condacum castrum super scell fluvium*. D'après les *Analectes*, B. IX, 33 Reinildis y serait née.

L'ancien *Castrum* de Contich — peut être celui de Ste-Amelberge — se serait élevé près du *zwarte gracht* en face de l'ancienne église désaffectée avant 1559. Sur son emplacement se trouverait la nouvelle église de N. Dame et la tour actuelle de l'église serait une tour conservée du castrum (GOETSCHALCX). Cependant le *Super scell fluvium* nous a fait supposer qu'il s'agirait du castrum de Cleydael bâti sur le *Scelle vliet* (fletum de Scelle). D'autre part lorsqu'on considère la grande étendue de Contich qui comprenait les territoires actuels de Morsel, Hove, Linth, Waerloos, Reeth, Terhagen, Boom, Niel, Schelle, Aertselaer, Hemixem, on peut se demander si la résidence du gouverneur Witger n'était pas le castrum romain de Rumpst, au confluent (*condacum*) de l'Escaut et du Rupel.

Cette question, des plus importantes pour l'histoire du Brabant, mériterait d'être approfondie.

Ajoutons que Contich fut possédé au VII^e siècle par le comte Frank Odelard qui épousa Nonna, sœur de S. Amand. Odelard aurait été un officier de Witger. Ses enfants furent Eligard, tué à Assche (?) vers 687 par les Huns (?) et Ste-Berlinde religieuse à Moorsel-lez-Alost et morte à Meerbeek en 690. C'est à Herdersem-lez-Moorsel-lez-Alost dans une boucle de la Dendre, que se serait élevé le castrum de Ham appartenant aux parents de Ste-Gudule.

WICHEMANS dit « *Nata in finibus Brabantia ... ad Tenerum fluvium haud procul ab Alost oppido sepulta* ».

Hedersem est compris en 868 dans les possessions de Lobbes avec Saintes, Sarlardinge, Schendelbeke, Denderbelle, Alost, Ghevergem, Brondegem, etc. (J. Vos, *Lobbes I*, 422).

C'est de Ham que Gudule se rendait *journallement* à la chapelle voisine de Moorsel-lez-Alost. Elle passait près du *Duvelspul* (puits du diable) au *Goedelestraat* (rue de Gudule). A cet endroit on situe l'épisode de la lanterne éteinte par le diable et qui se ralluma miraculeusement. La voie antique, peut-être romaine, de Herdersem à Alost, est jalonnée de petites chapelles. La carte militaire en renseigne sept. A *Hardigheim* (en 868) peut être *heim* ou habitat du Frank Hardigis, existait un antique péage sur les bateaux de pêche qui passaient sur la Dendre au *berg van Aelst* ou se trouvait le castrum de Ham du vicomte d'Alost.

La planche XVII de l'*Histoire de Steenockerzeel* représente le drapelet de pèlerinage de la chapelle de Ste-Pharaïlde. La planche VII reproduit la vitrine au centre de l'autel de Ste-Pharaïlde exposant les aliments pétrifiés miraculeusement à l'intervention de cette sainte.

La sainte qui serait née à Ham-lez-Steenockerzeel, d'après M. Van Boxmeer, aurait eu comme père le prince lorrain (?) Witgerius. Epouse d'un certain Guidon homme jaloux et brutal, elle

passé pour avoir été la providence des gens et des bêtes. Elle est représentée sur l'autel de Steenockerzeel portant une oie. On rapporte qu'elle soignait elle-même ces volatiles et qu'elle défendait



d'en tuer. Une oie ayant été volée, la sainte fit rechercher ses restes. Une autre légende est relative aux pains pétrifiés. Pharaïlde † 710, serait venue à Steenockerzeel et y aurait fondé la chapelle dite *Sinte Verelde kapel*. Arrivée au village, elle demande un

morceau de pain à une femme. Celle-ci refusa disant « que tout le pain que je possède se change en pierre ». Et tous les pains qu'elle possédait en effet devinrent des pierres. Ces pains pétrifiés sont conservés à Steenockerzeel, ainsi qu'une motte de beurre, etc. (1).

Des légendes analogues se transmettent à Leiden et à Dokkum (pains de S. Boniface), à Dortmund, Landshut et Dantzig. (DR COCK et TEIRLINCK, *Brabantsch Sagenboek*). A. WAUTERS, *Environns*, III, 124, dit que ce fut à l'intervention de Pharaïlde que les pains furent pétrifiés.

A Gand à l'église de Ste-Veerle (Pharaïlde), qui s'élevait jadis à côté du château des Comtes se raconte qu'une pauvre malade demanda à sa sœur du pain pour son enfant. La sœur averse, feignit de n'en avoir point et s'écria « que tout le pain que j'ai se change à l'instant en pierre ». La pauvre fut secourue par une dame inconnue (Verelde) tandis que la sœur impitoyable mourut de faim parce que tout son pain se changea en pierres.

A Gand on exposait le 4 janvier les pains miraculeux. FRIS, *Bibliographie*, dit que le corps de Ste Pharaïlde, vierge, aurait été amené à Gand, vers 754. POLLET, *Hist. ecclésiastique de l'ancien diocèse de Liège*, fixe ce transfert, opéré par Agilfride abbé de S. Bavon, vers 775. L'église Ste Pharaïlde (Ste Veirle) a été bâtie vers l'an 885, sous les murs du château des comtes à Gand, dit van VAERNEWIJCK, tandis que MEYERE rapporte qu'elle fut érigée en 912 *juxta novam arcem*. Certains auteurs prétendent que *Verhelde* ou *Verhilde* a remplacé *vrouw Hilde*, nom flamand de Frig ou Frea. La légende des pains pétrifiés qui se répète en plusieurs endroits, a des analogies avec les légendes des troupeaux de moutons changés en mégalithes, qui se transmettent en France et en Belgique.

L'étymologie de *Steenockerzeel* reste douteuse. Nous devons rejeter l'explication plutôt faible d'A. WAUTERS, qui suppose que *Ocken* serait une forme de *Ockernool*, noix, le noyer étant l'arbre de Thor!

Ochinsala, *Hocensele*, *Hockenzela*, *Hockesele*, *Steinhockensele*, *Steynchockerzele* et autres formes rapportées par CHOTIN, serait *hock* = cors, cortis, curtis, = villa rustica ou colonie et *Sala* = *zele*, habitation de la colonie(?)

Cette colonie (?) ou villa romaine semble avoir existé au *Tichelenberg* encadré par le *Tomveld*, champ des tombelles et le *Dyck*, qui est le diverticulum de Namur à Malines. (Gembloux — Tevueren — Sterrebeek — Steenockerzeel — Perck — Elewijt).

Au *Tichelenberg* VAN DESSSEL a récolté des *Tégulae* et des tessons belgo-romains.

Au hameau *Wambeek*, où fut consacrée vers 1383 la chapelle de Ste Veerle, on a déouvert, en 1897-98 plusieurs tombes Frankes

(1) v. *Folklore Brabanton*, 1^e année, p. 35 et ss.

orientées E. O. Elles ont livré une framée, un éperon, deux fer de flèches, un scramasaxe, une boucle en bronze et une monnaie flamande. Ces objets ont été exposés en 1900 par le comte de Ribaugauoise. Le point exact de cette découverte est au *Keiveld*, champ du court. Le point exact de cette découverte est au *Keiveld*, champ du caillou, section A, n° 139, à la hauteur de la borne 14 de la chaussée de Haecht à Bruxelles et à 200 m. au S. de ce point. Il y avait 7 ou 8 tombes, à 50 cm. de profondeur.

Sur la bourgade belgo-romaine et son cimetière cf. *Bull. de l'Académie Royale de Belgique*, 2^e série, t. XIII, p. 407, t. XXVIII, p. 749 et t. XXIX, p. 749.

On invoque Verelde pour la guérison des enfants souffreteux, les maux de ventre, les maux de dents, les fièvres, les maladies du bétail, et pour avoir du bon beurre. On lui attribue aussi de l'influence sur le cours des voyages y compris celui de l'autre monde. D'après COREMANS, cette croyance repose sur l'interprétation du nom de la sainte: *Vaer* = course et *hilde* = sainte ou sacrée. (?)

Terminons cette note déjà longue, par quelques mots sur l'oratoire de Moorsel où se rendait chaque matin Ste Gudule, venant du château de Ham-lez-Moorsel.

L'oratoire de Moorsel aurait été élevé à la fin du VII^e siècle par Witger et sa femme Amelberghe. Cet oratoire devint un monastère où notamment Ste Berlinde, fille du comte Odelard et sœur de S. Amand, devint religieuse vers 674. De là elle alla se fixer à Meerbeek, son lieu de naissance où elle serait morte en 690.

L'antique chapelle de Moorsel, dite *Stevenskapel*, dédiée à S.S. Stephanus et Anna, aurait été jadis l'église paroissiale de 7 villages.

Charlemagne serait venu prier sur le tombeau de sa parente Gudule à Moorsel, et aurait fait réédifier le couvent. Ce dernier détruit par des barbares à la fin du VII^e siècle fut encore dévasté par les Normands au IX^e siècle (MOLANUS). Le corps de Ste-Gudule, caché d'abord à Chèvremont, fut rapporté à Moorsel. Vers 937 à 940 le sire Wenemaer s'empara des biens dont Charlemagne avait doté le monastère de Moorsel. En 978 Ermanfried, fils de Wenemaer, aurait donné les reliques de Ste Gudule au duc Charles qui les fit déposer dans la chapelle de son château à Bruxelles.

Beersse, Août 1931.

LOUIS STROOBANT.

Beersse

Une nouvelle édition du « Livre des Mestiers » et de ses principaux dérivés.

Dans un travail remarquable sur l'enseignement du français aux Pays-Bas (1), un savant hollandais attire l'attention de ses lecteurs sur les anciens manuels de conversation ou « livres benoîts », ainsi dénommés à cause de l'invocation à la très sainte Trinité et à la benoîte Vierge Marie, qui en constituait le début habituel et pour ainsi dire obligatoire.

Un des plus anciens manuels de ce genre, si pas le tout premier, fut composé au XIV^e siècle par un maître d'école de la ville de Bruges, « une des milleurs villes marchandes qui soit en crestienté », comme il le proclame avec une légitime fierté. Son auteur a appelé ce manuel le *Livre des Mestiers*, à cause de la place prépondérante qu'y occupent les différents métiers exercés en Flandre, plus spécialement dans sa ville natale. Bien plus, on y trouve un tableau vivant de la vie sociale et privée, d'un relief saisissant, d'un intérêt tout spécial, non seulement au point de vue pédagogique ou philologique, mais encore et surtout pour l'histoire des mœurs. Ecoutez comment un savant franciscain a dépeint la valeur folklorique de ces petits manuels de conversation, et en particulier de leur prototype brugeois.

« Ce sont des guides familiers, sans prétention, qui nous introduisent de plain-pied dans le ménage de nos ancêtres, où nous nous trouvons parfaitement chez nous. Dès la première page, nous nous sentons transportés sans effort dans le milieu belge du temps jadis, où nobles et roturiers, ouvriers et marchands, clercs et laïques se rencontrent et se causent, vendent et achètent, et traitent au mieux de leurs intérêts, tout en se plaignant déjà de la vie chère. Nous pénétrons dans leur intérieur, et nous nous asseyons à côté d'eux à une table bien servie, après avoir prié avec eux. Nous les suivons au travail et les accompagnons au marché, à l'auberge, évidemment en voyage et en pèlerinage. Pour tout dire, ces humbles *Manuels de Conversation*, sans rien ajouter ni à l'histoire-bataille ni à l'histoire diplomatique, contribuent excellemment à reconstituer le type belge d'autrefois, avec ses notes dominantes de joyeux labeur et de bon appétit, de saint réalisme et d'honnête franchise, d'attachement à la religion et au foyer » (2).

(1) K. J. RIEMENS, *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande, du XIV^e au XIX^e siècle*. Leyde, 1919.

(2) R. P. FR. CALLAËY, *La vie belge au temps jadis d'après les manuels de Conversation*, dans le *Bull. de l'Institut historique belge de Rome*, 1925, p. 119.

Le manuel du maître d'école brugeois a exercé une influence considérable, qui s'est fait sentir durant des siècles, depuis la Tamise jusqu'au Rhin. Il ne fut remplacé effectivement qu'au XVI^e siècle, et oublié depuis. Un heureux hasard — ou plutôt la bibliomanie de Colbert — nous en a transmis un exemplaire unique, conservé précieusement à la Bibliothèque Nationale, (fonds Néerlandais, n^o 16) où on lui a fait l'honneur, tout récemment, de le classer dans la réserve.

Il a été publié en 1875, par un conservateur de ce richissime dépôt (3). Malheureusement l'édition de Michelant, tirée à quelques exemplaires, n'a satisfait ni les bibliophiles, ni les philologues (4). Elle est d'ailleurs devenue introuvable : aussi une réédition s'imposait depuis longtemps. Il eût été intéressant de publier en même temps les principaux dérivés du prototype brugeois, qui a été transcrit, imité et remanié, traduit même, depuis son apparition jusqu'au début du XVI^e siècle. Parmi ceux-ci, il convient de citer en tout premier lieu, à cause de leur importance à des titres divers, les *Dialogues in French and English* de William CAXTON, imprimés vers 1483 et réédités de piteuse façon en 1900.

Il serait évidemment fastidieux d'énumérer ici les innombrables études consacrées au premier en date des imprimeurs anglais. Sans les mentionner, nous leur emprunterons les éléments d'une brève notice biographique.

Né vers 1432 dans le Kent, William CAXTON vint apprendre le commerce à Londres, puis s'établit comme mercier à Bruges, où il fut maître de la « Nation Anglaise » de 1463 à 1469, année qui le vit arriver à la cour de Marguerite d'York et traduire pour la duchesse de Bourgogne le *Recueil des Histoires de Troye* de Raoul le Fèvre. A Bruges, il apprit le flamand et le français, « for in France I was never » déclare-t-il lui-même. Il y apprit aussi, auprès de Colard Mansion, l'art de l'imprimerie, ce que d'aucuns, victorieusement réfutés par M. Sabbe et le comte A. Visart de Bocarmé, ont essayé en vain de contester (5). Ainsi enrichi, il ren-

(3) *Le Livre des Mestiers. Dialogues français-flamands composés au XIV^e siècle par un maître d'école de la ville de Bruges.* Publié par H. MICHELANT, Paris, E. Tross, 1875.

(4) Voir les critiques, pour la partie romane, d'Aug. Scheler dans *Le Bibliophile Belge*, IX (1874) p. 244 et, pour le thiois, du baron Nap. de Pauw, dans les *Verlagen en Meded. der Kon. Vl. Academie*, 1901, p. 48.

(5) Citons ici le dernier en date, et non le moins catégorique des témoignages en faveur de la formation brugeoise du prototype anglais : « And do not let us forget that Caxton learnt the art at Bruges, and then introduced it into England, w^h Wynkyn de Worde of Bruges became his assistant and successor » J. F. BENSE, *Anglo-dutch relations from the earliest times to the death of William the third*, p. 94. La Haye, 1925.

tra dans son pays natal, après un séjour de trente-cinq ans sur le continent : « laden with a more precious freight than the most opulent merchant adventure ever dreamt of, and to endow his country with a blessing than which only one richer had even been bestowed : the introduction of Christianity » (6). En 1477, Caxton introduisit l'art typographique en Angleterre : son premier atelier fut établi à l'abbaye de Westminster. C'est là qu'il publia vers 1483, le manuel de conversation destiné à enseigner, d'une façon nouvelle et facile, le français à ses concitoyens, qui tenaient cette langue « courtoise » en singulière estime (7). La méthode et le fond de ce manuel français-anglais sont littéralement empruntés au *Livre des Métiers* que Caxton avait appris à connaître à Bruges et manié avec zèle et double profit durant son séjour prolongé dans la Venise du Nord. A peine constate-t-on quelques remaniements et quelques ajoutés et, parmi celles-ci, il y en a de spécifiquement brugeoises, qu'on ne trouve pas dans le manuscrit : tel le « couplet » en l'honneur de maître Busyn, le bourreau de Bruges, dont Caxton loue les pratiques variées, tout en souhaitant que « Dieu vous garde de sa maîtrise ». La traduction anglaise — remplaçant le texte flamand — est l'œuvre de Caxton : elle se ressent de son modèle et est intéressante par là pour le philologue. Celui-ci, pour étudier les *Dialogues*, peut se rendre en Angleterre et étudier sur place un des trois exemplaires de ce précieux incunable, à Manchester, à Ripon, ou à Bamborough Castle. Il peut aussi se contenter de la réédition donnée en 1900 par H. Bradley, dans les publications de la Early English Texts Society (8). La réputation scientifique de l'éditeur, qui prit une part importante dans l'élaboration du *New English Dictionary*, a fait attribuer à son édition des *Dialogues in French and English* une confiance que celle-ci est loin de mériter, comme j'ai pu le constater à mes dépens. Je ne suis

(6) W. BLADRS. *The life and typography of W. Caxton, England's first printer, with evidence of his typographical connection with Colard Mansion, the printer at Bruges.* I, p. 61. Londres, 1863. — J'ai transcrit en entier le titre prolixe, parce qu'il est significatif pour la thèse savamment démontrée par l'auteur, dont les travaux font encore autorité.

(7) Je suis heureux de pouvoir signaler ici le beau livre de Miss K. LAMBLEY, *The teaching and cultivation of the French language in England.* Manchester, 1900 (*Publications of the University of Manchester : French series*, III).

(8) H. BRADLEY. *Dialogues in French and English by William Caxton. (Adapted from a Fourteenth - Century Book of Dialogues in French and Flemish).* Edited from Caxton's printed text, with introduction, notes and wordlists. Londres, 1900.

d'ailleurs pas le seul (9). A la suite d'une triple collation minutieuse, j'ai relevé exactement cent soixante-deux erreurs, d'importance inégale, dans l'édition de Bradley. Dans ces conditions, une nouvelle édition s'impose. Je suis heureux de pouvoir ajouter qu'elle s'élabore en ce moment, en même temps que celle des deux autres dérivés du manuel brugeois, décrits ci-après.

Une seconde fois, le *Livre des Mestiers* a connu les honneurs de l'impression. Il parut en effet à Anvers, avant 1501, dans le texte bilingue primitif, légèrement remanié et modernisé, sous le double titre que voici :

Vocabulair pour aprendre Romain et flameng.
Vocubulaer om te leeren Walsch ende Vlaemsch.

Quant à l'imprimeur, il s'est fait connaître dans l'*explicit* de l'opuscule, quand il déclare : Gheprent Thantwerpen bi my roland vandendorpe, wonende aen dyzeren waghe (1). Un exemplaire de ce postincunable anversoise, probablement unique, est conservé à la réserve de la Bibliothèque Mazarine, à Paris. Il n'a jamais été réédité, malgré le vif intérêt philologique que présente ce texte bilingue, mis en lumière par K.-J. Riemens et R. Verdeyen, le savant éditeur des *Colloquia* de Fickaert (10). Le texte se rattache étroitement au *Livre des Mestiers*, par l'intermédiaire d'un prototype d'où dérivent les manuscrits qui ont servi de modèle à Caxton et à Roland Vanden Dorpe. Dans ces conditions, il serait intéressant de le publier en même temps qu'une réédition de M et de C, les deux textes analysés précédemment.

(9) Dans son excellente *Etude sur le texte français du Livre des Mestiers*, Paris, 1924, M. K. J. RIEMENS a proposé quelques « Corrections qu'il faut faire aux textes de M et C » (pp. 109-111). Pour C, il se base sur l'édition de Bradley. Il propose e. a. de lire *housiaux* au lieu de *bousiaux*, et *m'a porté* au lieu de *m'apporte*. Or, les deux erreurs manifestes, qu'il corrige avec sagacité, se trouvent bien dans l'édition de Bradley, mais pas dans l'original.

(9) Sur l'imprimeur anversoise Roland Vanden Dorpe, dont l'atelier, dirigé après sa mort par la veuve, n'eut qu'une existence éphémère, il n'existe par encore de monographie. Voir e. a. FR. OLT-HOFF, *De boekdrukkers, boekenverkoopers en uitgevers in Antwerpen*, p. 26, Anvers, 1891. — M. L. POLAIN, *La situation d'Anvers dans l'imprimerie des Pays-Bas au XV^e siècle*, dans *Le Compas d'or*, N. S. V. (1927) p. 248.

(10) K. J. RIEMENS, *Les débuts de la lexicographie franco-néerlandaise*, dans la *Revue de Philologie et de littérature* XXXI (1921) p. 21. — R. VERDEYEN, *Colloquia et dictionarium septemlinguarum*, I, p. 80, Anvers, 1926.

Pour être complète, cette nouvelle publication devrait comprendre un quatrième texte. En effet, on conserve aux Archives de Cologne un petit manuel de conversation bilingue, écrit au XV^e siècle, qui constitue le dérivé oriental extrême de notre *Livre des Mestiers*. On y trouve un prologue très étendu, qu'on ne rencontre pas dans les autres textes. Cette addition originale et très intéressante quant au fond est, à n'en pas douter, l'œuvre personnelle de l'anonyme qui composa ce manuel d'après le modèle qu'il avait sous les yeux, tout en y ajoutant quelques passages dont un se remarque par son caractère licencieux. Pour le reste, ce *Gesprächbüchlein*, édité en 1854 par Hoffmann von Fallersleben dans le tome IX de ses *Horae Belgicae*, rentre assez bien dans le cadre de nos manuels bilingues, bien que le caractère brugeois y soit fortement atténué. Quant à la langue, le texte roman est picard ; la traduction présente un caractère rhénan nettement prononcé.

Comme on pouvait s'y attendre, l'édition de Hoffmann von Fallersleben est suffisamment correcte, mais elle est aussi « diplomatique » ; pour conserver le caractère du manuscrit — et, ajoutons-nous, pour alléger la tâche de l'éditeur — ou n'a pas ajouté la ponctuation, si importante pour l'intelligence d'un texte, en grande partie dialogué. On a jugé que, pour être complet, le *corpus* des anciens manuels de conversation devait contenir également le texte du *Gesprächbüchlein*, dûment collationné avec l'original et ponctué avec soin, d'autant plus que les exemplaires des *Horae Belgicae* ne courent plus les rues. Déjà, au Congrès historique et archéologique de Bruges, en 1925, on avait exprimé le vœu de voir rééditer le *Livre des Mestiers*, avec ses dérivés si possible. Depuis lors, l'auteur de ces lignes travaille à l'élaboration de cette publication, qui comprendra, outre les introductions nécessaires, les textes bilingues suivants, indiqués ici par le sigle généralement utilisé :

- M : prototype brugeois du *Livre des Mestiers*, manuscrit du XV^e siècle, publié par Michelant. (Original perdu : vers 1349).
H : *Gesprächbüchlein*, manuscrit vers 1420, publié par Hoffmann von Fallersleben. (Original perdu : 1360-77).
C : *Dialogues in French and English*, imprimés par William Caxton, à Westminster, vers 1483.
D : *Vocabulair romain et flameng*, imprimé avant 1501 par Roland Vanden Dorpe, à Anvers.

La publication de ces quatre textes, demandée au Congrès de Bruges en 1925, assidûment préparée depuis, pourra se réaliser enfin, grâce au concours intelligent et désintéressé des maîtres-imprimeurs brugeois, qui en donneront une édition de nature à faire valoir et leur art et l'intérêt des textes, qu'ils publient en fascicules séparés, pour en faciliter l'étude comparative. L'ouvrage sera tiré à 600 exemplaires, auxquels on peut souscrire dès maintenant au prix de 125 frs. (Imprimerie Sainte-Catherine, 35, rue du Tram, Bruges). Ceux qui ont lu la belle publication de M. R. Verdeyen, mentionnée ci-dessus, se rendent compte *a priori* de l'intérêt que présente cette nouvelle édition.

JEAN GESSLER.

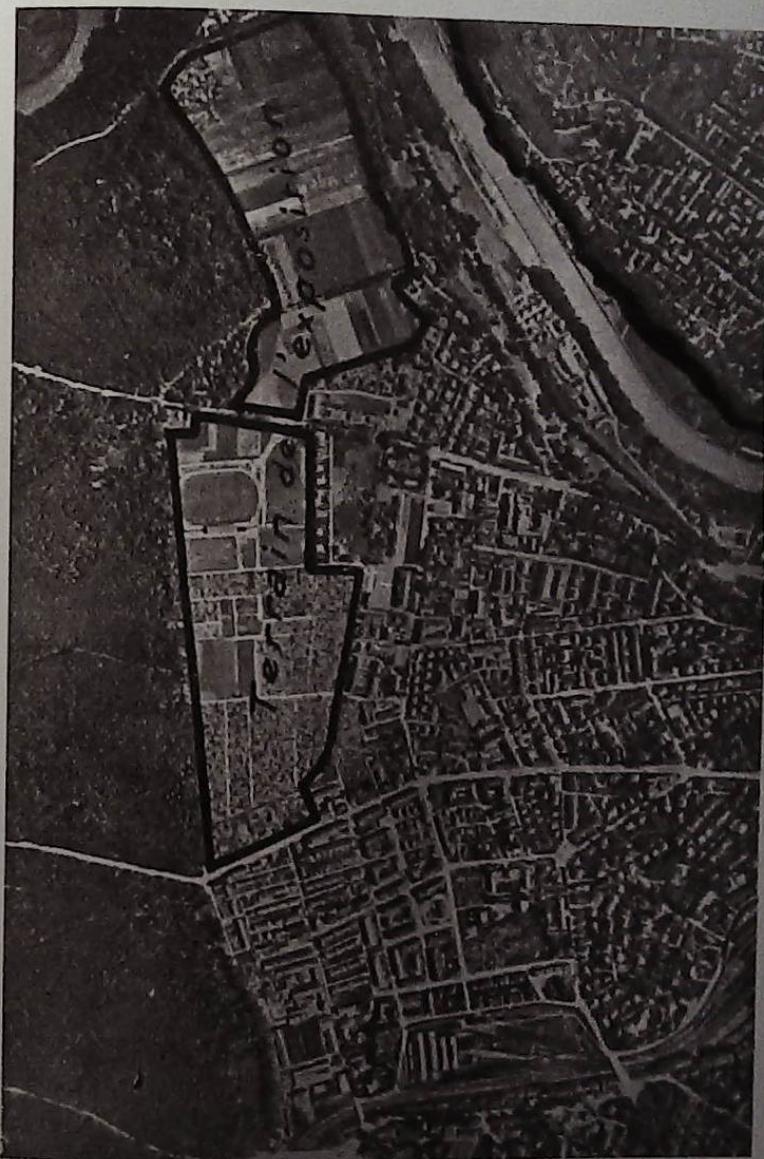
L'Exposition Universelle des Arts Populaires. (BERNE 1934).

Le Gouvernement Suisse organise en 1934, à Berne, une grande exposition universelle des Arts Populaires. Le temps des expositions où chaque pays expose pèle-mêle, dans des vitrines ou sur des comptoirs, les produits de son commerce ou de son industrie semble bien passé. Des exhibitions de ce genre ne mobilisent plus les foules. Ce genre de manifestation est réservé aux Foires Commerciales qui ont lieu, elles, tous les ans, dans tous les pays et offrent aux gens d'affaires des occasions plus fréquentes de se voir et de traiter. La mode en vient aux expositions réservées à une question spéciale, un domaine particulier de l'activité des peuples. Nous avons eu à Paris l'Exposition des Arts Décoratifs. Cette année même nous y avons l'Exposition Coloniale. Berne aura en 1934 l'Exposition des Arts Populaires. Les invitations ont été officiellement reçues par les Gouvernements en juin dernier et il leur a été demandé de donner leur réponse le 31 octobre au plus tard. Aussitôt cette invitation reçue, le gouvernement belge nous a demandé un devis avec estimation afin que la Belgique soit représentée à cette exposition d'une façon digne. Le ministre des Sciences et des Arts a approuvé ce devis. Il reste à attendre maintenant la décision du Comité du Trésor et du Conseil des Ministres. Nous avons le ferme espoir que la figuration de notre pays à cette démonstration mondiale sera remarquable.

Précisons ici la façon spéciale dont cette exposition sera organisée. Le caractère des expositions changeant, il va de soi que les formules d'organisation changent aussi. L'objet des expositions devenant limité, il est logique que ce soient des spécialistes de la question qui s'en occupent. Aussi le gouvernement Suisse, à côté d'un grand comité dans lequel il a mis des représentants de tous les cantons, des grands pouvoirs, etc.; à côté d'un comité exécutif qui aura à réaliser l'entreprise; a confié l'exposition même, le programme, le choix des pièces, l'approbation des pavillons, etc., au Bureau International des Arts Populaires, issu du Congrès de Prague en 1928 et agissant dans le cadre de la Société des Nations. Aux membres de ce bureau il a joint un délégué de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle, un délégué du Bureau International du Travail et quelques spécialistes suisses en matière d'art populaire. Le gouvernement suisse a demandé également aux gouvernements invités que ce soient les commissions nationales des Arts Populaires qui soient chargées de la préparation des sections nationales.

Le comité exécutif et le comité scientifique se sont réunis à Berne les 3 et 4 août derniers et voici les décisions qui ont été prises. L'Exposition aura lieu sur un terrain immense, situé sur une

hauteur dominant Berne, à la lisière d'une forêt magnifique, d'où l'on domine la chaîne des Alpes avec le massif de la Jungfrau. Le terrain en déclivité légère se prête admirablement à une exposition.



Un grand bâtiment sera réservé à une exposition comparée des Arts Populaires. Pour cette démonstration un certain nombre de thèmes ont été choisis afin de pouvoir faire les comparaisons utiles. Voici quels sont ces thèmes.

1.— *Habitation rurale, ferme.* Chaque pays montrera quelques types de fermes en maquettes à l'échelle unique de 1/20. On pourra

donc ainsi voir et comparer les façons de se loger des hommes des campagnes de tous les pays et la façon dont ils conçoivent la disposition de leur demeure.

2. — *Intérieur d'une habitation*, une pièce, la plus typique, la chambre familiale, complètement meublée en choisissant pour les divers objets exposés des exemplaires caractéristiques de chaque pays.

3. — *Le jouet, poupée et animal* à l'exclusion de toutes les fabrications à la machine, étant entendu que les jouets fabriqués occasionnellement par les enfants eux mêmes, ou par leurs parents, seront admis.

4. — *Les masques* et les types particuliers du Carnaval de chaque pays ou des cérémonies spéciales dans lesquelles il est fait usage de masques ou de costumes.

5. — *Produits de la boulangerie et de la pâtisserie*, moules et formes et décorations qui offriront à l'étude un grand nombre de variations sur certains motifs symboliques.

6. — *Les œufs de Pâques*.

7. — *L'ornement et son application*. L'évocation des animaux, des plantes et des astres dans tous les genres d'ornements : bois, verre, métaux, papier, étoffes, etc.

A côté de cette exposition comparée, chaque pays est invité à construire un pavillon national où il pourra exposer librement tout ce qu'il voudra du moment que cela relève de son art populaire. Il sera construit en s'inspirant de l'architecture locale, matériaux, disposition, ornementation extérieure. Autant que possible il est recommandé de construire des bâtiments rustiques, ruraux. A l'intérieur de ces pavillons on pourra installer un comptoir de vente de produits de l'art populaire.

Les pays qui possèdent des colonies pourront édifier des pavillons spéciaux pour ces colonies, en s'inspirant de l'architecture coloniale. Si ces pays pouvaient s'inspirer pour leur exposition coloniale, des thèmes analogues à ceux qui ont été choisis pour l'exposition comparative, on pourrait ainsi étendre les études comparées à tous les peuples de la terre.

Pendant l'exposition, des fêtes populaires seront organisées pour lesquelles on fera venir des groupes caractéristiques de tous les pays. Par exemple de Belgique : Les Gilles, des Géants, le Doudou de Mons, des manieurs de drapeaux, etc.

On comprend tout l'intérêt qu'une exposition de ce genre doit présenter. Le Bureau International du Travail s'y intéresse vivement. Les enquêtes qu'il a menées dans les différents pays lui ont montré que les efforts faits en faveur de l'occupation des loisirs des travailleurs ne répondaient pas à l'attente qu'on en avait. On pense qu'il faudrait davantage s'inspirer des conceptions laïques et il compte profiter de cette exposition pour se livrer à une étude approfondie.

Une exposition ainsi comprise, avec des sujets limités, rigoureusement déterminés entraîne à des frais à peu près identiques pour tous les pays, qu'ils soient grands ou petits. Il devient difficile à un pays puissant, d'écraser par son faste des pays plus modestes.

Le Gouvernement Suisse a constitué un capital de 70 millions pour la préparation de son exposition et on pense que les différents pays pour y être représentés convenablement devront intervenir, colonies non comprises, pour des sommes comprises entre deux ou trois millions.

L'étude des manifestations diverses de la vie populaire, si dédaignée jusqu'à présent, commence à s'imposer à tous comme un objet d'observation de première importance. Nul doute que de l'art on passera successivement à toutes les formes de cette vie populaire. Puisse la Belgique s'y prendre à temps pour y occuper la place qui lui revient et nos compatriotes faire l'effort nécessaire pour y apparaître en beauté.

LA RÉDACTION.

Menus Faits.

La rubrique des Menus Faits est ouverte à tous nos lecteurs. Nous y insérons les rectifications qu'ils nous envoient à des articles parus, les renseignements complémentaires, les références, etc. ; à leur demande nous insérons aussi les questions qu'ils posent pour les besoins de leurs recherches personnelles.

Nous ne nous inquiétons pas de la valeur scientifique des Menus Faits. Nous n'ignorons pas que cette conception donne lieu à des critiques ; mais nos lecteurs comprendront que nous ne pouvons entreprendre nous mêmes les recherches nécessaires à la vérification de ces informations. Notre point de vue est celui-ci : une explication fautive ou naïve d'un fait ou d'un mot peut cacher un apport, fût-il minime, à l'œuvre d'élaboration scientifique, lente et souvent versatile. D'autre part, tout lecteur peut corriger une note erronée et nous comptons tous sur cette collaboration active.

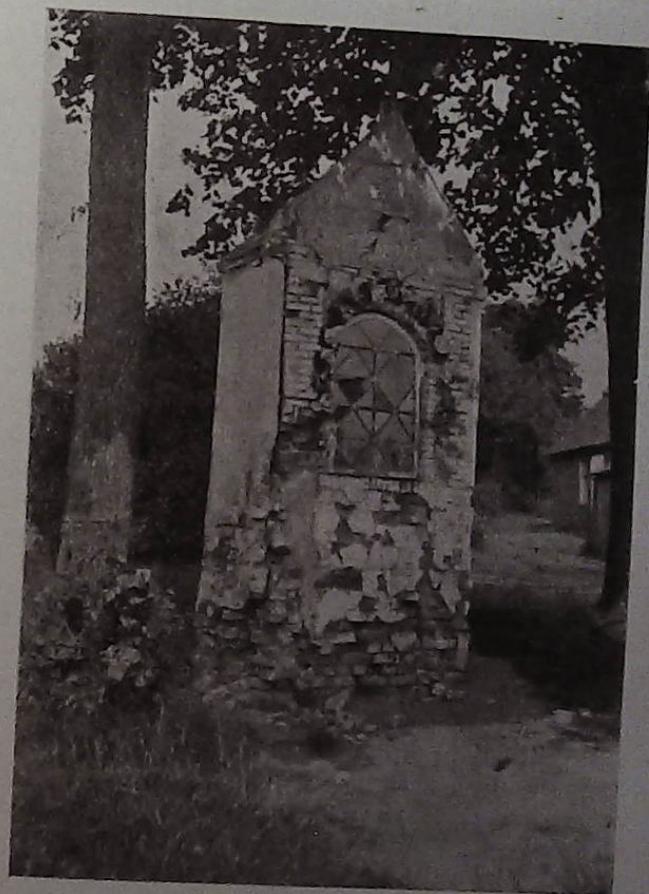
Etant donné l'absence de doctrine folklorique établie, nul apport d'un chercheur ne peut être rejeté. Qui sait si demain des « points de vue » nouveaux n'utiliseront pas ces apports. D'ailleurs des explications fausses, souvent naïves, de faits observés n'ont-elles pas leur saveur folklorique ? Ce sont les raisons pour lesquelles la Rédaction se montre extrêmement large pour tout ce qu'elle insère dans cette rubrique.

Nous insistons auprès de nos lecteurs pour qu'ils nous envoient à propos de tout article, de tout Menu Fait les moindres détails complémentaires qu'ils auraient à ajouter. Nous ne publierons pas nécessairement tout ce qui nous parviendra ; mais tout sera versé dans nos archives. Le Folklore progressera d'autant plus rapidement que plus de monde y collaborera.

Petite Chapelle de N. D. des Fièvres, à Aurodenberg-sous-Aerschol. — Dans un domaine acquis par l'Œuvre des Postiers Tuberculeux, se trouve la petite Chapelle rustique de N. D. des Fièvres. Dans le voisinage on remarque encore deux autres petites chapelles. Elles sont connues, à trois, sous le vocable « Les saintes de Brusthem ». (De drie Gezusters).

Il est difficile de déterminer l'ancienneté de l'édicule ; les plus vieilles archives n'en font pas mention. Les personnes âgées des environs racontent, par tradition, que dans le temps on y venait régulièrement en pèlerinage pour implorer secours et assistance. Bien que diminué, le nombre des fidèles qui lui rendent visite, est encore considérable. Lorsque des maladies contagieuses sévissent, on rencontre encore journellement des pèlerins et le peuple parle de maintes guérisons.

La petite chapelle contient une statue de la Vierge, très belle et d'une certaine valeur artistique d'après l'avis de connaisseurs ; deux beaux petits vases en porcelaine de Bruxelles sont utilisés comme chandeliers pour les cierges offerts par les fidèles. Deux autres petits vases, remplis de fleurs artificielles, entourent la vieille statue.



En bonne saison les voisins arrangent devant la chapelle un jardinet de fleurs et d'arbustes, d'un aspect attrayant.

Avant la guerre un certain Louis Thielemans, alité pour maladie, fit le vœu qu'il entretiendrait la petite chapelle sa vie durant, si la Sainte-Vierge voulait bien lui accorder la guérison. Sa prière fut exaucée et le vœu fut tenu fidèlement.

Pendant le mois de mai, à 8 heures du soir, au son d'une trompette thébaine, les fidèles se rassemblent pour la récitation du rosaire ; les bougies s'allument et le murmure de la foule en prière remplit l'air.

Le silence des alentours, la lueur des bougies allumées dans les pénombres du soir, la foule agenouillée qui d'une voix sourde invoque la Sainte Vierge, tout cela forme un spectacle unique et impressionnant.

Mais Louis Thielemans est mort et la petite chapelle menace de tomber en ruines ; si, dans un avenir prochain, une main secourable ne surgit, il sera trop tard. Les murs se délabrent, le toit est usé et l'infiltration de l'eau de pluie hâtera la destruction (1).

J. VAN DEN WOUWER.

A propos de saint Hippolyte. — Il résulte des recherches auxquelles je me suis livré qu'une seule Eglise de Belgique est dédiée à saint Hippolyte.

C'est l'Eglise de Thiaumont près d'Arlon.

Bâtie à l'emplacement d'un temple païen, cette paroisse serait donc d'origine très ancienne. On possède la liste des curés l'ayant administrée depuis 1351.

Un culte y est rendu à saint Hippolyte le premier Dimanche qui suit l'Ascension, jour de la fête paroissiale.

Par décision épiscopale, cette solennité extérieure du Saint a été reportée à cette date alors que le saint est célébré le 13 août. Et ce par suite du grand concours de fidèles qui venaient l'honorer.

Avant la révolution et jusque vers 1860, les cultivateurs venaient à cheval, de dix lieues à la ronde, honorer le saint et implorer ses faveurs.

On avait placé autour de l'Eglise, des barrières de bois et de fer, auxquelles on pouvait attacher et lier les chevaux.

On y amenait surtout les chevaux guéris de maladie, les étalons pour les hénir et les préserver de la contagion ; les juments avec leurs poulains. Les pèlerins demandaient « le succès dans la concurrence entre les différents cultivateurs » me dit textuellement le curé actuel de la paroisse.

Spectacle inouï ; hennissement des étalons, des juments et des poulains disent de vieux écrits, pendant que l'on disait la messe à l'Eglise et que les pieux pèlerins y priaient.

A l'heure actuelle le pèlerinage est toujours suivi par plusieurs centaines de personnes, au jour susdit.

Mais on n'y amène plus les chevaux.

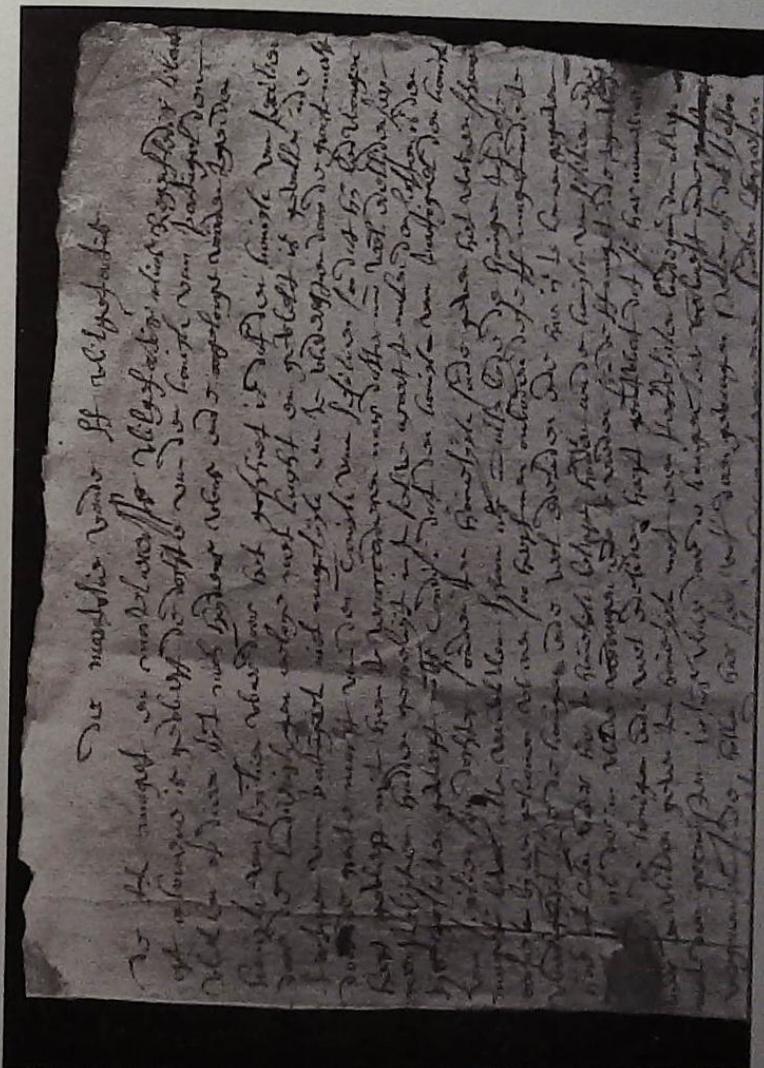
L'Eglise possède une relique du Saint. Une statue ancienne représentant le patron de la paroisse figuré à côté d'un cheval. Un vitrail et une bannière modernes.

D'après certains renseignements qui m'ont été fournis oralement saint Hippolyte aurait été autrefois honoré spécialement dans le diocèse de Namur. Mais jusqu'ici je n'ai pu obtenir aucune précision à cet égard.

ERNEST SUSSENAIRE.

(1) Nous apprenons que l'Œuvre des Postiers tuberculeux s'occupe de faire effectuer les travaux de réparation nécessaires.

De Martelle van de H. Wilgefortis. — Dans le volume consacré à Anderlecht (nos 55-56) nous avons reproduit une des fresques de l'église St-Pierre ou l'on voit Ste-Wilgeforte (p. 73). M. De Ridder, curé de Hombeek, nous communique à ce sujet la légende de cette sainte, d'après un document amusant dont nous donnons ci-dessous un fac-similé, et la traduction.



Fac-similé du manuscrit.

Traduction. — La vierge et martyre Wilgefortis, alias Regen-fedis, Libortis ou Alouene, fille du roi de Portugal, qui était païen et en guerre contre le roi de Sicile, ce dernier ayant fait au cours de cette longue guerre une incursion au Portugal ; il fut obligé de demander la paix. Comme gage de paix le roi de Portugal accorda sa fille en mariage au roi de Sicile. C'était une vierge belle entre

toutes. Mise en présence des deux rois et ayant été fait communication qu'on la destinait en mariage au roi de Sicile, comme gage de paix, elle déclara qu'elle ne pouvait s'accorder à aucun être humain, qu'elle s'était vouée au Christ. Cette déclaration mit le roi son père en telle colère, qu'il ordonna de la jeter en prison, afin qu'elle revienne sur sa décision ; mais en prison la vierge ayant bien humblement demandé au ciel de lui conserver sa virginité, dut-elle devenir si laide, qu'elle serait prise en horreur par les hommes. Cette prière fut exaucée. Une grosse et forte barbe lui poussa ; son père voulant s'assurer si elle n'avait point changé d'avis, la fit venir. La voyant avec sa grosse barbe le roi lui dit qu'elle avait usé d'un sortilège pour acquérir une telle barbe à l'encontre de toutes les autres femmes. La vierge répondit que cela n'était point le fait d'un sortilège, mais que Dieu ayant exaucé sa prière, lui avait accordé cette barbe, afin qu'elle puisse conserver sa virginité. Le roi son père l'ayant menacé, si elle ne reniait point ses croyances et si elle ne sacrifiait point aux idoles, de la faire mourir tel que le Christ sur la croix. Comme cette sainte vierge ne fut point parjure, son père la fit crucifier. En mourant elle demanda à Dieu, que tous ceux qui se souvenant de son martyr invoqueraient le Dieu crucifié par son intercession, seraient libérés de toutes les tribulations du corps et de l'esprit. Ayant reçu du Ciel cette assurance, elle rendit l'âme. A peine morte, un orage formidable s'éleva, pendant lequel le palais de son père fut incendié. Cette vierge a souffert le martyr en l'an 138.

Comme tous ceux qui l'invoquent sont presque toujours exaucés, on la nomme Onluoene : sauvée. On l'honore en Flandre à Artois, ainsi qu'en d'autres lieux. On la fête le 20 juillet.

N. D. du Bon Succès au Finistère. — Nous donnons une reproduction photographique d'une ancienne image de la madone vénérée actuellement encore dans la chapelle adjacente à l'église du Finistère, sous le nom de « Notre Dame du Bon Succès ».

Cette image si elle n'est rare, est en tous cas peu connue, car un publiciste écrivant une notice au sujet de la dite madone dans le National Bruxellois du 14 mai 1929, signale notamment « ... il y a une trentaine d'années encore on n'en connaissait pas de reproduction et une de ses ferventes dut solliciter à grand peine l'autorisation d'en faire faire la première photographie ». Or, ainsi que vous pouvez le constater il en existe une reproduction ancienne ; peut-être même contemporaine de l'arrivée de la statue en Belgique, en 1625. Il serait assez difficile d'être fixé à ce sujet, car la gravure (surface gravée 102 m/m. × 182 m/m.) ne porte ni date, ni monogramme, ni nom d'éditeur. Je n'ai qu'une certitude c'est qu'elle est antérieure à 1653 car elle est reliée en tête d'une latine manuscrite sur la logique d'Aristote, signée à Louvain le namurois Richard MONIOT le 8 mai 1653.

Les élèves de l'Alma Mater trouvaient paraît-il chez les marchands d'estampes, des frontispices (passepartout) gravés, des images pieuses, des portraits du Pape et du Souverain contemporains et dont ils ornaient leurs thèses. En l'occurrence, la présence de l'image de Notre Dame du Bon Succès s'explique évidemment.

PEETERS (Rixensart).



La toilette des Cimetières. — On fait la toilette du cimetière à Neerheylissem à l'occasion de la Toussaint, — à Opheylissem à l'occasion de la fête de Paques.

L. d. W.

Les croix de Paille funéraires. (1). — Dans la Campine anversoise, nous dit le chanoine Janssen, conservateur du Musée Taxandria à Turnhout il est d'usage quand meurent des gens mariés ou veufs de placer une croix de paille entre deux briques sur le seuil

(1) V. *Folklore Brabançon*, 10^e année, p. 403.

de la porte. La paille est de froment. Elle est coupée en morceaux d'une vingtaine de centimètres. Les briques ne servent qu'à empêcher la dispersion. Au moment où le convoi funéraire se met en marche des croix de paille plus grandes sont mises sur la bière. Devant chaque chapelle rencontrée en cours de route le convoi s'arrête et on jette devant la chapelle une de ces croix de paille. Elles y restent jusqu'à pourriture. Chaque fois que passent devant la chapelle les gens qui ont connu le défunt, ils prient à son intention et cela jusqu'à ce que la croix soit pourrie.

Cet usage est surtout répandu encore dans le Nord de la Province d'Anvers.

Pour les gens non mariés la paille est remplacée par deux branches de buis en croix. Voici l'explication symbolique de cet usage et de cette différence d'usage entre gens mariés et célibataires : La paille, la partie vulgaire de la plante, reste sur la terre et y pourrit ; l'épi, le bon froment est allé au ciel. On emploie le buis pour les gens non mariés parce que le buis est plus saint, plus pur.

A. M.

Blason de saint Sébastien. (1) — M. Emile van Heurck dans son dernier ouvrage : *Les images de dévotion anversoises du XVI^e au XIX^e siècle* a donné en illustration le blason ci-dessous de saint Sébastien pour une confrérie d'archers, sans indication de lieu, gravé au XVII^e siècle par Corneille van Merlen d'Anvers.

Blasons de Corporations. — L'article de M. Jos. de Beer (1) sous le titre *Blasons en papier des gildes et confréries du pays d'Audenaerde*, nous a valu une abondante correspondance, dont nous extrayons la lettre ci-dessous de M. l'abbé Gaston, Vicaire Général à l'Archevêché de Paris :

Ces vignettes, encore que les iconophiles s'en soient encore « peu occupés » ont été l'objet pour la région lilloise d'articles que je me permets de vous signaler, notamment :

DEUILLE (Eugène Debiève). *Petite collection lilloise. VI. Fêtes Patronales. Corps de métiers lillois.* (Lille, Leleu 1996, in-12, 55 pages, tiré à 100 exemplaires).

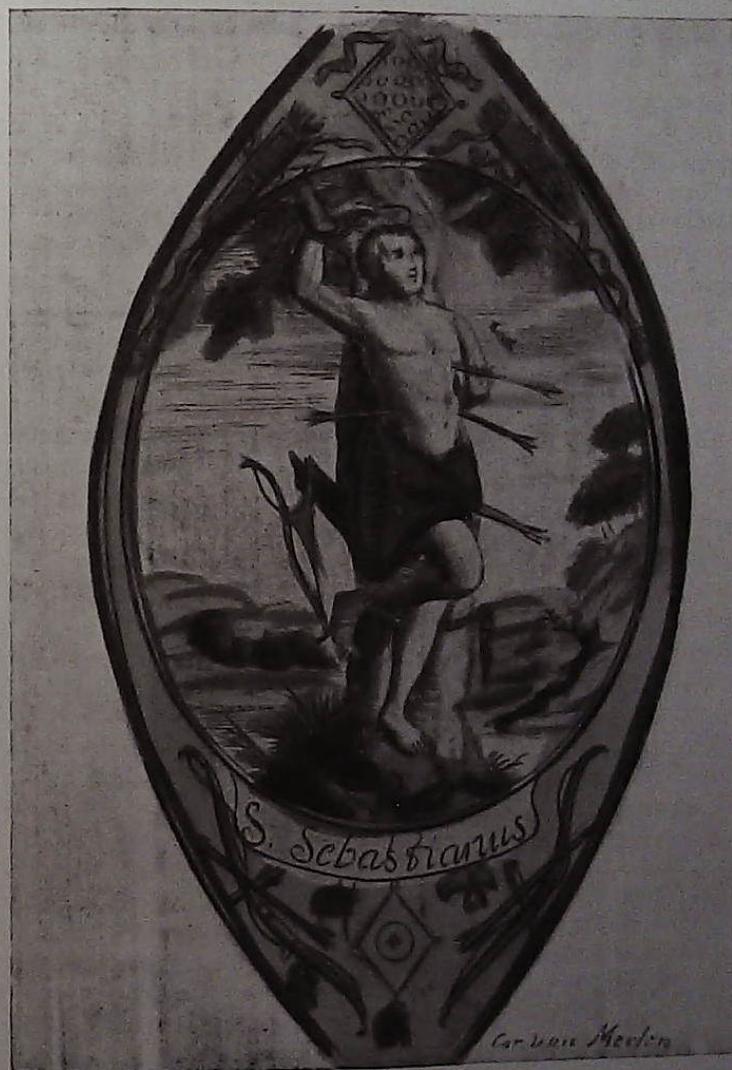
GEORGES HUMBERT. *Blasons de Melino pour les corporations lilloises, dans Souvenirs religieux.* Lille, Desclée, 1894, p. 103 ; 1895, p. 49.

Dr EUGÈNE OLLIVIER. *Les Blasons de Melino.* (Société du Vieux Papier) T. 17, juillet 1924, p. 341-349.

(1) v. *Folklore Brabançon*, 10^e année, p. 460.

(1) *Folklore Brabançon*, 10^e année, p. 459.

J'avais trouvé il y a bien des années à Bruxelles chez un antiquaire, près de l'église du Petit Sablon, d'anciens exemplaires coloriés. Ce sont ceux qui ont figuré en 1930 à l'Exposition du Folklore Populaire, sur l'aimable invitation de mon ami, M. E. van Heurck. J'ai depuis recherché ces pièces et en possède ou connais (originaux ou reproductions) une centaine pour la région lilloise, la plupart signés de Melino.



Vous aurez observé que le pare-poignet en ivoire de saint Sébastien de 1695, dont je vous ai envoyé une épreuve calquée sur papier pelure, s'apparente absolument avec les blasons reproduits pp. 460 et 461, et qu'on y trouve les mêmes armes.

Il sera très agréable dans les n^{os} à venir, que vous donniez le résultat des recherches nouvelles sur ce sujet. Pour ma part, je ne manquerai pas de vous signaler ce que je pourrais découvrir même pour la France.

Abbé GASTON.

L'Ommegang de Bruxelles. — Monsieur Capart, conservateur en chef des Musées d'Art et d'Histoire, nous a fait parvenir l'an dernier une photographie d'un tableau de Stallaert qui se trouve au Musée de Turin et représente l'Ommegang de Bruxelles (XVII^e siècle). Nous en donnons ici une reproduction.

Le tir à la perche dans les monastères. — Dans « *La Revue de Bruxelles* » on trouve fin mai 1839, un article de Gachard intitulé : « *Relations inédites de voyages en Belgique* ». Il s'agit entre autres de l'analyse d'un manuscrit faisant partie en 1839 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, intitulé : *Récit d'un voyage aux Pays-Bas par le Père du Molinet en 1682*, (in-4^o de 58 feuillets, écriture du temps).

Le Père du Molinet raconte que visitant la maison de Groendael, le père prieur le conduisit voir « sous le hault bois » la chapelle de N.-D. de Lorette. En passant, le père aperçut « une perche fort haulte dressée dans un pré ». Le prieur lui dit qu'aux jours de grandes récréations les religieux se divertissaient à abattre l'oiseau avec des flèches. Il ajoute que ce divertissement était assez ordinaire dans les monastères de la Flandre.

L. d. w.

La chandelle du notaire. — Un parchemin des archives de la cure de Maulde (Hainaut) qui date du 17 Mai 1769 et qui est relatif à la vente d'un demi-bonnier trente-deux verges de terre labourable éclissés du fief de Laghay, sis près de Chièvres sur Tongre-Saint-Martin, porte le texte suivant : « Lequel marché se passera du jour de l'entamement en trois semaines à la morte chandelle.
« Lu, le 4 janvier 1769.

« Du dix sept may mil sept cens soixante neuf
« Après lecture faite du présent billet de vente et des enchères qui précèdent, la chandelle étant allumée, il fut demandé publiquement à tous les assistans par le coultier sermenté de cet échevinage, s'il étoit personne aucune qui voulut de plus haucher et enchérir su ledit marché et vendage, la chandelle étant éteinte, le dit marché servit et est demeuré audit Pierre Joseph Detombe pour lui ou son command, pour le prix et somme compris les deux tiers de quatorze paulmées et une entière, de trois cens douze livres tournois, outre les devises et conditions reprises audit billet de vente ».



L'Ommegang du Sablon (XVII^e s.). Tableau de Stallaert.

Remarquons que la lecture des enchères qui ont précédé de trois semaines l'adjudication définitive est d'abord faite ; la chandelle est alors allumée. D'après de très vieilles personnes qui tenaient le renseignement de leurs grand'pères, me dit M. Demuldre, curé de Ladeuze, la chandelle était un gros coupon, de l'épaisseur d'un porte-plume ordinaire, long de 10 à 12 cm ; il était consumé après 20 minutes. Pendant ce temps, on pouvait enchérir et l'adjudication se faisait aussitôt que la chandelle s'était éteinte.

On ne peut douter que cet usage est bien la continuation de celui des XVI^e et XVII^e siècles (1).

MAURICE VAN HAUDENARD.

Folklore Zoologique. — Les habitants de Neerheylissem ont une répugnance à prononcer le nom du pourceau mâle, « verrat ». Quand ils vont faire saillir une truie, ils ont une locution que chacun comprend : ils s'tchessent. (Ils la chassent).

On appelle à Neerheylissem les moustiques, vulgairement dits les cousins : « longs nez ».

Autre fois on disait pour les hirondelles que c'étaient « les poules du Bon Dieu ».

L. d. W.

L'arbre d'Abraham. — Je tiens d'une personne âgée aujourd'hui de 84 ans qu'à Ligne (Hainaut) l'arbre d'Abraham est signe de pluie (2).

MAURICE VAN HAUDENARD.

Identification des fresques de l'église d'Anderlecht. — Dans le très beau numéro spécial consacré à Anderlecht (*Folklore Brabançon*, 10^e année) en face de la page 80 vous donnez la reproduction d'une des fresques de l'église en indiquant que l'identification en est « douteuse ».

Je ne le crois pas. Et voici pourquoi, j'estime que cette fresque est bien la représentation de saint Adrien et de sainte Nathalie.

Le personnage de gauche n'est pas un chevalier, c'est un saint. « L'auréole » qui déborde son casque écarte toute autre interprétation. Et ce saint a ici les attributs qui lui sont habituels et qu'on retrouve dans les statues et images de confréries belges et normandes. Costume de chevalier avec casque empanaché et épée — billot avec la hache en sautoir — et le lion).

(1) v. *Folklore Brabançon*, 10^e année, p. 351.

(2) v. *Folklore Brabançon*, 10^e année, p. 349.

La sainte (type d'épouse par le visage et le costume) est bien sainte Nathalie tenant le bras coupé de son mari. Sainte Adèle aurait-elle de ses deux bras intacts porté un 3^e bras coupé ? L'iconographie traditionnelle met dans les mains de saint Denis sa tête coupée, mais le saint est décapité, etc., etc.



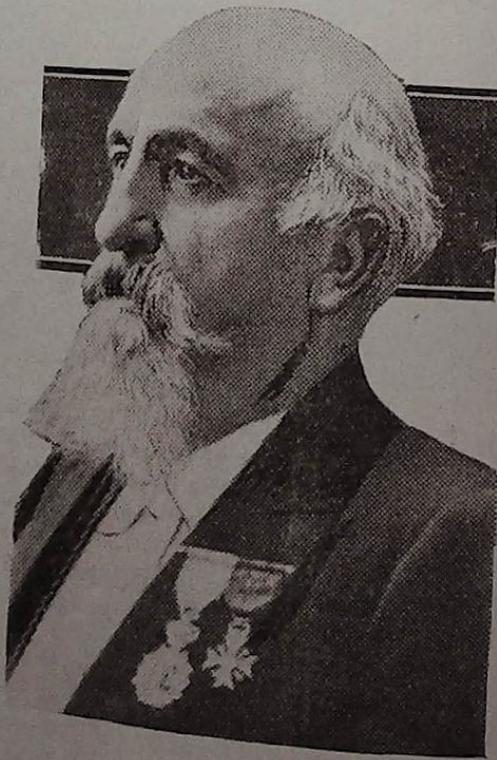
Au reste, l'auréole et les attributs du personnage de droite sont décisifs. Il s'agit d'un saint et ce saint est saint Adrien. Un chevalier envoyé pour couper le bras de sainte Adèle n'aurait pas de nimbe et l'ensemble des attributs, y compris le lion, serait sans signification.

Abbé GASTON.



Congrès, Réunion, Exposition.

La Manifestation Th. Poodt. — Dans le courant du mois de juillet, le corps médical a fêté le jubilé de cinquante années d'exercice de la profession médicale du Dr Th. Poodt de Ternath. M. Poodt, qui pendant de longues années fut bourgmestre de cette importante commune brabançonne, s'est également toujours intéressé à l'histoire et au folklore de sa localité. En 1896 il a publié un ouvrage de plus de 300 pages : *Geschiedenis van Ternath*. (His-



toire de Ternath). En 1926, il a écrit un gros ouvrage de plus de 400 pages : *Les Phénomènes mystérieux du psychisme*, recueil extrêmement curieux d'observations faites au cours de sa longue carrière médicale et où les folkloristes peuvent trouver à glaner de riches moissons.

Dès que notre Service fut créé, il en devint un collaborateur et notre revue a publié plusieurs études intéressantes.

Rappelons ici : *Le monstre Kleudden*. (1^e année p. 133). *Kleudden, interprétation médico-psychologique*. (2^e année, p. 49). *Né coiffé* (2^e année, p. 120). *Feux follets*. (2^e année, p. 183). *C'est une sorcière*. (3^e année, p. 25). *Un original dans un original logis*. (3^e année, pp. 59 et 85). *Nos sibylles*. (3^e année, p. 89). *Le charlatan des places publiques*. (3^e année, p. 182). *Amulettes*. (4^e année, p. 286). *Mahomets et charivaris*. (5^e année, p. 189). *Les verrues* (9^e année, p. 27).

Il eut toujours son attention attirée sur les conceptions populaires de la vie et des phénomènes, sur la façon de les exprimer, sur le rôle qu'elles jouent dans la vie courante des individus et ses observations présentent un intérêt folklorique très grand.

C'est pourquoi nous tenons à nous associer à la manifestation qui fut organisée en l'honneur du Dr Poodt et à lui adresser à cette occasion nos félicitations et nos vifs remerciements.

L'Exposition d'Histoire et de Folklore d'Esschen. — Cette exposition est vraiment intéressante. Elle est spacieuse, sa présentation délicieuse, pittoresque et captivante. Elle est vivante, évocatrice, prenante. Elle vous retient, vous arrête, vous attarde. Elle vous laisse un regret de la quitter, un désir de la revoir.

D'une façon générale, elle est consacrée aux gildes de la région, gildes de métiers, serments, chambres de rhétorique, etc. Et précisément parce que cet endroit est resté un peu en dehors des courants de circulation du pays, parce qu'il est peuplé de gros fermiers, que les châteaux et les vieilles familles y sont nombreux, on y trouve énormément de souvenirs du passé, de riches collections, des pièces de valeur. Appartenant à des particuliers, ces souvenirs ou ces trésors sont peu connus, pas du tout même, et une exposition à l'avantage de les faire sortir de ces propriétés privées, des couvents, des églises, etc., et de les présenter pendant quelque temps à l'admiration des connaisseurs et des amateurs. Et pour les gens de la contrée eux-mêmes, combien n'est pas éducatrice, attachante, instructive la présentation en masse de tant de ces choses qui évoquent le passé de leur commune et des communes avoisinantes !

Qu'avons-nous vu ? Classons un peu nos idées et les choses. Nous avons vu tant de choses ! Il nous faut trier, ordonner.

Tout d'abord un atelier de peintre campinois. Un bijou, une merveille de bon goût et de pittoresque. Un petit atelier au charme captivant, où chaque objet est mis en valeur avec une habileté exquise.

A côté, le salon d'exposition du peintre, lambrissé, meublé de vieilles horloges dans leurs caisses, de balustrades de style et de bois de qualité, d'armoires en marqueterie hollandaise, de statues, et garni d'œuvres d'art dispersées dans la région. A côté de toiles de bons peintres campinois, peintres de fleurs ou paysagistes, des œuvres de maîtres connus, réputés. Croiriez-vous qu'il y a dans ce

salon, à côté de dessins de P.-P. Rubens, de sanguines de Carache, un tableau de Teniers et un autre de Breughel-le-Vieux ? Œuvres décrochées des salons de châteaux et transférées provisoirement à cette exposition.

Puis, à côté, c'est la salle consacrée aux corporations de métiers. On y voit une série de statues de saints patrons, notamment un extraordinaire Saint-Boniface du XV^e siècle, patron des tailleurs, des collections de modèles de dentelles comme on n'en fait plus, une tapisserie du XVI^e siècle, propriété des de Lalaing, des poteries d'Oostmalle, industrie morte aujourd'hui. Puis, les trésors des corporations : colliers, chandeliers, parmi lesquels il en est quelques-uns en argent qui sont de toute beauté. On y voit les outils de métiers actuellement disparus. Au mur, ne manquez pas d'admirer une longue série de verres églomisés qui furent de mode jadis et dont le goût s'est perdu ensuite et que leur fragilité a fait disparaître, hélas ! et rendu rares les survivants.

Une luxueuse salle du Conseil fait suite à celle des Corporations, lambrissée de cuirs de Cordoue, meublée sévèrement, mais de pièces de goût, éclairée d'un beau lustre de cristal. Une statue de la Vierge, patronne d'Esschen, trône en bonne place, tandis que le temps est mesuré par une horloge magnifique. Au mur, des portraits de personnages historiques de la contrée. Ne manquez pas de porter les yeux sur une porte à deux battants, en bois sculpté, à jour, une vraie dentelle. Décidément, quel que soit le coin de notre pays où on se rende, on y admire, taillées, sculptées, ciselées ou peintes, des œuvres d'art merveilleuses, laissées par les siècles, malgré les guerres destructives et les révolutions.

À côté, dans la salle aménagée en chapelle, tout ce qui concerne la religion : les saints invoqués dans la contrée, les traits sculptés dans le bois par des artistes populaires et dont l'expression est souvent vraiment extraordinaire et curieuse ; l'imagerie populaire, drapelets de pèlerinage et sanctjes. Mais ici, comme dans toute salle, il est des objets exposés qui méritent des mentions spéciales. Nous recommandons une « Annonciation » en albâtre, propriété de l'abbaye de Tongerlo, œuvre de XV^e siècle, pas connue jusqu'à présent, jamais signalée, jamais publiée et qui mériterait de prendre place dans nos inventaires d'œuvres d'art.

Comme souvenir historique curieux, une pierre d'autel consacrée, que le prêtre emportait avec lui, à l'époque de la Révolution française et de la guerre des paysans, quand il allait célébrer la messe clandestinement dans des granges. La pierre est accompagnée de son certificat de consécration, daté du mois d'octobre 1798.

La salle voisine groupe les souvenirs des Chambres de rhétorique et est disposée en local de rhétoriciens. Le drapeau (celui de Turnhout), des blasons, notamment celui de la Chambre d'Hoogstraeten, het Eylentienkens ; une Vierge du XVI^e siècle, patronne d'une Chambre, des meubles de société, des portraits de fous avec leur devise ou leur rébus : « Le monde nourrit beaucoup de fous.

— Celui qui est fou, il reste le sage ». Disons ici que la vieille Chambre de rhétorique d'Hoogstraeten existe toujours, sans grande vitalité, il est vrai, mais comme une glorieuse survivance d'un passé de splendeur.

Passons maintenant dans l'auberge campinoise, où d'accortes jeunes filles, dans un local savoureux, vous servent la pétillante bière du pays, une de ces bonnes bières locales, rafraichissante et capiteuse, vieille gloire de chez nous.

Quel charmant local que cette vieille « herberg » où rien n'a été oublié, pas même la tribune d'où les musiciens, les dimanches, jours de kermesse et de liesse, fêtes sonnées et carillonnées, font danser jusqu'à étourdissement, nos baes et baezines, boers et boerines, pachters et pachteresses, gars et filles. Ils y oublient l'inclémence du temps, les déconvenues des récoltes ou de l'étable ; y célèbrent la joie des plantureuses cultures, y noient leurs chagrins, y chantent leurs joies :

Nous irons au pays des roses,

Au pays des roses d'un jour !

Nous faucherons comme join les fleurs trop belles
Et en tresserons des meules si hautes et si odorantes,

Qu'elles éborgneront la lune

Et feront éternuer le soleil !

L'« herberg » campinoise de l'exposition d'Esschen est une halte forcée pour tous les visiteurs. Ils s'y attablent, y redeviennent les Belges de la tradition. Restons-en là. Le souvenir en est bon. Ne serait-ce peut-être pas la meilleure façon de conclure ? Il est encore cependant une grane salle consacrée aux anciens serments et aux sociétés de tir, leurs héritières. Il est encore là aussi de belles choses à voir, à retenir et à signaler, souvenirs d'arquebusiers, d'archers et d'arbalétriers, des drapeaux, des colliers, des prix de tir, des statues de saints patrons : Saint-Christophe, Saint-Sébastien, Saint-Georges. Mais les couques d'Esschen, en forme de poupées, que l'on présente à la porte, sur des plats en terre campinoise aux armes d'Esschen, nous attirent. L'auberge, Breughel, les rhétoriciens, les serments, nos jeux populaires, tout cela fait vibrer nos vieilles fibres belges, le présent et le passé se relient, nous nous sentons nous malgré tout : le temps qui passe, les siècles qui se succèdent, la vie qui s'écoule, les générations qui se superposent. Oui, elles ont du bon ces expositions locales. Elles exercent sur les gens une influence plus grande qu'on ne pense. Elles les rattachent au passé, elles leur font aimer leur terre, leur coin, leur pays. Elles vivent, elles émeuvent, elles sont bienfaisantes, réconfortantes. Elles mêlent agréablement le beau et le naïf, elles expriment l'âme des siècles et l'âme d'aujourd'hui. Elles évoquent les périodes de douleur et les périodes de splendeur. Elles appellent les gens de la région et les curieux de tout le pays. Ils s'y mêlent et apprennent à s'y connaître et... pourquoi pas ?... à s'y aimer puisqu'ils s'y retrouvent.

Exposition de Folklore Flamand. — A Anvers, en 1933, la Province d'Anvers organisera une grande exposition de folklore flamand. Des crédits importants, — on parle de trois à quatre cent mille francs — auraient déjà été destinés à cette manifestation.

Musée de Folklore et d'Histoire locale à Bruxelles. — Insensiblement tout le monde y vient. Nos lecteurs se réjouiront d'apprendre que la Maison du Roi à Bruxelles va être aménagée afin qu'on puisse y installer un Musée de Folklore et d'Histoire locale. Le Musée qui se trouve actuellement rélégué au grenier de cet immeuble disparaîtrait et un beau Musée serait installé au rez de chaussée et au premier étage. On donnera au nouveau Musée un caractère vivant et pittoresque, notamment par des reconstitutions d'intérieurs. Dans ce beau local, dans le cadre unique de la Grand' Place, nul doute que ce musée obtiendrait un grand succès de la part de la population.

Il est également question d'aménager en Musée la maison patricienne de la rue du Chêne, 10. Les travaux d'aménagement seraient terminés fin de cette année et il pourrait être alors procédé à la mise en place des objets.

V^e Session de l'institut international d'anthropologie et XV^e Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique. — Une Session extraordinaire commune aux deux institutions s'est tenue cette année à Paris, à l'occasion de l'Exposition coloniale internationale.

La séance d'ouverture a eu lieu le dimanche 20 septembre ; la séance de clôture le dimanche 27 septembre.

Voici la liste des sections :

1^{re} Section. — *Anthropologie morphologique et fonctionnelle. Etude des races Groupes sanguins :*

Caractères distinctifs des races indigènes dans les colonies.

2^e Section. — *Paléontologie humaine. Archéologie préhistorique :*

La préhistoire des colonies.

3^e Section. — *Eugénique. Hérité et sélection :*

Valeur biologique des diverses races des colonies et de leurs mélanges avec les races européennes.

4^e Section. — *Psycho-sociologie et criminologie :*

Aptitudes héréditaires des races colorées et leur classification hiérarchique.

Criminologie comparée des races indigènes et des races blanches dans les Colonies.

5^e Section. — *Ethnographie. Folklore. Géographie humaine. Linguistique :*

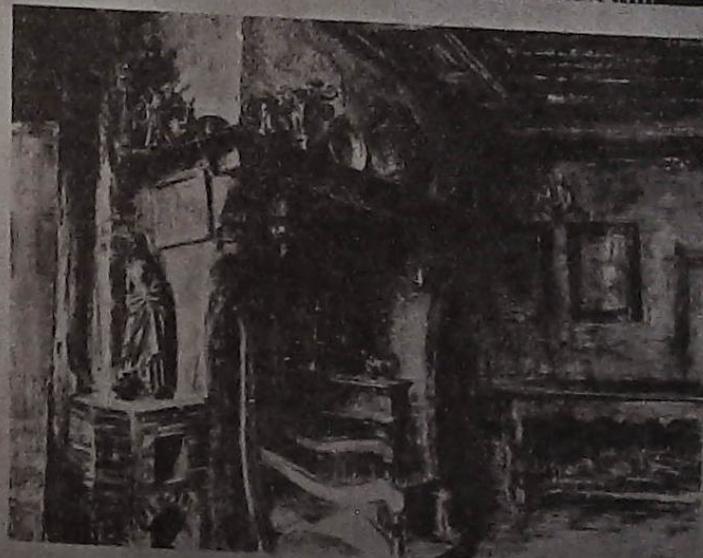
L'ethnographie des civilisations des colonies. De l'action méthodique touchant le progrès, le maintien ou les transformations des coutumes et institutions indigènes.

Quelles sont les légendes et les traditions populaires qui ont encore cours dans les colonies au sujet des monuments mégalithiques ? Quelles sont les pratiques magiques ou religieuses encore en usage ?

Le Musée d'Anderlecht. — Nos lecteurs se souviennent de l'Exposition historique et folklorique d'Anderlecht qui en 1930 obtint un si grand succès que l'administration d'Anderlecht a décidé de transformer cette exposition en musée permanent. Il est ouvert

ANDERLECHT

Musée Communal -- Gemeentemuseum



Visitez le Vieux Béguinage

(1252)

Folklore et Archéologie - Rue du Chapelain (de 10 à 12 et de 14 à 18 h.)
Tram 24, 40, 56, 76. Arrêt : Place de la Vaillance

Bezoekt het Oud Begijnhof

Folklore en Oud geschiedenis - Kapelstraat (van 10 tot 12 en van 14 tot 18 h.)
Tram 24, 40, 56, 76. Halteplaats : Dapperheidsplaats

Pété tous les jours de 9 à 12 heures et de 2 à 6 heures dans le délicieux petit béguinage restauré. L'administration communale s'est rendue également acquéreur de la maison qui fut occupée par Erasme pendant son séjour en Belgique au XVI^e siècle. Elle sera également érigée en musée local.

La conception folklorique en science. — M. Minnaert, d'accord avec les membres du Séminaire de Philosophie de l'Institut des Hautes Etudes propose de mettre au programme des études néo-folkloriques de l'année académique 1931-1932, la question de la conception folklorique en science.

Alors que presque toutes les sciences établies partent d'un principe, d'un abstrait, pour coordonner l'ensemble des données et des expériences, pour affirmer l'exactitude de celles-ci, le point de vue folklorique adopte une voie divergente et tend à créer, après tout, un nouveau criterium de vérité. Il constate dans la vie du peuple et dans la pensée des peuples un grand nombre de conceptions les unes exactes, le plus grand nombre imaginaires. Parmi toutes ces idées l'une d'entre elles s'affirme, prend un caractère de vérité ou d'exactitude. Cela est-il toujours basé uniquement sur une critique rationnelle ou expérimentale ? Il ne semble pas et on voit en somme intervenir d'autres facteurs : usages, traditions, religion, modes, morale et esthétique populaire etc.

C'est à cette recherche en somme extrêmement neuve que sont conviés les folkloristes, l'hiver prochain.

D'ici là, que chacun réfléchisse, annote les faits qui puissent être intéressants, retienne tel ou tel argument qui puisse être invoqué et sans doute fera-t-on œuvre collective utile autant que novatrice.

Séminaire d'Ethnologie. — A l'initiative de M. Lavachery vient de se constituer à Bruxelles un Séminaire pour l'étude des problèmes d'ethnologie. La première réunion aura lieu au début de novembre. Nous invitons nos lecteurs à s'intéresser aux travaux de cet organisme.

Union Artistique de Diffusion Folklorique. (A. S. B. L.). — Il a été formé à Bruxelles, le 30 janvier 1931, une Association sans but lucratif, qui a pris pour dénomination « Union Artistique de Diffusion Folklorique » (U. A. D. F.) dont les statuts ont paru aux annexes du « Moniteur Belge ».

Provoquer une émulation parmi tous ceux qui s'intéressent aux questions folkloriques, propager le goût des recherches historiques et assurer ainsi par sa propagande le développement de ces questions dans tous les milieux : accroître, de ce fait, le crédit scientifique du folklore... établir des relations amicales entre ses membres de manière à leur faciliter l'étude théorique et pratique du folklore et des sciences connexes, et ce en commun, tels sont les buts de l'association.

A cet effet, l'Association organisera tant par la collaboration de ses membres que par celles des personnalités qui lui prêteront leurs concours, des conférences, des expositions, des excursions, des prises de vue tant cinématographiques que photographiques, des soirées artistiques, soit dramatiques, soit lyriques.

Pour tous renseignements complémentaires, demandes d'adhésion, prière de s'adresser au Secrétariat de l'Association : 55, rue de l'Est, Schaerbeek.

Création de Fonds spéciaux à Nivelles. — L'Administration Communale de Nivelles vient de prendre une décision à laquelle applaudiront tous ceux, Nivellois et étrangers, qui s'intéressent au passé historique et artistique de cette vieille cité. On sait que le défaut de ressources de la Fabrique de la Collégiale ne permet pas d'envisager la restauration ni même l'entretien convenable du fameux monument roman rhéno-byzantin dont Nivelles est fière.

D'autre part, le folklore nivellois est d'une richesse que beaucoup ne soupçonnaient pas avant l'exposition dont notre service avait pris l'initiative il y a quelques années et qui obtint un si légitime succès.

La ville bénéficiant cette année de ressources qu'on ne peut considérer comme ordinaires, a décidé de consacrer cette somme à constituer des *Fonds Permanents* destinés à des fins déterminées : Restauration de la Collégiale. Création d'un musée folklorique — Création d'une plaine de jeux — attribution de récompenses pour travaux intellectuels à désigner par le Conseil.

Ainsi pourront se réaliser des projets qui n'étaient qu'ébauchés et qui contribueront au bon renom de la ville de Nivelles dont ils accroîtront l'intérêt pour l'étranger qui la visite aujourd'hui.

Prix de la Province d'Anvers. — Tous les deux ans la Province d'Anvers distribue au meilleur ouvrage flamand consacré au folklore de la partie flamande du pays un prix de l'importance de 500 fr. En 1931 ce prix a été attribué à M. Cornelissen pour son ouvrage : *Volkshumor*, etc., dont nous avons ici rendu compte déjà.

Films des processions brabançonnnes. — M. ten Hoet Parson, Directeur de la revue hollandaise : *De Kroniek*, qui consacre de fréquents articles aux manifestations folkloriques de notre pays, a entrepris la prise de films de nos grandes processions brabançonnnes et de nos kermesses caractéristiques. Nous nous sommes mis d'accord avec lui pour obtenir des épreuves de ces films et cette année nous avons pu acquérir ainsi la procession d'Hakendover, celle d'Anderlecht, celle de Hal. Des scènes de kermesses locales ont été filmées également, notamment le Meiboom de Bruxelles, le cortège des géants de Bruxelles, de Tirlemont, etc. Chaque année nous enrichissons nos collections de quelques films.

A la Bibliothèque de la Maison du Peuple de Bruxelles, un rayon spéciale réunissant des livres, revues, brochures, imprimés et ouvrages populaires va être créé.

Le Château Féodal de Beersel. — Ce monument historique, si intéressant à visiter, est ouvert au public le jeudi, samedi et dimanche après-midi.

Entrée : 2 francs au profit de la restauration.

Itinéraire au départ de Bruxelles : Tram 9 puis autobus Uccle-Calevoet-Beersel ou promenade à pied.



Bibliographie.

La situation de notre service ne lui permet pas de présenter aux lecteurs une bibliographie du folklore systématiquement entreprise. Il lui est impossible également de faire une bibliographie critique.

Ce sont là des tâches ardues que nous espérons pouvoir réaliser un jour.

Nous signalons ici les publications qui nous sont adressées par les auteurs ou les publications particulièrement intéressantes parmi celles que nous acquérons.

Les Archives en Belgique. — Peu de temps avant la guerre parut le premier volume de *l'Annuaire des Archives de Belgique*. Les tragiques événements, dont notre malheureuse patrie fut si longtemps le théâtre, n'ont pas permis que la série pût continuer régulièrement. Après un second volume, consacré aux *Archives de l'Etat pendant la guerre* — triste bilan des dégâts commis dans un domaine pacifique par un conquérant civilisateur — M. J. CUVELIER, archiviste général du Royaume, s'est remis au travail, parce qu'il lui eût été pénible « de laisser passer l'année jubilaire sans montrer au public la part prise par l'Administration des Archives de l'Etat à la renaissance de la vie scientifique en Belgique pendant les dures années de l'après-guerre ». A la grande satisfaction de ce public, et en particulier des chercheurs, il nous donne, en un beau et gros volume de 820 pages, des renseignements circonstanciés sur *Les Archives de l'Etat en Belgique de 1919 à 1930*. Ce magnifique travail, qui fait honneur à notre archiviste général et à ses distingués collaborateurs, est intéressant dès le début, grâce à la notice qui l'inaugure, et où le baron A. van Zuylen van Nyevelt retrace, avec la science qu'on lui connaît, l'histoire du beau bâtiment qui abrite les archives brugeoises : *De Poortersterslogie van Brugge*. En plus de la partie purement administrative, que je signale aux intéressés sans m'y arrêter, ce beau recueil retrace l'histoire des archives de Belgique durant une dizaine d'années. Cette histoire peut se résumer en un mot : accroissement, tant de documents, que de visiteurs, d'où augmentation des travaux basés sur des recherches d'archives. Ce résultat mérite d'être mis en lumière, comme l'ont fait M. Cuvelier et ses conservateurs, et d'être souligné dans cette revue, consacrée partiellement aux recherches historiques. Après la notice historique louée précédemment, la première partie du volume est consacrée au rapport détaillé — il comporte

près de 400 pages — sur les Archives générales du Royaume, à Bruxelles. L'autre moitié du volume s'occupe des dépôts établis dans chaque chef-lieu de province. Cette partie comprend autant de rapports différents qu'il y a de dépôts. On doit donc s'attendre à un manque d'unité et de cohésion, mais on constate bientôt que ce manque est moins grand qu'on pourrait le redouter, parce que tous les rapports sont rédigés d'après un plan identique. Je signalerai deux divergences, non pour le plaisir de critiquer, mais dans l'espoir qu'on tiendra compte de cette remarque pour une édition prochaine. Il serait à désirer que tous les rapporteurs adoptent les mêmes procédés typographiques pour la liste bibliographique des travaux basés sur des recherches d'archives et publiés par les membres de l'administration ou par les visiteurs. À mes yeux, c'est la partie la plus intéressante du recueil, avec celle qui est consacrée aux accroissements des différents dépôts : on aimerait d'y voir le plus d'unité possible, typographique et autre. Que tous les rapporteurs se contentent de dresser la simple liste des publications précitées, sans l'entourer, comme l'a fait inutilement l'un d'eux (p. 715 ss.) d'un commentaire plus ou moins élogieux ; que les références bibliographiques soient rigoureusement exactes et complètes, ce qui n'est pas toujours le cas (p. 519 et p. 673, en haut) ; enfin qu'elles soient présentées de la même façon au point de vue typographique ; ce qui s'est fait déjà, à une exception près (p. 608).

Un vœu encore : que la table des sigles, dressée dans ce volume (pp. 243-36) en vue de la première partie seule, puisse servir dorénavant pour tout le recueil, quitte à l'allonger quelque peu au besoin.

Avant de les livrer à l'impression, une main experte devrait revoir tous les rapports particuliers pour y introduire le plus d'unité possible. Pour ma part, si j'étais chargé de ce travail de mise au point, au lieu d'allonger la liste des sigles, comme je le disais à l'instant, je la réduirais au contraire, me contentant d'indiquer de cette manière fastidieusement énigmatique les publications *fréquemment* citées, et mentionnant les autres d'une façon abrégée, mais intelligible directement. Pourquoi forger des sigles pour des références qui n'interviennent que rarement (une fois, comme AAM, ACAM, BSHAG, DRSAC, NF, TVC, repris p. 243 comme TUC ; deux fois : ACAHA, ATAL, BCAM, MCHAC, ou même pas du tout : DB) ? La Commission Royale d'histoire a déjà protesté contre ce procédé cryptographique, en recommandant « de se montrer sobre dans l'emploi de ces abréviations, l'économie de quelques caractères typographiques ne devant jamais avoir pour raison l'embarras du lecteur ». Il serait hautement désirable qu'on s'entendît un jour à ce sujet et qu'on dressât une liste de sigles universellement adoptés. En dehors de ceux-ci, on pourrait recourir aux références abrégées, claires pour tout le monde. Mais je m'écarte de mon sujet, et il me reste d'autres publications à

signaler, toutes aussi méritoires que celle dont je viens de parler et qui vaut à ses auteurs, groupés par l'archiviste général du Royaume, la gratitude de tous ceux qui s'intéressent à notre passé, et en compulsent dans nos dépôts d'archives les souvenirs les plus fidèles et les plus éloquents, pour qui sait les comprendre.

« Woorden wekken, maar voorbeelden trekken ». Le chef respecté et l'animateur de la vaste et savante corporation des archivistes belges ne dédaigne pas de mettre la main à la pâte. Il a classé lui-même et inventorié les volumineuses archives de la ville de Louvain. Après des années de labeur préliminaire, il a publié successivement les deux premiers volumes de *l'Inventaire des Archives de la ville de Louvain* (Louvain, imprimerie Van Grunderbeeck, 1929 et 1930). Et comme « noblesse oblige », l'érudit archiviste général du royaume, aussi patient que laborieux, nous donne un *Inventaire* qui peut passer pour un modèle du genre. Dans les neuf cents pages des premiers volumes, on trouvera l'analyse détaillée de 10.278 documents. Un troisième continuera ce dépouillement gigantesque et terminera ainsi l'inventaire proprement dit des archives de Louvain, des origines à 1830. Le lecteur pourra alors se rendre compte de la richesse de ce dépôt, où s'accumulent des trésors, pour la plupart inconnus ou même insoupçonnés. Quant au chercheur, il se retrouvera aisément dans cette mine surabondante — qui n'est ni dédale ni labyrinthe — grâce à une classification méthodique et un ordre chronologique rigoureusement observé, grâce encore et surtout au dernier volume qui contiendra d'abord l'Introduction, donnant tous les renseignements désirables, sur l'organisation ancienne des archives et la méthode de classement suivie ; ensuite la *Table alphabétique des noms de personnes, de lieux et de matières* : outil indispensable pour le travailleur, mais qu'on lui offre rarement en parfait état.

Je n'entreprendrai pas ici Péloge du présent travail : à chaque page, on y sent la main d'un maître. Je n'en soulignerai pas davantage les qualités prédominantes : arrangement logique des divisions et subdivisions ; sûreté de l'information ; clarté de l'exposé, suffisamment explicite dans sa concision ; clarté aussi de l'agréable présentation typographique, dont le mérite revient autant à l'auteur qu'à l'imprimeur, celui-ci travaillant d'après les indications de celui-là. Je n'essaierai pas non plus de montrer la richesse de ce fonds d'archives, insuffisamment exploré, et pourtant d'un intérêt capital pour l'histoire politique et économique du duché, de la ville et de l'Université, sans oublier le côté folklorique : us et coutumes ; beuveries et cabarets ; bières et tabac ; processions marchands, cave de l'Université ; genièvre et tabac ; processions et pèlerinages ; rixes et « margailles » d'étudiants, etc... Mon but était simplement de signaler cet *Inventaire* à l'attention des chercheurs et, en leur nom, d'en remercier et féliciter l'auteur. Puisse son travail méritoire donner un nouvel essor aux recherches historiques et susciter un second Van Even.

Evidemment toutes les rubriques de l'Inventaire ne sont pas également touffues. Ainsi nous ne relevons que trois numéros pour le chapitre III tout entier, consacré aux « Archives du Mayeur, en tant qu'officier de justice du prince dans la ville de Louvain ». En note, M. J. Cuvelier nous apprend que « les comptes des mayeurs de Louvain sont conservés d'une manière bien plus complète dans les fonds de la Chambre des Comptes aux Archives générales du Royaume, où ils existent, en série à peu près ininterrompue, de 1461 à 1793 » (II, p. 203).

L'inventaire des archives des Chambres des Comptes fut entrepris, il y a plus d'un demi-siècle, par Gachard et Al. Pinchart. Ce dernier publiait en 1879 le tome V de cet inventaire volumineux, d'un intérêt capital. On croyait alors que ce cinquième volume constituerait l'inventaire final de cet énorme fonds d'archives, mais celui-ci s'est constamment enrichi depuis cette publication. Un sixième volume devint bientôt nécessaire pour faire connaître aux travailleurs les cinq mille registres non encore inventoriés. M. Nelis, le Savant paléographe et diplomate, aussi connu et estimé chez nous qu'à l'étranger, s'est chargé de ce travail de bénédictin. Il était de taille à l'abattre vigoureusement : il nous a donné un magnifique volume de la grandeur et de l'épaisseur d'un registre, où sont enfin analysés, en 438 pages grand in-4°, les documents aussi nombreux qu'importants dont s'était accru le fonds des Archives des Chambres des Comptes (n° 45668 à 50963). Un index des noms de lieux et de personnes, détaillé à souhait, puisqu'il ne comporte pas moins de 72 pages, facilite singulièrement les recherches. Il convient d'adresser des félicitations et des remerciements à l'auteur de ce volumineux supplément, magnifique couronnement d'une publication importante, sans oublier l'imprimeur de ce beau volume, sorti de presse il y a quelques mois (Bruxelles, A. Gilles, 1931).

Dans l'esprit du « reviewer », cet article bibliographique est avant tout un hommage reconnaissant à nos archivistes, qui mettent leur science et leurs forces au service de la communauté des travailleurs

JEAN GESSLER.

HAMIL RENDERS en deux volumes admirablement édités par la firme Beyaert de Bruges, tente de donner la solution du problème *Vander Weyden, Flémalle, Campin*.

Les deux thèses qu'il défend sont : 1° le maître Rogier de la Pasture dit « le Rogelet » n'est pas Rogier vander Weyden, peintre de la ville de Bruxelles et fils de Henri de la Pasture ; 2° les œuvres caractéristiques attribuées à l'anonyme Maître de Flémalle, sont les œuvres que Rogier vander Weyden a exécutées avant 1440.

L'auteur fait une critique serrée du grand ouvrage de M. Jules Destree sur Rogier de la Pasture, il passe en revue certains documents conservés aux archives de la ville de Tournai, puis il

fait une étude comparative de cinquante huit planches, reproduisant deux cent détails de tableaux attribués soit à Rogier, soit à l'anonyme maître de Flémalle.

Les adversaires du point de vue de M. Renders, devront reconnaître qu'ils se trouvent en présence d'une œuvre solide, par quelqu'un qui connaît le sujet à fond, et qui a l'autorité voulue pour émettre un jugement en ce qui concerne l'attribution d'une œuvre d'art. Convaincra-t-il ses adversaires, c'est une autre question ? En tous cas il les obligera à revoir de près leurs propres arguments et à ce seul point de vue le travail si consciencieux de M. Renders sera incontestablement utile à l'Histoire de l'Art.

P. H.

JOZEF CORNELISSEN, *Nederlandsche Volkshumor op Stad en Dorp, Land en Volk*. Édité par « De Sikkel » à Anvers, TT. IV et V.

Le vol. IV est une liste des surnoms et des sobriquets, des contes narquois ou moqueurs, des mots d'étymologie populaire, des proverbes et des expressions par lesquels on désigne les habitants des villages des provinces d'Overgroet, de Drente, de Groeninghe et de Frise. L'auteur recherche la cause ou l'étymologie de ces expressions souvent bien curieuses.

Un chapitre donne la liste des noms de village imaginaires ou fictifs, utilisés dans le langage populaire.

Un autre chapitre donne la liste des expressions ironiques qui désignent les peuples étrangers, français, allemands, anglais, écossais, irlandais, suisses, autrichiens, tsiganes, espagnols, italiens, juifs, etc.

Étude purement documentaire qui apporte un appoint considérable au folklore de Hollande et de Flandre.

Le vol. V contient les tables des quatre volumes, tables analytiques, liste des noms géographiques, registre des sobriquets, précieux pour tout chercheur folklorique.

En somme l'œuvre de M. Cornelissen mérite de retenir l'attention tant par son contenu documentaire que par la méthode sobre et pratique que l'auteur a adoptée.

P. H.

« Le Folklore Ardennais », *Saint-Hubert*. — Personne n'a oublié la merveilleuse Exposition des Trophées de chasse de Saint-Hubert en 1927, à l'occasion du XII^e Centenaire de la mort du vénéré patron des chasseurs.

Non moins remarquable a été l'Exposition des Souvenirs de l'Abbaye et l'intéressant Musée folklorique que des milliers de visiteurs ont pu admirer dans les salles somptueuses de l'ancienne Abbaye des Bénédictins, aujourd'hui Etablissement d'Éducation de l'État.

Des circonstances indépendantes de la volonté du Comité de Folklore Ardennais l'ont mis dans l'impossibilité de publier avant cette année le *Mémorial illustré de l'exposition folklorique et des souvenirs de l'Abbaye* dont la rédaction a été confiée au Comte Joseph de Borchgrave d'Altena, Conservateur du Musée de la Porte de Hal.

Nous informons le nombreux public qui s'intéresse à ces glorieux souvenirs que ce remarquable ouvrage est en vente, au prix de 12 frs 50 l'exemplaire, sur demande adressée à M. O. Servais, secrétaire du « Folklore ardennais » à Saint-Hubert. L'ouvrage, 22 sur 15, comporte 109 pages, 30 gravures et est d'une facture soignée

Nécrologie.

Notre service a à déplorer la perte de M. l'abbé Xavier Vermeyen, ancien curé de Chapelle-Saint-Laurent-Piétrebais, actuellement curé à Maxenzele, né à Hauwaert le 19 décembre 1875 et décédé à Bruges le 7 juillet 1931. Le curé Vermeyen fut depuis le début de notre revue un correspondant régulier auquel nous ne nous adressions jamais en vain et qui rendit maint service à nos collaborateurs, quand pour les besoins de leurs travaux ils désiraient obtenir d'utiles renseignements. Nous nous associons à la douleur des siens et en particulier à celle de son frère, M. Vermeyen, curé de Droeshout, également dévoué à notre œuvre.

Notre appel.

Notre appel à nos abonnés pour qu'ils recrutent de nouveaux lecteurs a été entendu. Nous remercions ceux d'entre eux qui y ont répondu en nous envoyant de nouvelles adhésions à notre œuvre. Quelques uns d'entre eux au lieu de nous adresser des souscriptions nouvelles ont préféré doubler le prix de leur abonnement. Nous leur adressons également nos remerciements. Cet appel nous le renouvelons, car nous sommes désireux d'inscrire le millième abonné.

Abonnements.

Les abonnés qui n'ont pas encore versé à notre compte chèque postal 142119 le montant de leur abonnement à la 11^e année, qui commence avec ce fascicule, sont invités à le faire sans tarder. Dans quelques jours nous mettrons des quittances en circulation.